

Province du Haut-Katanga, RDC

**CAHIER DES CHARGES DEFINISSANT LA
RESPONSABILITE SOCIETALE DE
L'ENTREPRISE SURYA MINES SARL, VIS-A-VIS
DES COMMUNAUTES DE KITEMENA,
KAMIKOLO ET KAWAMA**

Vergewen Bnnd

OCTOBRE 2023

SURYA MINES SARL

RCCM 20-B-00967 et ID. NAT. 05-B0500-N33756 W

669, Avenue Kimbangu, Quartier Kiwele,

C/Lubumbashi, ville de Lubumbashi

Province du Haut-Katanga, RDC

**CAHIER DES CHARGES DEFINISSANT LA
RESPONSABILITE SOCIETALE DE
L'ENTREPRISE SURYA MINES SARL, VIS-A-VIS
DES COMMUNAUTES DE KITEMENA,
KAMIKOLO ET KAWAMA**

OCTOBRE 2023

Table des matières

DE LA DETERMINATION DE L'ESPACE GEOGRAPHIQUE.....	5
TABLEAU SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS CONVENUS	7
DESCRIPTIONS DETAILLEES DES PROJETS.....	11
Description détaillée Appui en intrants agricoles, à la mécanisation, matériels aratoires et encadrement des agriculteurs. (PROJET N°01)	11
Budget et devis détaillés du projet d'appui en intrants agricoles, matériels aratoires et encadrement des agriculteurs.	16
CHRONOGRAMME D'ACTIVITES.....	18
Description détaillée du projet d'adduction d'eau potable (PROJET N°02)	19
Devis estimatif et quantitatif du projet 2 : projet d'adduction d'eau potable	22
Chronogramme des activités	23
Projet de réhabilitation, construction d'un bâtiment administratif de l'école Primaire Kamikolo et équipements (PROJET N°3)	24
Devis estimatif et quantitatif de réhabilitation de l'école primaire	30
PLANNING D'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION ET CONSTRUCTION DU BUREAU ADMINISTRATIF DE L'ECOLE PRIMAIRE 1 KAMIKOLO.....	36
Description détaillée du projet de construction et équipements d'une école primaire publique PROJET N°04	37
Devis estimatif et quantitatif du projet de construction et équipements d'une école primaire publique.....	43
PLANNING DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE PRIMAIRE	47
BUREAU : RENDUE PRINCIPALE	57
Description détaillée du projet de construction des postes de santé et équipements PROJET N°05.....	60
Devis estimatif et quantitatif du projet de construction des postes de santé	65
CALENDRIER D'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION POSTES DE SANTE	68
Description détaillée du projet d'Appui en médicaments essentiels des formations	

sanitaires (PROJET N°06)	75
BUDGET ESTIMATIF QUANTITATIF DES MEDICAMENTS ESSENTIELS	77
CALENDRIER DU DEROULEMENT DES ACTIVITES	79
Description détaillée du projet de construction d'un marché public (PROJET N°07)	80
CALENDRIER D'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHE PUBLIC	87
Description détaillée du projet de construction des bureaux des localités (PROJET N°08)	95
Devis estimatif et quantitatif de construction des bureaux des localités	99
PLANNING D'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BUREAUX	102
LES ANNEXES	109

Cahier des charges définissant la responsabilité sociale

Entre :

1. Les communautés locales impactées comprenant :

- La zone principale du projet : Le village Kitemena/Mukumbi et Kitemena/Ngalu
- La zone environnante : Les villages Kamikolo/Mukumbi, Kamikolo/Ngalu et Kawama/Tenke
- Située dans :
 - La chefferie des Basanga et le Secteur de la Lufira
 - Le territoire de Kambove
 - La Province du Haut- Katanga
 - En République Démocratique du Congo

Représentées par :

- Monsieur MAPOMPA KAUNDA,
- Monsieur MULENGA MWAMBA et
- Monsieur MUMBA MAURICE

Respectivement Président CLD/Mukumbi, Président CLD/Ngalu et Tenke, des villages impactés. Ci-après dénommées « les communautés locales, d'une part ».

Et

2. La société minière : SURYA MINES SARL Immatriculée au RCCM sous le numéro n° RCCM 20-B-00967 et ID. NAT. 05-B0500-N33756W, ayant son siège social à Lubumbashi, sis au N°669, Avenue Kimbangu, Quartier Kiwele commune Lubumbashi et ville de Lubumbashi et son siège d'exploitation :

Village : Kitemena
Groupement : Mukumbi
Territoire : Kambove
Province du : Haut-Katanga

En République Démocratique du Congo.

Représentée par Monsieur SULTAN ALI JUMA MULANI, Gérant. Ci-après dénommée « Compagnie Minière », d'autre part.

DE LA DETERMINATION DE L'ESPACE GEOGRAPHIQUE

Il est entendu que :

La société « SURYA MINES SARL » est titulaire d'un Permis d'exploitation n° 754 couvrant une superficie de 110 carrés, valide au 27/09/2043. Lesdits périmètres sont localisés à 22 km de la ville de Likasi et à 142 km de la ville de Lubumbashi. Le périmètre de la société SURYA MINES SARL se situe à Kitemena sur un terrain à pente légère, à plus ou moins 1000 d'altitude ;

Les communautés locales impactées de la concession minière sont celles des villages Kitemena et Kamikolo du groupement MUKUMBI, de la chefferie des Basanga et des villages Kitemena, Kamikolo du groupement NGALU et du village Kawama du groupement TENKE du Secteur de la LUFIRA, principalement les villages de Kitemena du groupement MUKUMBI et Kitemena du groupement NGALU, localisé sur le long de la route Provinciale de Kilelebalanda et des villages environnants Kamikolo/Mukumbi, Kamikolo/Ngalu et Kawama ;

Cette concession fait partie de celle sur lesquelles les communautés locales ont des droits coutumiers ainsi qu'en atteste la carte en annexe établie à la suite d'une étude socio-économique et d'une cartographie participative ;

Les limites de la concession minière concernée par le présent accord sont celles fixées par le PE 754 consignées dans le document d'Etudes d'Impact Environnemental et Social (EIES) et le Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) de la concession au moment de sa validation et de son approbation ;

L'espace affecté par l'exploitation se trouve respectivement dans la chefferie des Basanga que dirige le Grand Chef Monsieur PANDE PEMBAMOTO KYALA Matthieu et le Secteur de la LUFIRA que Dirige Madame ENEYA KYAMABAMBA Ruth.

Tableau N°1 : Coordonnées du périmètre en sommets d'exploitation :

Sommets	Longitude			Latitude		
	Deg	Min	Sec	Deg	Min	Sec
1	26	41	30,00	- 11	06	30,00
2	26	41	30,00	- 11	08	0,00
3	26	40	30,00	- 11	08	0,00
4	26	40	30,00	- 11	10	30,00
5	26	41	30,00	- 11	10	30,00
6	26	41	30,00	- 11	11	0,00
7	26	42	30,00	- 11	11	0,00
8	26	42	30,00	- 11	11	30,00
9	26	43	30,00	- 11	11	30,00
10	26	43	30,00	- 11	10	30,00
11	26	42	30,00	- 11	10	30,00
12	26	42	30,00	- 11	09	0,00
13	26	45	30,00	- 11	09	0,00
14	26	45	30,00	- 11	12	30,00
15	26	41	0,00	- 11	12	30,00
16	26	41	0,00	- 11	11	30,00
17	26	39	30,00	- 11	11	30,00
18	26	39	30,00	- 11	12	30,00
19	26	37	0,00	- 11	12	30,00
20	26	37	0,00	- 11	11	0,00
21	26	38	30,00	- 11	11	0,00
22	26	38	30,00	- 11	09	30,00
23	26	36	30,00	- 11	09	30,00
24	26	36	30,00	- 11	08	30,00
25	26	37	0,00	- 11	08	30,00
26	26	37	0,00	- 11	08	0,00
27	26	38	30,00	- 11	08	0,00
28	26	38	30,00	- 11	08	30,00
29	26	40	0,00	- 11	08	30,00
30	26	40	0,00	- 11	07	30,00
31	26	39	30,00	- 11	07	30,00
32	26	39	30,00	- 11	06	30,00

La signature du présent Cahier des charges par les parties prenantes en présence du Ministre Provincial des Mines, de Monsieur PANDE PEMBAMOTO KYALA Matthieu, le Grand Chef de la chefferie des Basanga et de Madame ENEYA KYAMABAMBA RUTH, Cheffe du Secteur de la LUFIRA en leur qualité des témoins et garants de la bonne application du présent accord de développement dont le contenu est consigné dans le tableau ci-dessous :

TABEAU SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS CONVENUS

N°	Dénomination de l'infrastructure/projet à réaliser	Secteur d'intervention	Localisation géographique de l'infrastructure/projet à réaliser	Brève description de l'infrastructure/projet à réaliser	Chronogramme de réalisation	Budget de l'infrastructure / Projet en USD
01	Appui en intrants agricoles, matériels Aratoires et Encadrement agriculteurs des	Agripel Développement Rural	Groupement Mukumbi : (Villages Kitemena, Kamikolo), Groupement Ngalu : (Villages Kitemena, Kamikolo) Groupement Tenke : (village Kawama)	Appui en intrants agricoles (semences UREE, NPK) aux agriculteurs et leur encadrement par les nouvelles techniques agricoles des cultures vivrières 120Ha	1 ^{ère} phase, Septembre 2024 2 ^{ème} phase Septembre 2025 3 ^{ème} phase Septembre 2026 4 ^{ème} phase Septembre 2027 5 ^{ème} phase Septembre 2028	288.500
02	Adduction d'eau potable	Développement Rural	Groupement Mukumbi : (Villages Kitemena, Kamikolo), Groupement Tenke : (village Kawama)	Forage d'un puits de 160 m à pompe immergée avec un générateur d'énergie électrique (Groupe électrogène) (6 puits de forages, dont 02 Puits à Kitemena/Mukumbi, 01 puits à Kitemena/Ngalu, 01 puits à Kamikolo/Mukumbi, à	1 ^{ère} phase, Juillet 2024 2 ^{ème} phase Juillet 2025	202.528

03	Réhabilitation et Construction d'un bâtiment du bureau administratif et sanitaires de l'école primaire KAMIKOLO	Education	Groupement Ngalu : Village Kamikolo)	Kamikolo/Ngalu 01 puits à Kawama/Tenke)	Réhabilitation d'une école primaire de deux bâtiments avec 06 salles classes conformément aux normes et standard édictés par le ministère national de l'EPSP, et un forage d'eau potable + accessoires	Jun 2025	122 423,67
04	Construction d'une école primaire publique et équipements	Education	Groupement Mukumbi : Village Kitemena		Construction d'une école primaire de deux bâtiments avec 06 salles classes conformément aux normes et standard édictés par le ministère national de l'EPSP, d'un bureau administratif (direction, salle des maitres), et les équipements (mobiliers et didactiques), les latrines un préau (pour les réunions/ rassemblement), et un raccordement d'eau potable	Mars 2026	270.000,50

05	Construction des postes de santé	Santé	Groupement Mukumbi : Village Kitemena Groupement Tenke : village Kawama	Construction d'un poste de Santé, doté d'une salle de réception, d'une salle de consultation, d'une salle d'observation (pour les soins), d'une pharmacie, d'un laboratoire, des latrines, douches ..., le village Kawama bénéficiera de la 1 ^{ère} phase et Kitemena de la 2 ^{ème} phase.	1 ^{ère} phase, Juin 2025 2 ^{ème} phase juin 2026	123.700
06	Appui en médicaments essentiels aux formations sanitaires	Santé	Groupement Ngalu : Village Kamikolo Groupement Mukumbi : Village Kitemena Groupement Tenke : village Kawama	Doter les médicaments essentiels pour une bonne prise en charge des patients des premiers soins de qualité au centre de santé de Kamikolo et au deux postes de santé qui seront construits par la société SURYA MINES SARL	1 ^{ère} phase, Mars 2024 2 ^{ème} phase Mars 2025 3 ^{ème} phase Mars 2026 4 ^{ème} phase Mars 2027 5 ^{ème} phase Mars 2028	80.007,55

07	Construction d'un marché public	Développement Rural et Infrastructure	Groupement : Mukumbi Village Kitemena	Construction d'un marché de deux hangars de 14 m/ 8m avec une capacité de 25 étalages chacun, bureau administratif, latrines et un endos	Février 2027	120.002,02
08	Construction des bureaux de localités	Infrastructure	Groupement : Mukumbi (Villages Kitemena, Kamikolo), Groupement Ngalu : (Villages Kitemena, Kamikolo) Groupement Tenke : (village Kawama)	Construction des 05 bureaux, composé d'un bureau du chef de localité, un bureau du chef adjoint, et un bureau de secrétariat, avec une salle d'attente et une réception, une salle de réunion, installations sanitaires et latrines dans le respect du genre	Février 2028	175.012,65
	Total Général					1.382.174,39

DESCRIPTIONS DETAILLEES DES PROJETS

Description détaillée Appui en intrants agricoles, à la mécanisation, matériels aratoires et encadrement des agriculteurs. (PROJET N°01)

Titre du projet	: Appui en intrants agricoles, à la mécanisation, matériels aratoires et encadrement des agriculteurs.
Durée du projet	: 5 années agricoles (en cinq phases)
Période de commencement	- 4^{ème} trimestre 2024 (Septembre) - 4^{ème} trimestre 2025 (Septembre) - 4^{ème} trimestre 2026 (Septembre) - 4^{ème} trimestre 2027 (Septembre) - 4^{ème} trimestre 2028 (Septembre)
Contexte et justification du projet	L'axe 3 du Plan de Développement Economique et Social de la province du Haut-Katanga concerne la promotion de la sécurité alimentaire et du développement agricole durable. Parmi les programmes dudit axe, l'on note la relance de la production agricole, animale et halieutique. Dans ce programme, les actions à mener sont entre autres la production et la distribution de matériels génétiques améliorés d'arachides, de maïs, de haricot et de manioc ainsi que des intrants agricoles. La mise en œuvre de ce programme agricole provincial est encore loin de toucher tous les petits exploitants agricoles de la province en général et ceux des communautés de la Chefferie des Basanga et du Secteur de la Lufira en particulier les agriculteurs des villages Kitemena/Mukumbi, Kitemena/Ngalu, Kamikolo/Mukumbi, Kamikolo/Ngalu et Kawama/Tenke. Face aux contraintes de production agricole et celles d'assurer la sécurité alimentaire de leurs ménages, les populations des quartiers susmentionnés ont inscrit parmi leurs priorités de développement l'acquisition des intrants agricoles. Grace à l'opportunité offerte par le nouveau Code minier en instituant le cahier des charges de responsabilité sociétale des entreprises minières, le

	projet d'appui en intrants agricoles, à la mécanisation, en matériels aratoires et encadrement aux agriculteurs de la zone impactée par l'entreprise minière SURYA MINES SARL a figuré sur la liste des besoins négociés et retenus dans le cahier des charges de cette société minière.
Brève description	Ce projet consiste en un appui en intrants aux 400 ménages agricoles à raison de 80 ménages chaque année, dont 40 ménages pour le groupement Mukumbi de la chefferie des Basanga et 40 autres ménages pour les groupement Ngalu et Tenke du Secteur de la Lufira. Les intrants à distribuer sont notamment les semences composites de maïs, les engrais (NPK et Urée) et les herbicides à poste émergence, les insecticides ainsi que les outils aratoires, également un tracteur leur sera octroyé pour la mécanisation des champs. Dans ce même projet, il s'occupera aussi de l'encadrement de tous les ménages bénéficiaires. Les semences. La semence à utiliser est une semence composite, caractérisée par une perte génétique lente de qualités semencières et de productivité dans le milieu paysan. Pour ce projet maïs, c'est la variété UNILU qui sera utilisée. Les engrais chimiques (NPK et Urée). Les études hydro pédologiques étant prévues par ce présent projet d'une part et d'autres, la formule d'engrais appréciée par le gouvernement est standard (17-17-17) pour les N.P.K. Cela étant, il a été conseillé prévisionnellement d'appliquer un engrais ayant une prédominance phosphatée disponible sur le marché (10-20-10) en vue de permettre le phosphore à jouer le rôle de conservateur de fertilité du sol en évitant la latéritisation. En ce qui concerne l'urée, il est maintenu la politique du gouvernement qui la dose à 46%.

	Les kits aratoires : houes, coupe-coupe, machettes. Mécanisation : un tracteur d'une puissance de 75 chevaux. Pour améliorer leurs rendements agricoles et, par conséquent, accroître leur production, les agriculteurs vont bénéficier de l'accompagnement des agronomes dans leurs activités. En effet, jusqu'à ce jour, les ménages agricoles de ces agglomérations ont une production qui varie entre 2,5 à 3,5 tonnes de maïs par hectare. Avec l'appui technique assuré par les agronomes et les intrants livrés, l'on compte améliorer la production jusqu'à 6,5 à 8 tonnes à l'hectare. Par ailleurs, pour éviter toute sorte de discrimination au sein de la communauté, il est prévu un taux de remboursement de 20% de la production brute de chaque ménage bénéficiaire. Les critères de sélection des bénéficiaires. - Etre cultivateur habitant des villages Kitemena/Mukumbi, Kitemena/Ngalu, Kamikolo/Mukumbi, Kamikolo/Ngalu et Kawama/Tenke n'ayant pas d'appui d'autres partenaires dans ce secteur ; - Disposer d'un espace de champ d'au moins 0,5 ha en cours d'exploitation depuis 2 ans dans le quartier ; - Avoir un témoignage de fiabilité et de crédibilité d'au moins 10 ménages habitant les villages Kitemena/Mukumbi, Kitemena/Ngalu, Kamikolo/Mukumbi, Kamikolo/Ngalu et Kawama/Tenke
Bénéficiaires	Les bénéficiaires directs sont les 400 ménages des villages impactés. Soit 80 ménages par année ; soit 40 ménages pour le groupement les villages du Mukumbi de la chefferie des Basanga et 40 ménages pour les villages des groupements Ngalu et Tenke du Secteur de la Lufira ; ainsi ; chaque ménage bénéficiera de 0,5 Ha par année. Ceci

	donnera 40 Ha par année et 200 Ha pour les cinq années. Les bénéficiaires indirects sont le reste de la population de la chefferie des Basanga et du Secteur de la Lufira et toutes les populations du territoire de Kambove.
Localisation du projet (lieu de mise en œuvre)	Deux champs regroupés seront dans le deux groupements MUKUMBI et NGALU
Objectifs	- Contribuer à la promotion de la sécurité alimentaire et au développement de l'agriculture durable ; - Accroître et diversifier la production agricole ; - Augmenter les revenus des ménages agricoles ; - Améliorer l'alimentation des ménages agricoles.
Résultats attendus	- La productivité agricole est améliorée : le rendement par hectare passe de 2,5 tonnes à 6,5 tonnes par hectare ; - Au terme du projet 400 ménages sont accompagnés ; - Les revenus agricoles des ménages augmentent d'au moins 70% ; - L'alimentation des ménages est améliorée (les ménages consomment au moins 2 repas équilibrés par jour).
Stratégie de mise en œuvre du projet	Ce projet s'exécutera de manière ci-après : - Deux champs regroupés seront emblavés d'une superficie de 20 Ha ; chacun dans le groupement MUKUMBI et groupement NGALU - Identification des bénéficiaires par SURYA MINES SARL en collaboration avec les techniciens du Secteur (AGRI et DERU), et les représentants des communautés de cinq villages impactés ; - Signature des protocoles entre SURYA MINES SARL et les ménages agricoles

	bénéficiaires de l'appui ; - Mise à disposition par SURYA MINES SARL des intrants agricoles et matériels aratoires pour les ménages agricoles ; - Terrains à emblaver acquis par les ménages agricoles ; - Préparation des terrains et toutes les opérations agricoles à charge des ménages agricoles ; - Formations et autres appuis techniques (Visites de terrain et supervision des cultivateurs) à charge de SURYA MINES SARL ; - Stratégies agricoles envisagées : • Autosuffisance alimentaire : elle consiste à appuyer les paysans en production des cultures vivrières de première nécessité en vue de renforcer les revenus du ménage ; • Gestion des remboursements, acquisition et stockage des intrants (semences, engrais + matériels aratoires) à charge des comités locaux des Développement de la Chefferie des Basanga et du Secteur de la Lufira pour en assurer la protection et le gardiennage.
Suivi-évaluation	Le suivi-évaluation sera assuré par le Comité Local de Suivi (CLS) présidé par Monsieur l'Administrateur du territoire de Kambove. Il portera sur un certain nombre de volets, notamment : le respect des procédures de recrutement des agronomes et les critères de sélection des bénéficiaires, le respect des échéances et du calendrier agricole, la conformité des intrants (semences, engrais et herbicide), l'audit des dépenses effectuées ainsi que les résultats attendus. En temps opportun, le CLS communiquera à SURYA MINES SARL le calendrier de ses activités. A l'issue de chaque

	session de suivi-évaluation, un rapport sera élaboré et partagé avec SURYA MINES SARL dans le but de corriger les éventuelles erreurs de gestion et d'exécution du projet. Les services de l'Etat à savoir la Direction de protection de l'environnement minier (DPEM), le Fonds National de Promotion et de Service Social (FNPSS) et l'Agence Congolaise de l'Environnement (ACE) effectueront à un second niveau le contrôle de l'exécution du projet
Indicateurs objectivement vérifiables (IOV)	• Nombre de bénéficiaires sélectionnés ; • Rendement à l'hectare fixé ; • Nombre d'hectares emblavés ; • Quantité d'intrants agricoles fournis ; • Nombre de missions de suivi réalisées par les agronomes ; • Quantité des produits récoltés (en tonne).
Coût total du projet	: 288 500,00 USD

Budget et devis détaillés du projet d'appui en intrants agricoles, matériels aratoires et encadrement des agriculteurs.

1. Intrants agricoles

N°	Spécification	Qté	Unité	PU (USD)	PT (USD)
	Fourniture semences	200	Sacs 25 kg	100	20000
	Fournitures NPK	1200	Sacs 50kg	60	72000
	Fourniture urée	800	Sacs 50kg	59	47200
	Atrazine	400	Litre	12	4800
	Acetachlor	400	Litre	12	4800
	Mesotrione	200	250ml	12	2400
	Diphosat	200	Litre	12,5	2500
	Super wetter	200	Litre	5	1000
	Elufen	200	100g	12	2400
	Lambda	200	Litre	12	2400
	Sous total				159500

2. Mécanisation, matériels aratoires et encadrements des agriculteurs

Tracteur de 75 Chevaux avec accessoires	1	Pce	65000	65000
Carburant et lubrifiant	10000	Litre	1,5	15000
Entretien tracteur et dépannage	5		500	2500
Prime tractoriste	5		450	2250
Houe	200	Pce	5	1000
Coupe-coupe	200	Personnes	5	1000
machette	200	Personnes	5	1000
Transport et divers	5		1750	8750
Sous total				96500
formation agriculteurs	5	Séance	2000	10000
accompagnement technique y compris les études hydrogéologiques et tractoriste	5	Personnes	4000	20000
Sous total				30000
Imprévu	5		500	2500
Total Général				288 500

CHRONOGRAMME D'ACTIVITES.

N°	Activité	Trimestre 1			Trimestre 2			Trimestre 3			Trimestre 4		
		M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9	M10	M11	M12
01.	Invitation des Agronomes de la Chefferie et du Secteur et recrutement des accompagnateurs												
02.	Lancement officiel du processus de sélection des Bénéficiaires												
03.	Recrutement des fournisseurs d'intrants et signature du contrat												
04.	Formation sur les nouvelles techniques de mise en œuvre du projet agricole (défrichage, labour, hersage, semis, sarclage, récolte, entreposage...)												
05.	Préparation de dépôt d'intrants												
06.	Achat et entreposage des intrants agricoles												
07.	Accompagnement et suivi des bénéficiaires												
07.	Remboursement de produit (maïs)												
08.	Evaluation de projet à mi-parcours (trimestrielle)												
09.	Partage de l'expérience entre les bénéficiaires												
10.	Evaluation à mi-parcours (annuelle)												
11.	Rédaction et transmission du rapport												

Description détaillée du projet d'adduction d'eau potable (PROJET N°02)

I. INFORMATION GENERALE

Titre du projet	: Adduction d'eau potable
Contexte et justification du projet	: L'eau est une denrée de première nécessité. La consommation de l'eau de mauvaise qualité ou le manque de celle-ci provoque des problèmes de santé. Dans le souci de palier aux difficultés liées à l'insuffisance des points d'eau potable, les communautés des villages Kitemena/Mukumbi, Kitemena/Ngalu, Kamikolo/Mukumbi, Kamikolo/Ngalu et Kawama/Tenke ont choisi le projet de desserte en eau potable par les forages. Lors des négociations, SURYA MINES SARL a accordé une attention particulière à cette requête de la population impactée par ses activités minières. A l'issue desdites négociations, forage des puits d'eau potable à pompe immergée avec un générateur du courant électrique a été inscrit au cahier des charges de SURYA MINES SARL.
Description du projet	Forage d'un puits de 150 m à pompe immergée avec un générateur d'énergie électrique (Groupe électrogène) (6 puits de forages, dont 02 puits à Kitemena/Mukumbi, 01 puits à Kitemena/Ngalu, 01 puits à Kamikolo/Mukumbi, 01 puits à Kamikolo/Ngalu 01 puits à Kawama/Tenke)

Objectifs	- Résoudre le problème d'approvisionnement en eau potable pour les populations des quartiers cités ci-haut par le forage de 06 puits ; - Réduire la distance à parcourir pour s'approvisionner en eau potable ; - Permettre aux communautés de consommer une eau potable ;
	- Améliorer la qualité et l'accès en eau potable des communautés locales.
Localisation du projet (lieu de mise en œuvre)	: Ce projet sera localisé dans les villages Kitemena/Mukumbi, Kitemena/Ngalu, Kamikolo/Mukumbi, Kamikolo/Ngalu et Kawama/Tenke.
Bénéficiaires	: les communautés des villages Kitemena/Mukumbi, Kitemena/Ngalu, Kamikolo/Mukumbi, Kamikolo/Ngalu et Kawama/Tenke et leurs environs
Résultats attendus	- 06 puits d'eau potable à pompe immergée forés avec un générateur du courant électrique (groupe électrogène de 5 KVA) ; - Une eau potable consommée par les communautés ; - L'accès à l'eau potable amélioré ; - Maladies dues à la mauvaise qualité de l'eau réduites ; - Les travaux d'aménagement extérieurs effectués
Activités pour atteindre les résultats	- Lancement des appels d'offre (publication de l'appel d'offre, analyse et études des dossiers, sélection du maître d'œuvre ou fournisseur) ; - Exécution des forages ; - Installation de la pompe - Installation du support tank ; - Pose des citernes ; - Formation et mise en place des comités de gestion des puits d'eau potable.

Indicateurs des résultats	- 06 puits d'eau potable forés aux villages Kitemena/Mukumbi, Kitemena/Ngalu, Kamikolo/Mukumbi, Kamikolo/Ngalu et Kawama/Tenke ; - 06 supports citernes installés ; - 06 citernes de 5 m³ posées ; - 6 comités de gestion d'eau formés et mis en place.
Durée du projet	- 90 Jours ouvrables
Période de commencement	: L'exécution de ce projet va se dérouler en deux phases : la 1 ^{ère} phase sera exécutée au 3 ^{ème} trimestre 2024 (Juillet) et la 2 ^{ème} phase au 3 ^{ème} trimestre 2025 (Juillet)
Stratégie de mise en œuvre du projet	- Financement, gestion et supervision du projet par SURYA MINES SARL ; - Sélection par appel d'offre par SURYA MINESSARL des fournisseurs des services (études hydrogéologiques) et de l'entrepreneur de forage ; - Exécution des travaux de construction conformément aux prescriptions techniques et au contrat par le fournisseur des services et par l'entrepreneur.
Suivi-évaluation	Le suivi-évaluation sera assuré par le Comité Local de Suivi (CLS) présidé par Monsieur le Maire de la ville de Likasi et composé d'un (1) délégué de SURYA MINES SARL et de quatre (4) représentants désignés des communautés locales. Le suivi-évaluation portera sur un certain nombre de volets, notamment la qualité des matériels, des équipements, le respect du chronogramme.
Coût global du projet	: 202 528 USD

Devis estimatif et quantitatif du projet 2 : projet d'adduction d'eau potable

N°	Désignation	Unité	Quantité	P.U en USD	P.T en USD
01.	Forage avec PVC 140 Diamètre	M	160	70	11200
02.	Pompe solaire 1500V	Pce	1	1250	1250
03.	Groupe Electrogène de 5 KVA	Pce	1	2500	2500
04.	tuyaux PH	m	160	1,3	208
05.	Adaptateur PH 1'	Pce	2	10	20
06.	Régulateur 1' ¼ x 1	Pce	1	30	30
07.	Coude PH	Pce	2	2,5	5
08.	Attache C	Boite	1	5	5
09.	Toile isolant	Rouleaux	1	5	5
10.	Câble VTMB 2,5 x 3	m	160	2,5	400
11.	Câble 10mm²	m	20	1	20
12.	Flexible	Pce	1	10	10
13.	Fil nylon n°10	M	160	0,1	16
14.	Citerne 5000 litres	Pce	2	900	1800
15.	Support TANK	Pce	1	1500	1500
16.	Plomberie (accessoires)	FF	1	500	500
17.	Construction d'enclos de sécurité	FF	1	1300	1300
18.	Borne fontaine avec 5 Robinets	FF	1	300	300
19.	Travaux d'aménagement extérieur (Canalisation d'eaux usées)		1	950	950
	Total				22 019
	Main d'œuvre 25%				5504,7
	Etudes hydrogéologique, hydro-chimiques		1	2500	2500
	Transport matériaux		1	2630	2630
	Total pour un puits				32 623,75
	Total global de 06 puits				195 742,5
	Formation de membres de comité de gestion de puits	FF	5	1357,1	6785,5
	Coût global du projet				202 528

Chronogramme des activités

N°	Forage des puits	3 ^{ème} trimestre 2024 et 2025		
		Mai	Juin	Juillet
I	1^{er} phase			
01	Publication appel d'offre			
02	Analyse et études des dossiers			
03	Sélection des foreurs			
	TRAVAUX TECHNIQUES			
04	Installation chantier			
05	Forage proprement dit			
06	Construction de l'enclos de sécurité			
07	Installation support tank			
08	Installation circuit électrique			
09	Travaux d'aménagement extérieur			
10	Mise en place et formation des membres du comité de gestion de puits d'eau			
11	Remise à l'autorité			

Projet de réhabilitation, construction d'un bâtiment administratif de l'école Primaire Kamikolo et équipements (PROJET N°3)

I. INFORMATION GENERALE

Titre du projet	: Réhabilitation, construction d'un bâtiment administratif de l'école Primaire KAMIKOLO et équipements
Durée du projet	: 85 Jours ouvrables
Période de commencement	: 2 ^{ème} trimestre 2025 (Juin)
Brève description	Le projet consiste à Réhabiliter l'école Primaire Kamikolo se trouvant dans le groupement Ngalu, Secteur de la Lufira par les travaux de construction d'un nouveau bâtiment devant abriter le bureau administratif et la réhabilitation des anciens bâtiments par des travaux de révision de sous pavement, des fenêtres, du plafond de la charpente, des sanitaires, d'aménagement extérieur, des saignés des murs et du crépissage et dans ce même ordre un ancien bâtiment de deux salles sera démoli et reconstruit et l'espace de circulation (véranda) sera ramené à 2 mètres
Objectifs	- Rendre l'école viable ; - Construire un bâtiment additionnel servant de bureau administratif pour le Directeur des études ; - Contribuer à l'amélioration des conditions du déroulement de cours dans les salles de classes ; - Contribuer à l'augmentation des effectifs des élèves dans les salles de classes ; - Prolonger la durée de vie du bâtiment.

Localisation du projet (lieu de mise en œuvre)	Le projet est localisé dans le village Kamikolo/Ngalu.
Bénéficiaires	: Les enfants du village Kamikolo/Ngalu de $\pm$ 6ans à $\pm$ 12 ans et ses environs.
Résultats attendus	- Les murs des locaux des salles des classes réfectionnés ; - Les fissures aux murs fermées ; - La peinture murale réfectionnée ; - Le bureau du Directeur des études construit et équipé ; - Les murs de clôture de l'école construits ; - Le cadre du déroulement des cours amélioré ; - Le puits de forage d'eau potable avec pomme immergée foré
Indicateurs des résultats	- le bureau construit pour le Directeur des études et équipé ; - Les murs des locaux des salles des classes réfectionnés ; - Les fissures visibles sur les murs fermés ; - La peinture réfectionnées ; - Le puits d'eau potable foré.
Activités pour atteindre les résultats	- Lancement des appels d'offre (publication de l'appel d'offre, études des dossiers, sélection du maître d'œuvre, signature du contrat) ; - Travaux de réhabilitation ; - Remise au gestionnaire de l'école.
Stratégie de mise en œuvre du projet	: Ce projet étant un projet de développement communautaire, le maître d'œuvre devra être sélectionné à l'issue de l'appel d'offre. Il sera exécuté sur financement de la SURYA MINES SARL en sa qualité de titulaire de droit minier et de superviseur des travaux. Les entrepreneurs locaux seront privilégiés ; à défaut de ces derniers, l'on recourra aux entrepreneurs nationaux. Après exécution des travaux, l'école sera livrée au gestionnaire en présence du Bourgmestre de la commune.
Mécanisme de Suivi-	: Le suivi-évaluation sera assuré par le Comité

évaluation	Local de Suivi (CLS) présidé par Monsieur le l'Administrateur du Territoire de Kambove et composé d'un (1) délégué de SURYA MINES SARL et de quatre (4) représentants désignés des communautés locales. Le suivi-évaluation Portera sur un certain nombre de volets, notamment la qualité des matériels des équipements et le respect du chronogramme.
Coût global du projet	: 122 423,67 USD

ETAT DE LIEUX

Située au sud- ouest dans le secteur de Lufira et la chefferie de NGALU village KAMIKOLO et à 30 Km de la ville de Likasi, l'école primaire KAMIKOLO 1 est composée de deux bâtiment dont l'un abritant 2 salles de classes et l'autre 4 salles de dimension : 650 X 550 cm sur une hauteur moyenne sous plafond de 250cm. Cette école manque le bâtiment administratif, les sanitaires, les aménagements, la clôture ainsi que le point d'eau potable. Ces salles ne répondent pas aux normes édictées par le ministère national de l'enseignement primaire, secondaire et professionnelles suite à une catégorie des travaux non finis et non exécutés et conduisant au délabrement des certaines parties de l'ouvrage notamment :

La toiture :

- Faite en charpente en bois de bonne qualité nécessitant des modifications suivant les normes de construction scolaire et avec des tôles en grande partie des rouillées ;
- Pas de plafond et toutes sujétions ;
- Pas des gouttières et conduites des eaux pluviales et de ruissellement.

Fondation et murs :

Elevés en briques cuites sur une fondation en de même matériels que les murs qui ne sont pas couverts par le crépissage extérieur, pas de peintures ni autres embellissement lié aux murs ; les tableaux sont en ciment peint en ARDOISINE noire et tout en mauvais état d'utilisation ;

L'ouvrage manque une ceinture de protection tout autour contre l'eau de ruissellement et autres contraintes.

Les portes et fenêtres :

Elles sont travaillées en métallique qui nécessitent une attention sur quelques retouches notamment les charnières, cadenas peintures, manquent des vitres par endroit, de même pour les ouvrants, et leurs sujétions

- Le pavement et l'estrade :

Présentant une détérioration due à la qualité du dosage

- Bureau administratif :

Pas prévus et inexistant

- Les sanitaires :

Non existant et non prévus ;

Pas de point d'eau potable

- La cour : suffisamment spacieuse, non clôturée, non aménagée

Descriptions techniques pour les travaux de réhabilitation et construction du bâtiment administratif et sanitaires de l'école.

01. Fouille de fondation

- Largeur de fouille est de 0,50 m ;
- Profondeur de la fouille est de 0,50 m ;
- Le fond de la fouille est horizontal.

02. Semelle de propreté.

- Le dosage doit être de 150 Kg/m³ ;
- Les graviers ou concassés doivent être de granulométrie 3-6 ;
- La salle doit être exempte d'impureté.

03. Fondation en moellon.

- Les moellons doivent être durs, pas tendre ;
- Les moellons doivent être compacts et non poreux ;

04. Chape d'égalisation.

- Le dosage doit être de 300 Kg/m³ ;
- Les agrégats, se conférer à la semelle de propreté.

05. Dalle de sole ou sous pavement.

- Dosé à 300 Kg/m³ ;
- Les graviers ou concassés doivent être de granulométrie 3-6 ;
- Le sable, cfr. Semelle de propreté.

06. Elévation en maçonnerie.

- L'élévation doit être en bloc ciment dont les dimensions : l= 0,5 ; h= 0,20 ; L=0,40
- Les parpaings doivent être compactés et résistants.

07. Le comble.

- Le bois ne doit pas avoir des nœuds ni d'aubier ;
- Les fermes sont en dimension 4/11 ;
- Les pannes en bois de dimension 5/7 ;
- Les bois ne doivent pas être tendus ;
- On utilisera le bois résineux sec, pas humide ;
- Le bois Mulombwa, Lusanga ou autre bois tropical peut être utilisé ;
- Les tôles sont en BWG 28 ;
- La charpente doit recevoir une couche d'anti-termite.

08. Le pavement.

- Le pavement est en carreaux céramiques antidérapants sur du béton de sous-pavement encore frais.

09. L'enduit.

- L'enduit est au mortier de ciment dosé à 300 Kg/m³ et d'épaisseur de 2,3 Cm.

10. La peinture.

- La peinture est de marque PAIN NATIONAL ou d'une autre qualité supérieure à celle-ci ;
- La peinture est faite de 2 couches après ponçage de l'enduit.

11. Huisserie.

- Les fenêtres sont métalliques et semi-vitrées ;
- Les fenêtres sont vitrées et l'ossature métallique ;
- Les parties métalliques sont badigeonnées avec de l'antirouille avant l'application de la peinture à huile ;

12. Le plafond.

- Le gitage (ossature) est en bois de 5/5 ;

- Les feuilles sont analités ;
- Les joints laissés par les analités sont formés par des lattes ;
- La partie visible du plafond doit recevoir 2 couches de latex.

13. Autres matériaux.

- L'eau de gâchage doit être propre, exempte de toute impureté (graisse et matière solide) ;
- Les aciers pour le chaînage sont de diamètre 10 mm pour les armatures longitudinales et cadres en diamètre 6 mm espacés de 20 Cm ;
- Les bois de coffrage doivent être bien droit, pas tordus.

14. Les travaux de réhabilitation.

Ces travaux consisteront sur les tâches non achevées et exécutées tels que définis et prescrits dans les règles de l'art ;

1. Le revêtement des murs extérieurs :

Avec un mortier du ciment dosé à 1/3, ce mortier sera utilisé sur toutes les surfaces extérieures et travaillé au front en plastique au finitions de tyrolien ;

2. Le sous pavement et le pavement en carreaux cérame du type anti dérapant :

Travailler avec un mortier du type 1/1.5/3 pour le béton du sous – pavement et le 1/2 pour le mortier du carrelage cette tâche sera exécutée par les spécialistes et on veillera aux finitions et à une bonne exécution lors des coulées et pose des carreaux ;

3. Les vitrillages et travaux de menuiserie métallique :

Consistera au remplacement des pièces cassées et défectueuses sur l'ensemble des portes et fenêtres et autres dépendants, les vitres seront de l'épaisseur recommandée et ajustée au mastic du type vitre et de bonne qualité tandis que les autres œuvres respecteront les normes de fabrication suivant chaque cas ;

Devis estimatif et quantitatif de réhabilitation de l'école primaire

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU EN USD	PT EN USD
1.0	Installation et replis chantier	fft	1	1000	1 000,00
	SOUS TOTAL1				1 000,00
1.2	Travaux de démolition, maçonnerie et redimensionnement des salles des classes	fft	1	9500	9500
	SOUS-TOTAL 2				9500
	Travaux de retouche : crépissage, fissures et fentes para fouie:				
	Sable	m3	20	30	600
	Ciment	sac	41	10	410
	Graviers	M3	8	50	400
	SOUS TOTAL 3				1410
II	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BUREAU ADMINISTRATIF				
2.1	Fondation en moellons + sables + ciments	m ³	25	50	1 250,00
2.2	Béton de propreté dosé à 150 Kg/m ³	m ³	3,66	150	549,00
2.3	Maçonnerie de murs (Briques cuite)	m ²	350	10	3 500,00
2.4	Chainages en BA dosé à 350Kg/m ³	m ³	3	300	900,00
2.5	Béton de sous-pavement	m ³	5	150	750,00
2.6	Travaux de toiture, plafond et toutes sujétions	m ²	182,36	26	4 741,36
2.7	Carrelage	m ²	144	15	2 160,00
2.8	Huissierie (portes intérieures en bois massif), fenêtres en métallique et accessoires	FFt	1	1200	1 200,00
2.9	Electrification par panneaux solaires, pose des lampadaires et autres accessoires	FFt	1	2450	2 450,00
	SOUS TOTAL 4				17 500,36
I.	TOITURE				
1.1	Travaux de révision de la charpente et toutes sujétions	m3	11,6	150	1740
1.2	Tôles Bacs autoportant et toutes sujétions	Pce	124	15	1860

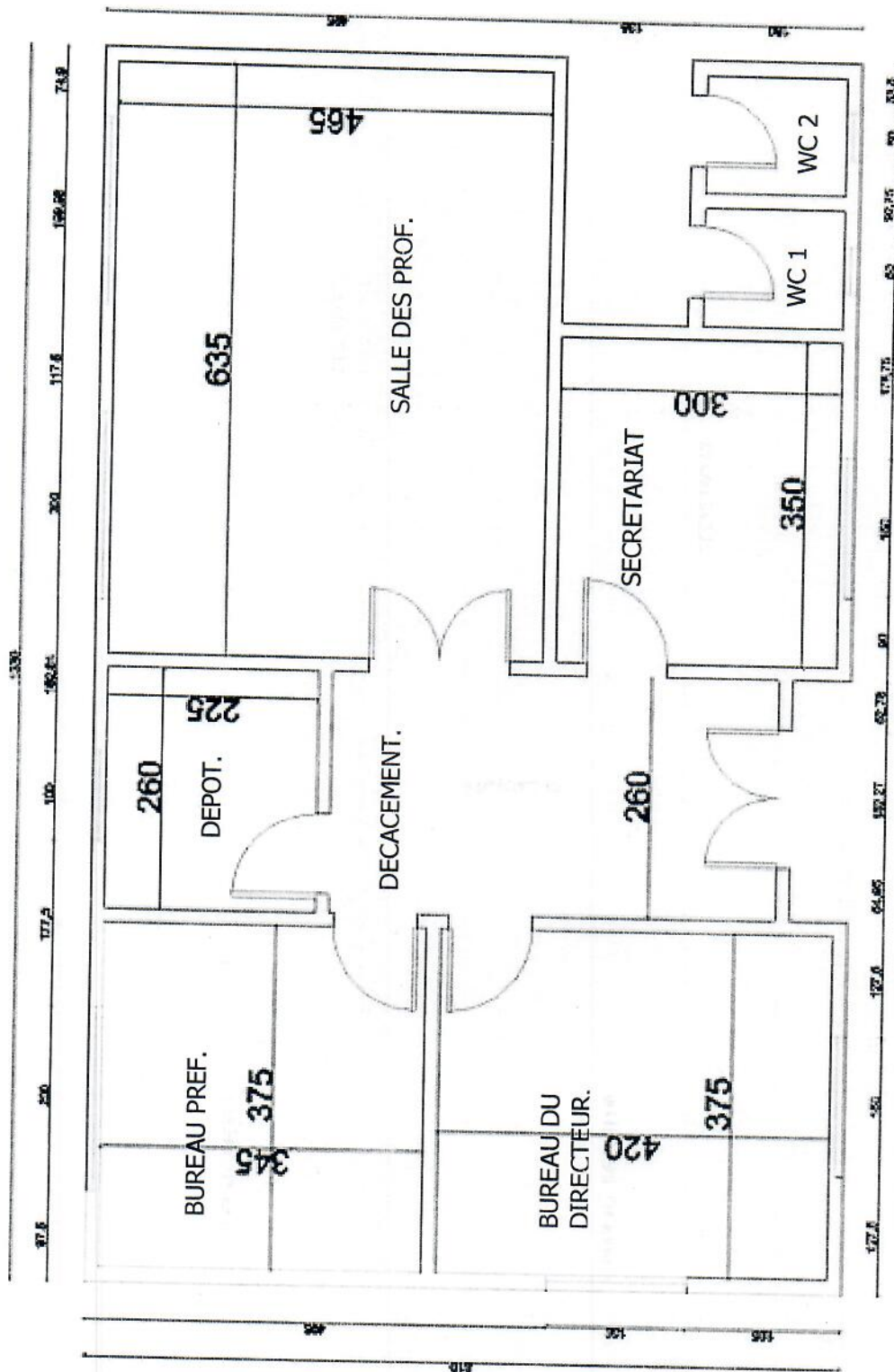
1.3	Travaux de révision du plafond et toutes sujétions	m ²	202,6	15	3039
	SOUS TOTAL 5				6 639,00
II.	REVETEMENT DU SOL SALLES DE CLASSE				
2.1	Réhabilitation pavement en carreaux antidérapant de 60x60cm et toutes sujétions y comprises	m ²	402	10	4 020,00
2.2	Révision des tableaux avec l'ardoisine verte et toutes sujétions	m ²	27	15	405,00
	SOUS TOTAL 6				4 425,00
III.	TOILETTE ET AMENAGEMENT EXTERIEUR				
3.1	Travaux de construction de la structure sanitaires et toutes sujétions	m ³	10,1	150	1 515,00
3.2	WC turc + accessoires	Pce	12	30	360,00
3.3	Tuyauteries et accessoires de raccordement de l'eau aux installations sanitaires	FFt	1	150	150,00
3.4	Portes pour toilettes	Pce	12	100	1 200,00
3.5	Carrelage + faïences aux murs Intérieurs	m ²	20	15	300,00
3.6	Travaux d'aménagement extérieur et plantation des arbres	m ²	250	5	1 250,00
	SOUS TOTAL 7				4 775,00
IV	PEINTURE				
4.1	Email à 1,50m au murs Intérieurs	m ²	121	6	726,00
4.2	Latex sur 3,50m aux murs extérieurs et au plafond	m ²	482,6	2,5	1 206,50
	SOUS TOTAL 8				1 932,50
V	VITRERIE				
5.1	Accessoires	FFt	1	200	200
5.2	Vitres pour portes et fenêtres (4mm d'épaisseur)	m ²	50	12	600
5.3	portes semi vitrée	pce	6	120	720
	SOUS TOTAL 9				1 520,00
VI.	CLOTURE PALLISSADE				
6.1	Fondation sur pieds avec poteaux en tuyauterie de 6"	m ³	15	35	525,00
	Accessoires	fft	1	1000	1 000,00
6.2	TREILLIS TYPE ADA-SS + soudures et fixation	ml	195	20	3 900,00

SOUS TOTAL 10				5 425,00
TOTAL				54 126,86
Main d'œuvre 30%				16238,058
Cout total Réhabilitation, construction bureau administratif et clôture				70 364,92
Travaux de forage d'un point d'eau potable à pompe immergée				32 623,75
Cout Equipements	1	1	19435	19 435,00
COUT GLOBAL DU PROJET				122 423,67

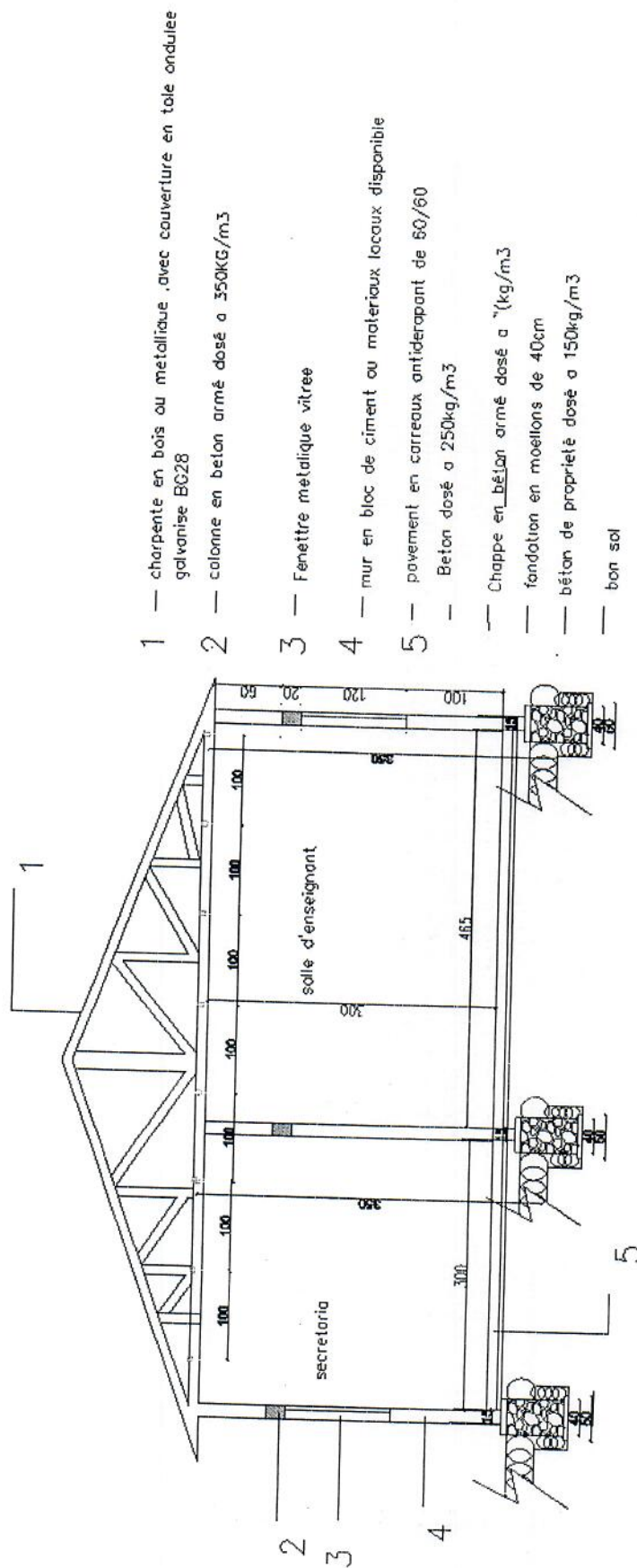
DEVIS DES EQUIPEMENTS ET MATERIELS POUR L'ECOLE

N°	Désignation	Unité	Quantité	P U/ USD	P T/USD
1	Chaise en plastique		10	10	100
2	Bancs (Pupitre)		144	90	12960
3	Armoires		6	250	1500
4	Chaise Directeur		2	150	300
5	Chaise visiteur		5	75	375
6	Table de bureau		2	250	500
7	Ordinateur complet avec imprimante		1	750	750
8	Matériels didactiques		1	1250	1250
9	Etagère		4	100	400
10	Table salle de réunion		1	500	500
11	Chaise salle réunion		10	50	500
12	Poubelle à pédales		6	50	300
	TOTAL				19 435

PLAN DE PROJECTION DU BATIMENT ADMINISTRATIF DE L'ECOLE



COUPE EN PROFIL



**PLANNING D'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION ET CONSTRUCTION DU BUREAU
ADMINISTRATIF DE L'ECOLE PRIMAIRE 1 KAMIKOLO**

TRAVAUX		PERIODE JUIN 2025											
		JUIN	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPT	OCT.	NOV.					
1	Travaux préparatoires Installation et ravitaillement chantier												
2	Révision de toiture (couverture, charpente, plafond)												
3	Révision pavement et carrelage et autres travaux de maçonnerie												
4	Construction bureau administratif et latrines												
5	Travaux de menuiserie métalliques et vitreries												
6	Rafraichissement des murs et tableaux noir												
7	Construction de la clôture en palissade												
8	Aménagement de la cour et plantation des arbres												
9	Réception de l'ouvrage												

Description détaillée du projet de construction et équipements d'une école primaire publique PROJET N°04

I. INFORMATION GENERALE

Titre du projet	: Construction et équipement d'une école primaire Publique
Durée du projet	: 85 Jours ouvrables
Période de commencement	: 2 ^{ème} trimestre 2026 (Mars)
Contexte et justification du projet	Ce projet consiste à apporter un appui secteur de l'éducation en termes de construction d'une infrastructure scolaire. L'école sera construite conformément aux normes et standards requis selon la note circulaire N°MINEPSP/CABMIN/010/2012 du 11/10/2012 relative aux directives sur les normes de construction des édifices scolaires.
Brève description	Ce projet consiste à construire une école primaire de six salles des classes et à les équiper en bancs de structure métallique et/ou de bois massif ainsi qu'en meubles de bureau. Cette école sera construite en matériaux durables : fondation en moellons, élévation des murs en briques cuites ou en blocs ciments avec colonnes et poutres en béton armé, toiture en tôles ondulées galvanisées (BG28). La structure et les dimensions du bâtiment scolaire sont les suivantes : - 6 salles de classe de 8 m x 7 m ; chacune avec un tableau à ardoisine verte - 1 bâtiment comprenant : • 1 salle de (6x4) m pour les enseignants, • 1 bloc sanitaire de 12 portes à raison de 12 portes pour les élèves et 2 pour le corps enseignant + 6 urinoirs pour les garçons et 1 latrine pour personnes vivant avec handicap conformément aux normes ; • 1 bâtiment administratif comprenant : 2 bureaux, 1 salle des réunions, 1 dépôt ;

	• Une clôture pour protéger l'école des interventions extérieures. - Hauteur sous plafond à 3,5 m ; - 1 point d'eau à pompe immergée solaire ; - Equipements en bancs. - 6 poubelles à deux roues installées pour la gestion des déchets
Objectifs :	- Doter les communautés d'une infrastructure éducative viable pour une éducation de base - Améliorer les conditions d'enseignement des enfants (élèves) du village Kitemena/Mukumbi et ses environs.
Localisation du projet (lieu de mise en œuvre)	: Village Kitemena/Mukumbi
Bénéficiaires	: Les élèves du village Kitemena/Mukumbi et ses Environs
Résultats attendus	- Une infrastructure éducative du degré primaire au village Kitemena/Mukumbi construite ; - Une infrastructure éducative viable et équipée en bancs et en mobiliers ; - Les conditions d'enseignements et d'apprentissage améliorées.
Activités pour atteindre les résultats	- Lancement des appels d'offre pour les entrepreneurs de construction, les fournisseurs d'équipements et les bureaux d'études devant effectuer les études géotechniques et topographiques : - Préparation ; - Publication des avis d'appel d'offre, distribution des dossiers d'appels d'offre ; - Evaluation des offres, passation des marchés. - Réalisation des études géotechniques et topographiques - Exécution des travaux de construction : - Travaux préparatoires ; - Terrassement et fondation ; - Travaux de gros œuvre ; - Travaux de second œuvre ;

	- Forage de puits d'eau potable ; - Equipement en bancs et en mobiliers de bureau ; - Remise de l'ouvrage à l'autorité locale.
Indicateurs objectivement vérifiables	- 6 salles de classe de 8 m x 7 m construites ; - 1 salle de 6x4 m des enseignants construits ; - 1 bloc sanitaire de 12 portes construit ; - 2 Bureaux construits ; - 1 salle des réunions construite ; - 1 enclos de clôture pour protéger l'école construit ; - 1 point d'eau potable foré ; - Les salles des classes et les bureaux équipés ; - 6 poubelles à deux roues installées.
Stratégies de mise en œuvre du projet	- Financement, gestion et supervision du projet par SURYA MINES SARL ; - Sélection des fournisseurs des services (études topographiques et géotechniques), des matériaux de construction et de l'entrepreneur de construction effectuée par appel d'offre par SURYA MINES SARL; - Exécution des travaux de construction conformément aux prescriptions techniques et au contrat par le fournisseur des services, des matériaux et par le constructeur.
Mécanisme du Suivi-évaluation	: Le suivi-évaluation sera assuré par le Comité Local de Suivi (CLS) présidé par Monsieur le l'Administrateur du Territoire de Kambove et composé d'un (1) délégué de SURYA MINES SARL et de quatre (4) représentants désignés des communautés locales. Le suivi-évaluation portera sur un certain nombre de volets, notamment la qualité des matériels 'équipements, le respect du chronogramme.
Coût global du projet	: 270 000,50 USD

II. DETAILS TECHNIQUES

COMPOSITION DE L'OUVRAGE :

- 1 Bloc d'un bâtiment de 6 salles de classe ;
- 1 Bâtiment administratif : Bureau, salle d'enseignants ;
- 1 Bloc de latrines de 12 cabines (garçon et fille séparées et personnes vivant avec handicap) ;
- 1 point d'eau potable ;
- 1 Cour de récréation ;
- 1 clôture.

STRUCTURES

1. Bloc d'un bâtiment de 6 salles de classe :

- **Fondation :**
 - ✓ En moellons reposant sur un béton de propreté et couronné par une chape d'égalisation.
- **Elévation :**
 - ✓ Murs : maçonneries en briques cuites de 0.10x0.12x 0.27cm au mortier du ciment ;
 - ✓ Chainage : fait en béton armé de 0.12x0.20x 148.7m.
- **Charpente et couverture :**
 - Charpente : toute métallique en cornière, ferT, tube carré et toutes sujétions ;
 - Couverture : En tôles galvanisées BWG28 et toutes sujétions ;
 - Plafond :
 - Gitage : en bois et toutes sujétions ;
 - Plaquage des feuilles : en timberite et toutes sujétions.
- **Revêtement :**
 - Murs : enduit au mortier du ciment ;
 - Sol : Couvert au mortier du béton non armé combiné du lissage au mortier de la barbotine.
- **Electricité**
 - Tubages, filerie de 2.5,1.5 et toutes sujétions ;
 - Différentes boîtes, lampes, et toutes sujétions.
- **Fourniture et pose de portes et fenêtres**
 - Portes : toutes métalliques, mi- vitrées et toutes sujétions ;

- Fenêtres : toutes métalliques vitrées avec toutes sujétions.
- **Badigeons**
 - Chaulage en couche légère ;
 - Peinture latex en couche doubles ;
 - Peinture acrylux en couche double sur toutes les huisseries, planches de rive et toutes sujétions.

2. Bâtiment Administratif

- **Fondation :**
 - En maçonnerie des moellons compris toutes sujétions liées à la fondation.
- **Elévation :**
 - Murs : maçonnées en briques cuites et au mortier du ciment compris toutes sujétions ;
 - Chainage : En béton armé de 0.12x0.20x65.60 m et toutes sujétions.
- **Charpente et couverture :**
 - Charpente : Toute métallique et toutes sujétions ;
 - Couverture : En tôles galvanisées BWG28 de 300cm et toutes sujétions.
- **Plafond :**
 - Gitage : en bois et toutes sujétions ;
 - Plaquage : en feuilles timberite et toutes sujétions.
- **Revêtement :**
 - Murs : enduit au mortier du ciment et toutes sujétions ;
 - Sol : pavement au mortier du béton non armé et lissé au mortier de la barbotine.
- **Electricité :**
 - Tubages en pvc, filerie 15 et 25 toutes en cuivre pur et toutes sujétions ;
 - Différentes boîtes, lampes prises et interrupteurs et toutes sujétions.
- **Fourniture et pose de portes et fenêtres :**
 - Portes : toutes métalliques, mi- vitrées et toutes sujétions ;
 - Fenêtres : toutes métalliques, vitrées et toutes sujétions.
- **Badigeons :**
 - Chaulage en couche légère ;
 - Peinture latex en couche double ;
 - Peinture acrylux en couche double sur toutes les huisseries, planches de rives et toutes sujétions.

3. Bloc Latrines

- **Fosse septique :**

- Maçonnerie en briques cuites en boutisse et toutes sujétions.

- **Chainage :** en béton armé de 0.12x0.20x24m.

- **Dalles amovibles et fixe :** en béton armé.

- **Cabine :** construite en briques cuites de 0.12x0.10x0.27cm au-dessus des dalles fixes.

- **Charpente et couverture :**

- Charpente : toutes métalliques et toutes sujétions ;
- Couverture : en tôles galvanisées BWG28 et toutes sujétions.

- **Revêtement :**

- Murs :
 - Enduit au mortier du ciment ;
 - Carreaux faïences ;
- Sol aux carreaux cérame.

- **Fourniture et pose de bacs sanitaires :**

- Turcs et toutes sujétions.

- **Plomberie :**

- En tuyauterie PVC et robinets métalliques et toutes sujétions

- **Badigeons**

- En peinture acrylux sur les portes et impostes et toutes les parties supérieures des murs et toutes sujétions.

- **Borne fontaine,** composée :

- Puits de forage de ± 180 m ;
- Piliers métalliques et toutes sujétions ;
- Citerne ;
- Pompe hydraulique alimentée par les panneaux solaires et toutes sujétions.

4. La Cour :

- En terre naturelle

5. Enclos de clôture :

- **Fondation :**

- En moellons et socles en béton armé et toutes sujétions

- **Elévation :**

- En palissade et toutes sujétions.

- **Portail :**

- Métallique à deux battants pour les véhicules et une autre petite porte pour les piétons.

Devis estimatif et quantitatif du projet de construction et équipements d'une école primaire publique

N°	NATURE DES TRAVAUX	UNITE	QTE	P.U EN USD	P.T EN USD
I	Installation, travaux préparatoires et repli chantier	Fft	1	3000	3 000,00
	Sous-total 1				3 000,00
II	FONDATION				
1	Excavation des fouilles de fondation	m3	68	10	680
2	Béton B de propreté dosée à 150Kg/m3	m3	8	150	1200
3	Maçonnerie des moellons	m 3	100	120	12000
5	Apport et compactage de la fondation en	m3	180	10	1800
6	Béton de sous-pavement	m3	35	150	5250
	Sous-total 2				20 930,00
III	ELEVATION DES MURS, CHAINAGES ET COLONNES				
1	Maçonnerie de murs (Briques cuite)	m2	1000	15	15 000,00
2	Colonnes de 0.15x0.25x400 en BA dosées à 350kg/m3	m3	5	350	1 750,00
3	Chainages en BA dosées à 350kg/m3	m3	8	400	3 200,00
	Sous -total 3				19 950,00
IV	CHARPENTERIE, COUVERTURE EN TOLES GALVANISEES				
1	Charpenterie en bois massif traité au Peintoxol	m3	11,7	450	5 242,50
2	Planches de rives en bois de 2.5x0.25x450	m3	7	200	1 400,00
3	Couverture en bac autoportant et toutes sujétions .	m2	985	17	16 745,00
	Sous -total 4				23 387,50
V	REVETEMENT DES MURS ET DU SOUS-PAVEMENT				
1	Enduit lissé au mortier du ciment sur les murs extérieurs	m 2	829	5	4 145,00
2	Aménagement des tableaux à ardoisine verte	m 2	54	20	1 080,00

3	Enduit lissé au mortier du ciment sur les murs intérieurs	m2	972	5	4 860,00
4	Fourniture et pose de revêtement du sol type grès cérames	m2	602	25	15 050,00
5	Fourniture et pose de revêtement sur les murs des faïences	m2	30,2	25	755,00
	SOUS TOTAL 5				25 890,00
VI	HUISSERIE				
1	Fourniture et pose des portes mi- vitrées avec serrure	pce	25	200	5 000,00
	Fourniture et pose des portes en bois massifs pour les bureaux et toutes sujétions	pce	4	250	1 000,00
2	fourniture et pose des fenêtres complètes et toutes sujétions	pce	54	150	8 100,00
	SOUS TOTAL 6				14 100,00
VII	TRAVAUX ELECTRICITE				
1	Pose et fourniture d'un tableau divisionnaire de 36 circuit et accessoires	Pce	1	100	100
2	Pose et fourniture de filerie de 1.5 mm2 cuivre pur	rleaux	5	50	250
3	Pose et fourniture de filerie de 2.5mm2 cuivre pur	rleaux	8	75	600
4	Fourniture et pose des points lumineux	Pce	23	10	230
5	Fourniture et pose de prise de courant	Pce	45	10	450
6	Achat kit complet panneaux solaire	kit	4	1500	6000
7	Pose et fourniture des fourreaux pour fileries	Pce	150	2	300
8	Accessoires	FFT	1	750	750
	SOUS TOTAL 7				8 680,00
VIII	TRAVAUX DE PEINTURE				
1	Préparation de la surface avec mastic	m2	800	5	4 000,00
2	Pose latex sur murs	m2	800	3	2 400,00
3	Pose email sur les murs sanitaire à 1.5 m hauteur	m2	40	7	280,00
	SOUS TOTAL 8				6 680,00
IX	TRAVAUX DE PLOMBERIE ET SANITAIRES				
1	Maçonnerie d'une fosse septique (8x 2.5 x3)	Pce	1	3000	3 000,00

2	Maçonnerie d'un puits perdus (diamètre 2)	Pce	1	1500	1 500,00
3	Maçonnerie des cabines latrines et toutes sujétions	m2	16	250	4 000,00
4	Réseau d'évacuation des eaux de ruissellement et usées	ml	200	10	2 000,00
5	Fourniture des WC turcs	Pce	14	35	490,00
	Fourniture portes , pose des urinoirs et accessoires	fft	1	2 000	2 000,00
	SOUS TOTAL 9				12 990,00
X	TRAVAUX DE CLOTURE ET AMENAGEMENT EXTERIEUR				
	Fondation				
1	Excavation Des Fouilles Pour Fondation	M3	64	20	1280
2	Coulée Du Semelle De Propreté	M3	3	250	750
3	Coulé des socles et poteaux métalliques 3"	M3	7	200	1400
4	Pose des treillis et travaux de soudure	ml	240	35	8400
	SOUS TOTAL 10				11 830,00
XI	ELEVATION DE LA CLOTURE EN PALISSADE				
2	Maçonnerie d'un mur pour support portail, coulé de deux colonnes et pose portail	M2	5	350	1 750,00
4	Travaux D'aménagement Extérieur Toutes Sujétions Comprises	M3	450	20	9 000,00
	SOUS TOTAL 11				10 750,00
	Total				158 187,50
	Main d'œuvre 30%				47456,25
	Etudes Géotechnique et topographique	1	1	7 000,00	7 000,00
	Total Construction				212 643,75
	Cout des équipements	1	1	24 733	24 733,00
	Forage d'un point d'eau potable à pompe immergée avec panneaux solaires	1	1	32 624	32 623,75
	COUT GLOBAL CONSTRUCTION				270 000,50

DEVIS DES EQUIPEMENTS ET MATERIELS POUR L'ECOLE

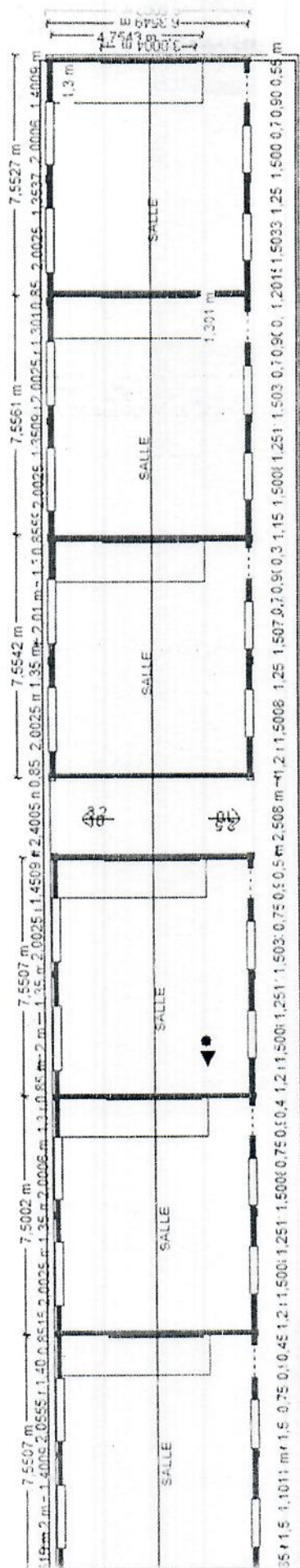
N°	Désignation	UNITE	Qté	P .U /USD	P.T/ USD
1	Chaise en plastique		10	10	100
2	Bancs (Pupitre)		144	90	12960
3	Armoires		6	350	2100
4	Chaise Directeur		3	150	450
5	Chaise visiteur		6	75	450
6	Table de bureau		3	350	1050
7	Ordinateur complet avec imprimante		3	800	2400
8	Matériels didactiques		1	1598	1598
9	Etagère		4	100	400
10	Table salle de réunion		1	1500	1500
11	Chaise salle réunion		15	75	1125
12	Poubelle à deux roues (gestion des déchets)		4	150	600
TOTAL					24 733

PLANNING DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE PRIMAIRE

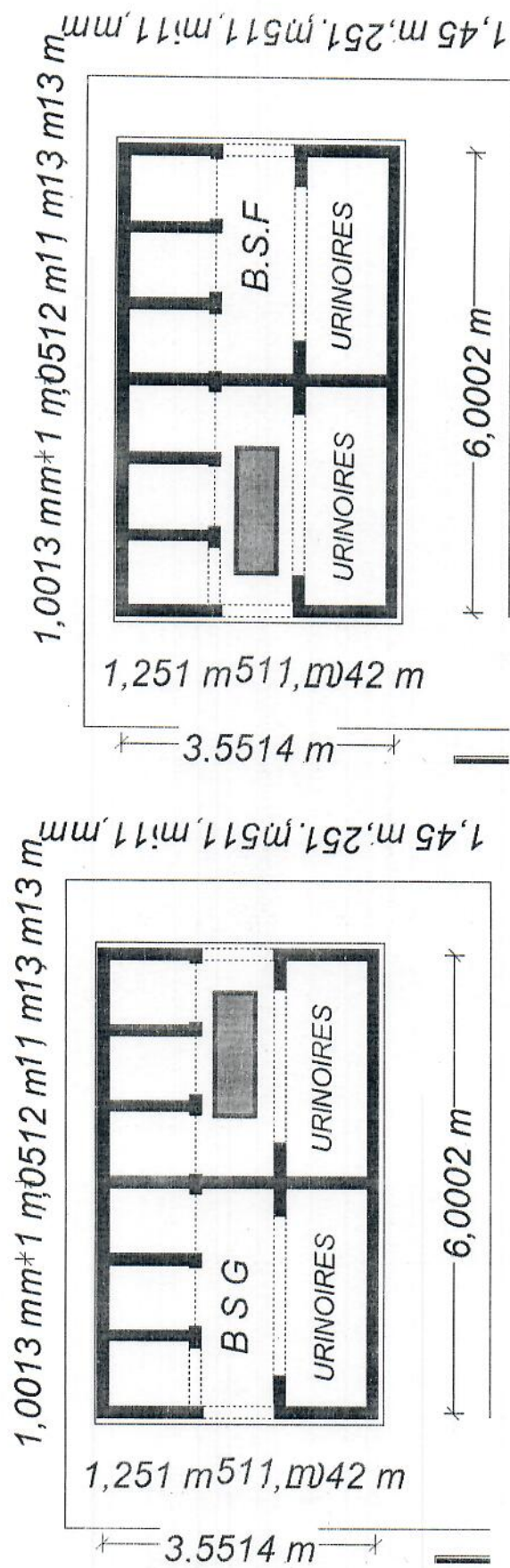
N°	Déroulement	1 ^{er} mois												2 ^{ième} mois												3 ^{ième} mois														
		3J	3J	3J	3J	3J	3J	3J	3J	3J	3J	3J	3J	3J	3J	3J	3J	3J	3J	3J	3J	3J	3J	3J	3J	3J	3J	3J	3J	3J	3J	3J	3J	3J	3J	3J	3J	3J		
01	Installation																																							
02	Travaux préparatoires																																							
03	implantation																																							
04	Terrassement																																							
05	Maçonnerie de fondation																																							
06	Sous pavement																																							
07	Maçonnerie des murs																																							
08	Colonnes et chainages																																							
09	Charpente, couverture et plafond																																							
10	Electricité et plomberie																																							
11	Pose des portes et fenêtres																																							
12	Revêtement des murs																																							
13	Peinture et vitrerie																																							
14	Construction de l'enclos																																							
15	Aménagement, replis chantier																																							

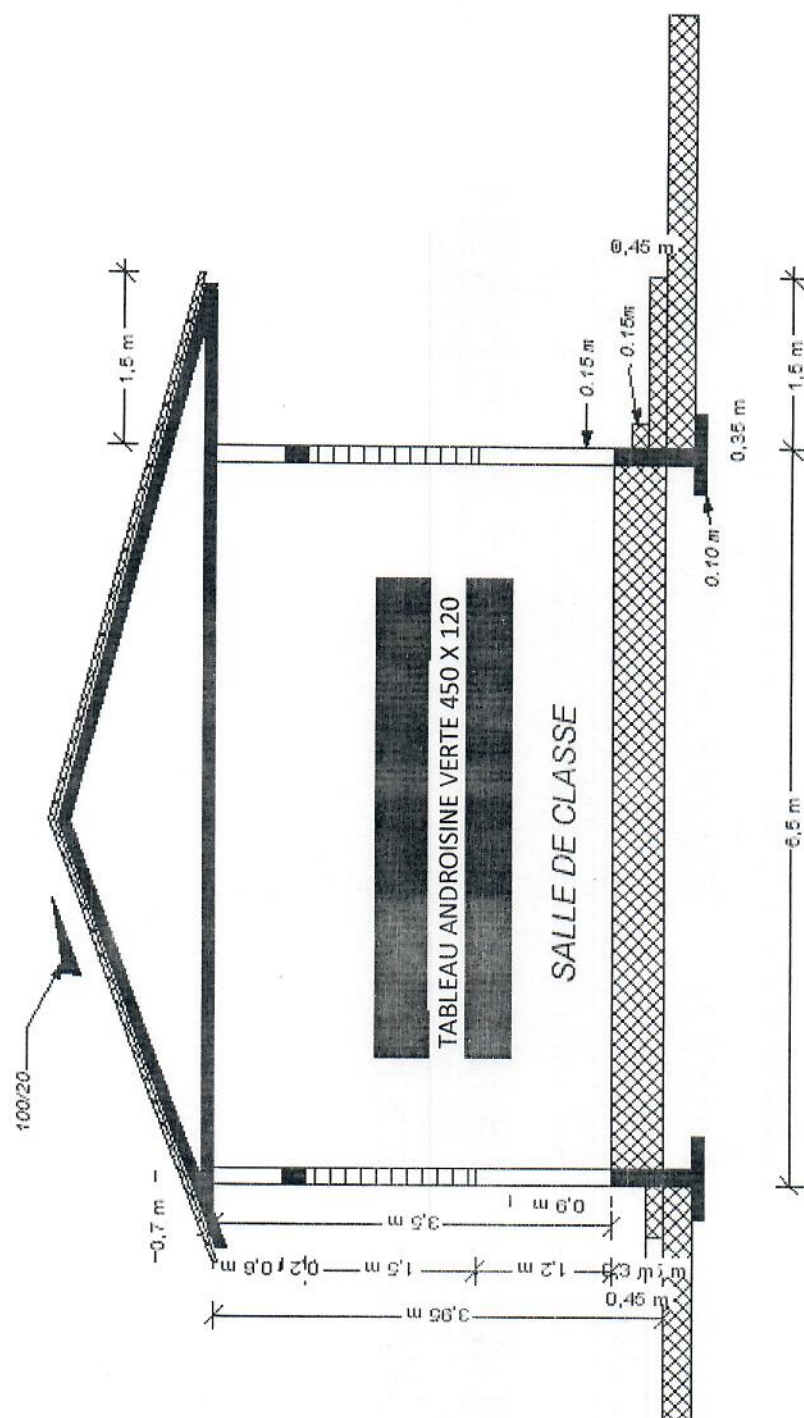
[illegible]

VUE EN PLAN



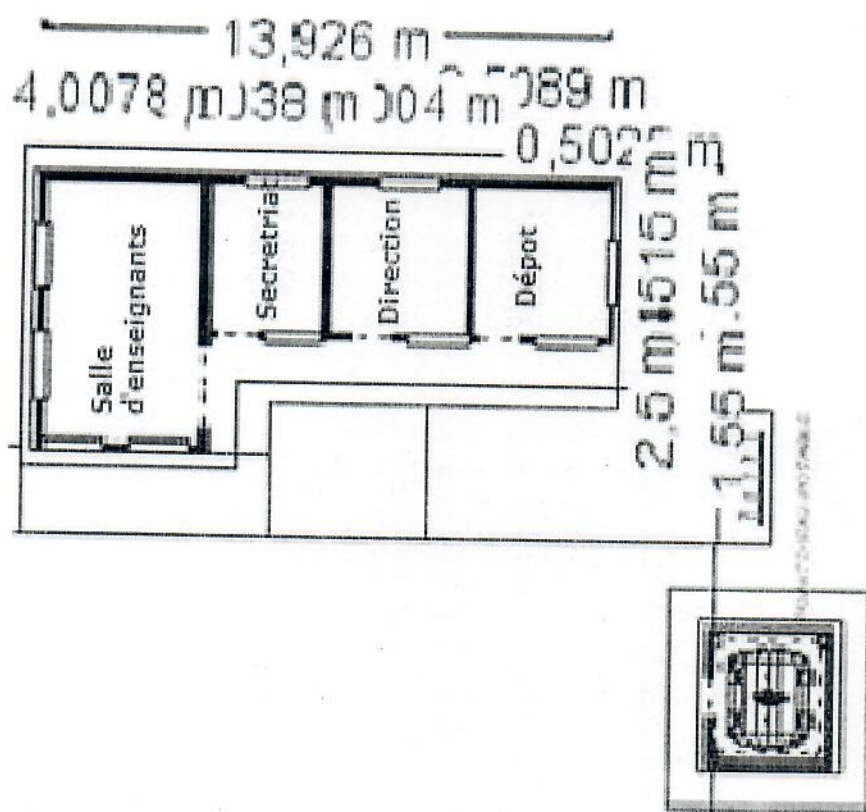
VUE EN PLAN BLOC SANITAIRES



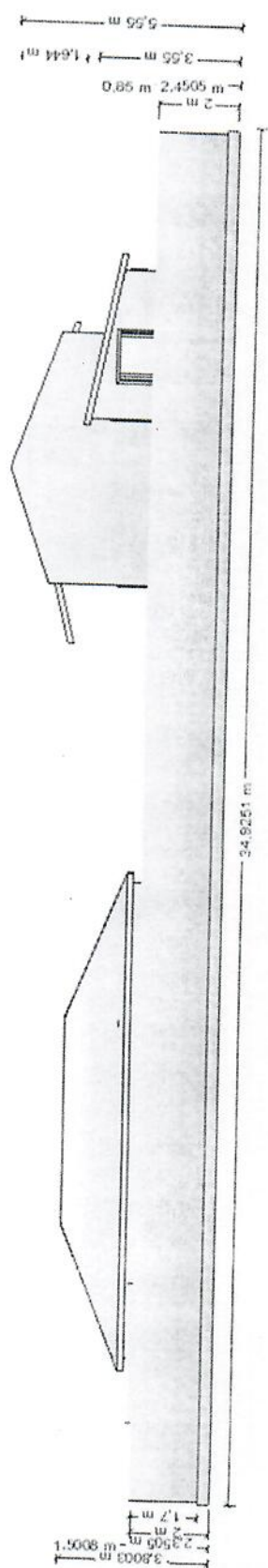


COUPE TRANSVERSALE

VUE EN PLAN BUREAU ET POINT D'EAU POTABLE



Plan de coupe profil B.



Architectural floor plan of a school building. The plan shows a long rectangular building with several rooms and a central corridor. Dimensions are provided for various sections and rooms.

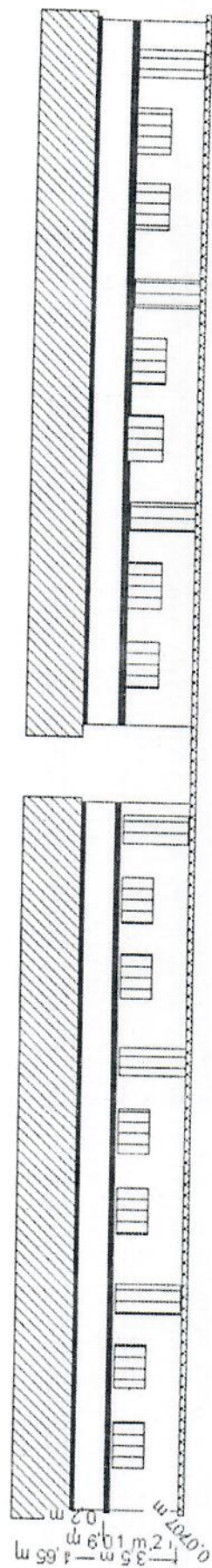
Dimensions:

- Overall length: 51,0513 m
- Section 1 (left): 8 m, 24,0021 m, 8,0025 m, 24,0005 m
- Section 2 (middle): 8,0077 m, 8,0002 m, 8,0025 m
- Section 3 (right): 13,926 m, 4,0078 m, 3,38 m, 3,04 m, 3,89 m, 0,502 m
- Section 4 (bottom right): 2,5 m, 15,55 m, 1,55 m, 5,55 m
- Section 5 (bottom left): 8,0025 m, 1,5 m, 1,5 m
- Section 6 (bottom right): 6,0519 m

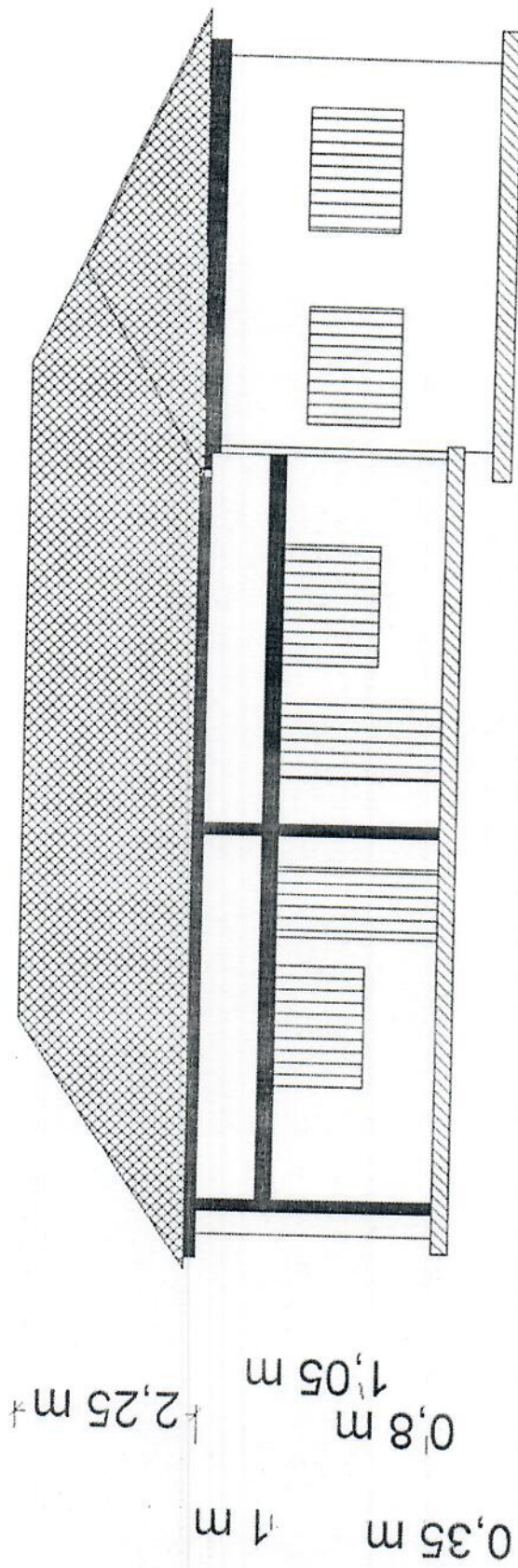
Room Labels:

- CLASSE (Classroom) - Multiple rooms labeled CLASSE
- SALE (Sales) - Room labeled SALE
- SAISON 1, SAISON 2, SAISON 3 (Seasons) - Rooms labeled SAISON 1, SAISON 2, SAISON 3
- SAISON 4 (Season) - Room labeled SAISON 4
- SAISON 5 (Season) - Room labeled SAISON 5
- SAISON 6 (Season) - Room labeled SAISON 6
- SAISON 7 (Season) - Room labeled SAISON 7
- SAISON 8 (Season) - Room labeled SAISON 8
- SAISON 9 (Season) - Room labeled SAISON 9
- SAISON 10 (Season) - Room labeled SAISON 10
- SAISON 11 (Season) - Room labeled SAISON 11
- SAISON 12 (Season) - Room labeled SAISON 12
- SAISON 13 (Season) - Room labeled SAISON 13
- SAISON 14 (Season) - Room labeled SAISON 14
- SAISON 15 (Season) - Room labeled SAISON 15
- SAISON 16 (Season) - Room labeled SAISON 16
- SAISON 17 (Season) - Room labeled SAISON 17
- SAISON 18 (Season) - Room labeled SAISON 18
- SAISON 19 (Season) - Room labeled SAISON 19
- SAISON 20 (Season) - Room labeled SAISON 20
- SAISON 21 (Season) - Room labeled SAISON 21
- SAISON 22 (Season) - Room labeled SAISON 22
- SAISON 23 (Season) - Room labeled SAISON 23
- SAISON 24 (Season) - Room labeled SAISON 24
- SAISON 25 (Season) - Room labeled SAISON 25
- SAISON 26 (Season) - Room labeled SAISON 26
- SAISON 27 (Season) - Room labeled SAISON 27
- SAISON 28 (Season) - Room labeled SAISON 28
- SAISON 29 (Season) - Room labeled SAISON 29
- SAISON 30 (Season) - Room labeled SAISON 30
- SAISON 31 (Season) - Room labeled SAISON 31
- SAISON 32 (Season) - Room labeled SAISON 32
- SAISON 33 (Season) - Room labeled SAISON 33
- SAISON 34 (Season) - Room labeled SAISON 34
- SAISON 35 (Season) - Room labeled SAISON 35
- SAISON 36 (Season) - Room labeled SAISON 36
- SAISON 37 (Season) - Room labeled SAISON 37
- SAISON 38 (Season) - Room labeled SAISON 38
- SAISON 39 (Season) - Room labeled SAISON 39
- SAISON 40 (Season) - Room labeled SAISON 40
- SAISON 41 (Season) - Room labeled SAISON 41
- SAISON 42 (Season) - Room labeled SAISON 42
- SAISON 43 (Season) - Room labeled SAISON 43
- SAISON 44 (Season) - Room labeled SAISON 44
- SAISON 45 (Season) - Room labeled SAISON 45
- SAISON 46 (Season) - Room labeled SAISON 46
- SAISON 47 (Season) - Room labeled SAISON 47
- SAISON 48 (Season) - Room labeled SAISON 48
- SAISON 49 (Season) - Room labeled SAISON 49
- SAISON 50 (Season) - Room labeled SAISON 50
- SAISON 51 (Season) - Room labeled SAISON 51
- SAISON 52 (Season) - Room labeled SAISON 52
- SAISON 53 (Season) - Room labeled SAISON 53
- SAISON 54 (Season) - Room labeled SAISON 54
- SAISON 55 (Season) - Room labeled SAISON 55
- SAISON 56 (Season) - Room labeled SAISON 56
- SAISON 57 (Season) - Room labeled SAISON 57
- SAISON 58 (Season) - Room labeled SAISON 58
- SAISON 59 (Season) - Room labeled SAISON 59
- SAISON 60 (Season) - Room labeled SAISON 60
- SAISON 61 (Season) - Room labeled SAISON 61
- SAISON 62 (Season) - Room labeled SAISON 62
- SAISON 63 (Season) - Room labeled SAISON 63
- SAISON 64 (Season) - Room labeled SAISON 64
- SAISON 65 (Season) - Room labeled SAISON 65
- SAISON 66 (Season) - Room labeled SAISON 66
- SAISON 67 (Season) - Room labeled SAISON 67
- SAISON 68 (Season) - Room labeled SAISON 68
- SAISON 69 (Season) - Room labeled SAISON 69
- SAISON 70 (Season) - Room labeled SAISON 70
- SAISON 71 (Season) - Room labeled SAISON 71
- SAISON 72 (Season) - Room labeled SAISON 72
- SAISON 73 (Season) - Room labeled SAISON 73
- SAISON 74 (Season) - Room labeled SAISON 74
- SAISON 75 (Season) - Room labeled SAISON 75
- SAISON 76 (Season) - Room labeled SAISON 76
- SAISON 77 (Season) - Room labeled SAISON 77
- SAISON 78 (Season) - Room labeled SAISON 78
- SAISON 79 (Season) - Room labeled SAISON 79
- SAISON 80 (Season) - Room labeled SAISON 80
- SAISON 81 (Season) - Room labeled SAISON 81
- SAISON 82 (Season) - Room labeled SAISON 82
- SAISON 83 (Season) - Room labeled SAISON 83
- SAISON 84 (Season) - Room labeled SAISON 84
- SAISON 85 (Season) - Room labeled SAISON 85
- SAISON 86 (Season) - Room labeled SAISON 86
- SAISON 87 (Season) - Room labeled SAISON 87
- SAISON 88 (Season) - Room labeled SAISON 88
- SAISON 89 (Season) - Room labeled SAISON 89
- SAISON 90 (Season) - Room labeled SAISON 90
- SAISON 91 (Season) - Room labeled SAISON 91
- SAISON 92 (Season) - Room labeled SAISON 92
- SAISON 93 (Season) - Room labeled SAISON 93
- SAISON 94 (Season) - Room labeled SAISON 94
- SAISON 95 (Season) - Room labeled SAISON 95
- SAISON 96 (Season) - Room labeled SAISON 96
- SAISON 97 (Season) - Room labeled SAISON 97
- SAISON 98 (Season) - Room labeled SAISON 98
- SAISON 99 (Season) - Room labeled SAISON 99
- SAISON 100 (Season) - Room labeled SAISON 100

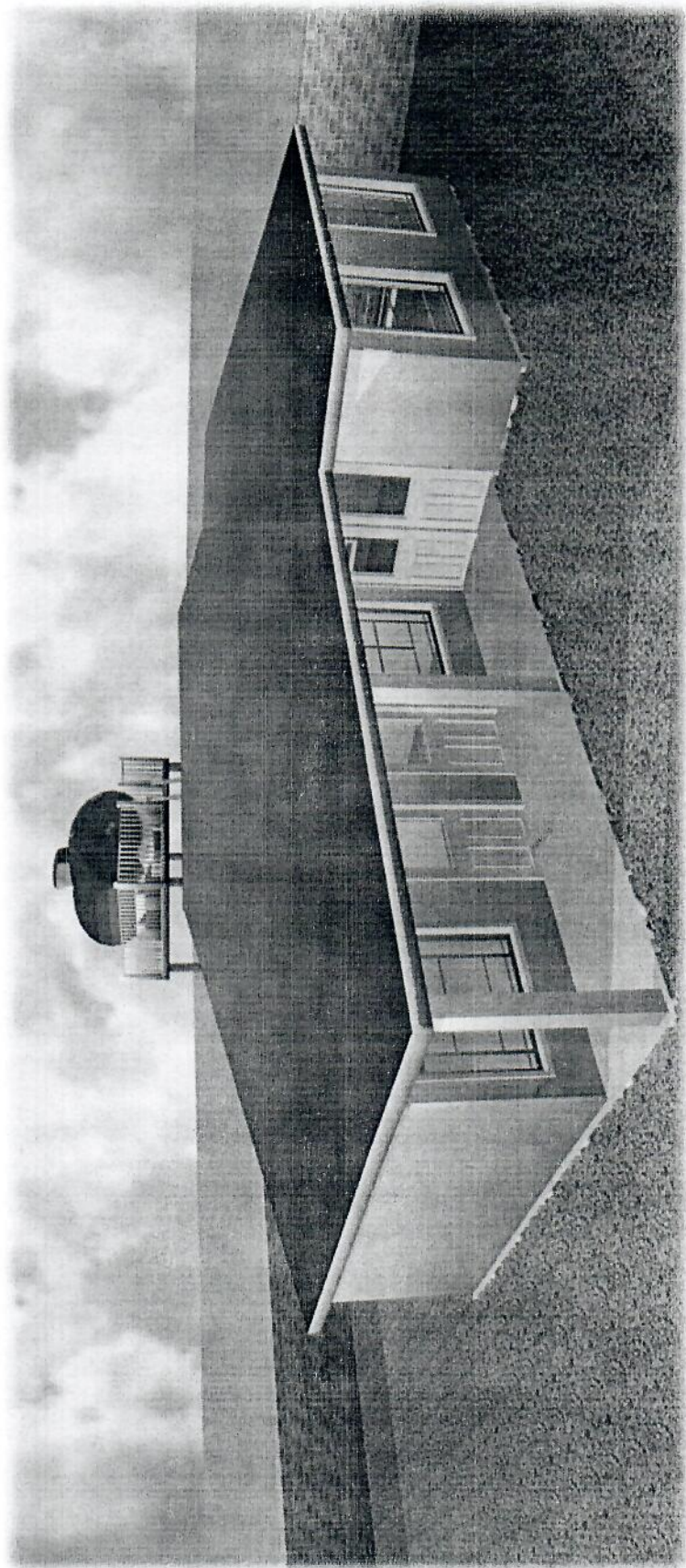
COUPE FACADE LATERALE PRINCIPALE



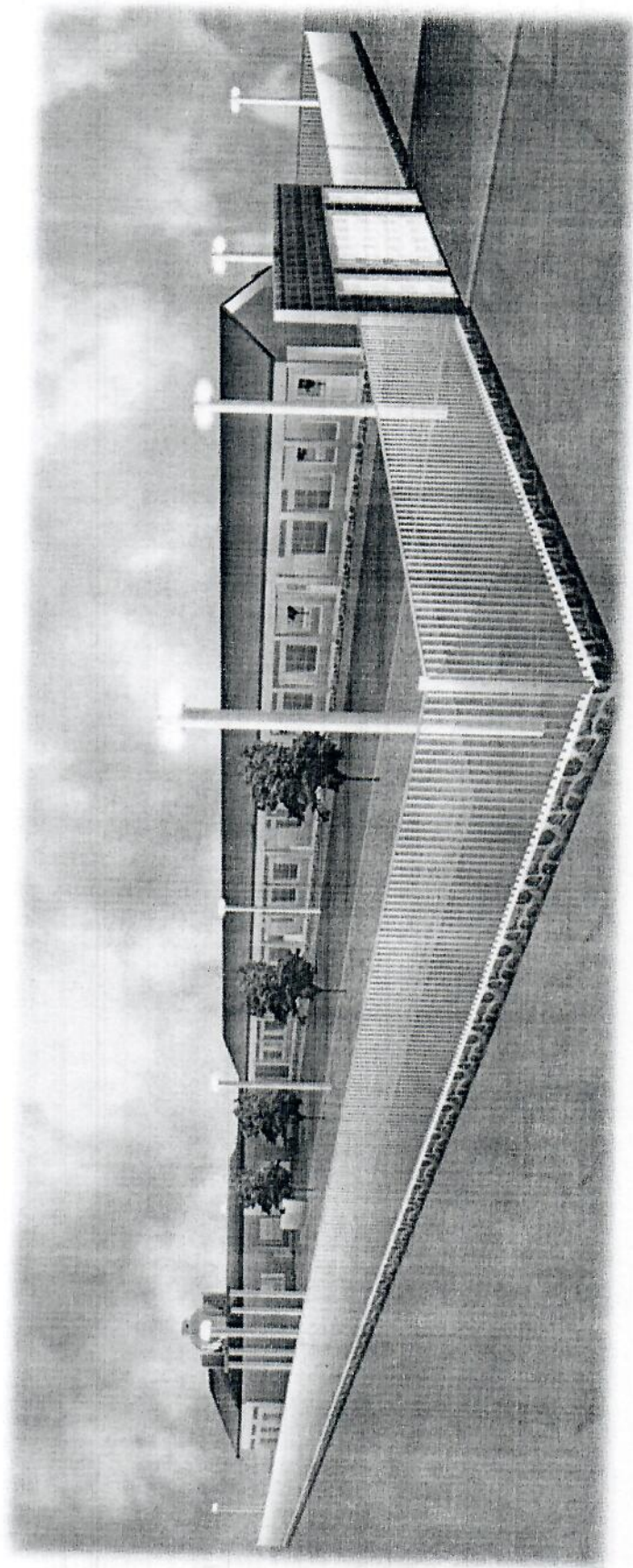
FACADE PRINCIPALE DU BUREAU



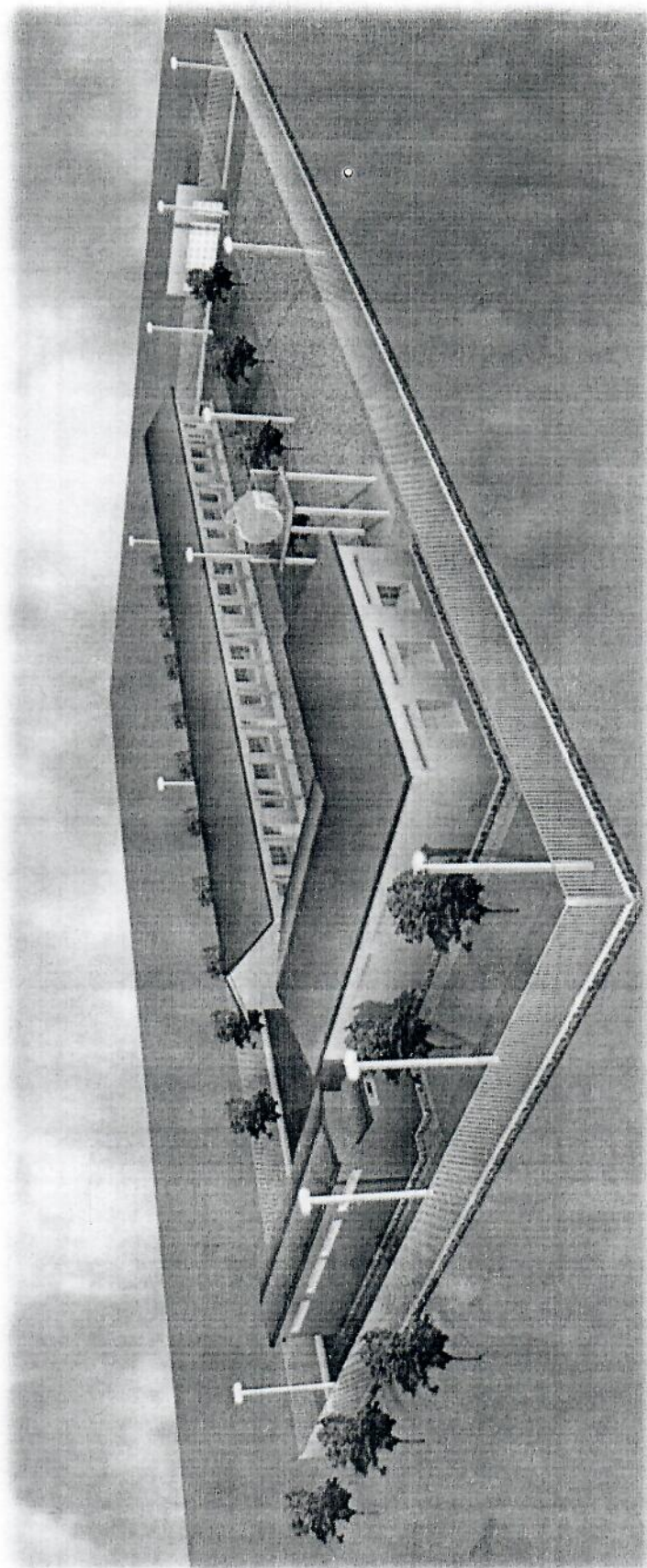
BUREAU : RENDUE PRINCIPALE



VUE EN PERSPECTIVE A



VUE EN PERSPECTIVE B



Description détaillée du projet de construction des postes de santé et équipements PROJET N°05

I. INFORMATION GENERALE

Titre du projet	: Construction des postes de santé et équipements
Bénéficiaires	: Communautés de Kitemena/Mukumbi, Kawama et leurs environs.
Localisation du projet (lieu de mise en œuvre)	: Villages Kitemena/Mukumbi et Kawama/Tenke
Objectifs	- Doter les communautés de deux infrastructures de santé viable ; - Améliorer la prise en charge des premiers soins médicaux des communautés.
Résultats attendus	- Deux infrastructures de santé viable dotées ; - la prise en charge des soins médicaux des communautés Améliorées.
Durée du projet	: 85 Jours ouvrables pour chaque ouvrage
Période de commencement	: 2 ^{ème} Trimestre 2025 (Juin) et 2 ^{ème} trimestre 2026 (Juin)
Contexte et justification du projet	: la santé reste la priorité des priorités dans le monde entier ; en particulier en République Démocratique du Congo. Un constant amère se dégage dans les villages riverains de la société SURYA MINES SARL ; les populations locales des villages impactés par le projet minier SURYA MINES SARL font des dizaines de Kilomètres pour retrouver un poste de secours sanitaire. Ainsi, ce besoin étant exprimé par les communautés locales, faisant aussi partie des priorités à tous les niveaux ; local, provincial et national ; a été retenu par la société SURYA MINES SARL afin de concourir à la vision du gouvernement central et à apporter un plus aux infrastructures de base du secteur de santé de la Province du Haut-Katanga en vue notamment d'améliorer l'accès aux soins de santé des communautés locales impactées par le projet minier SURYA MINES SARL et ses environs. Ce projet portera singulièrement sur la construction

	de deux postes de santé dans les deux villages.
Brève description	Ce projet portera sur la construction de deux postes de santé aux villages Kitemena/Mukumbi et Kawama/Tenke suivant les normes et le standard du ministère de la santé publique de la République Démocratique du Congo. Ces deux postes de santé seront construits en matériaux dont la fondation en moellons, élévation des murs en briques cuites ou en blocs ciments et les poutres en béton armé, toiture en tôles ondulées galvanisées (BG28). La structure est essentiellement composée de : - un bâtiment du poste ; - un incinérateur ; - une fosse à placentas ; - des murs de clôture ; - un forage de puits d'eau potable à pompe immergée ; - un hangar ; - des sanitaires pour hommes et femmes séparés. Il est également prévu un apport des matériels et des équipements de base ; Plantation des arbres
Stratégies de mise en œuvre du projet	- Le premier poste de santé sera construit au village Kawama/Tenke en 2025 et le second poste de santé sera construit à Kitemena/Mukumbi en 2026 ; - Financement, gestion et supervision du projet par SURYA MINES SARL ; - Sélection des fournisseurs des services (études topographiques et géotechniques), des matériaux de construction et de l'entrepreneur de construction effectuée par appel d'offre par SURYA MINES SARL ; - Exécution des travaux de construction conformément aux prescriptions techniques et au contrat par le fournisseur des services, des matériaux et par le constructeur ; - La gestion de ces postes suivra le canal officiel prévu par la législation congolaise en matière de

	la santé publique, ainsi ces postes de santé sera remis à la disposition du Ministère provincial de la santé publique pour être gérés par la zone de Santé.
Mécanisme du suivi-évaluation	: Le suivi-évaluation sera assuré par le Comité Local de Suivi (CLS) présidé par Monsieur le l'Administrateur du Territoire de Kambove et composé d'un (1) délégué de SURYA MINESSARL et de quatre (4) représentants désignés des communautés locales. Le suivi-évaluation portera sur un certain nombre de volets, notamment la qualité des matériels, d'équipements et le respect du chronogramme.
Coût global du projet	: 123 700 USD

II. DETAILS TECHNIQUES

1. COMPOSITION DE L'OUVRAGE

- 1 bâtiment de 11 locaux, dont :
 - Salle de consultation ;
 - Laboratoire ;
 - Pharmacie ;
 - Vestiaire ;
 - Bureau ;
 - Réception ;
 - Magasin ;
 - Hall d'attente ;
 - Salle des soins ;
 - Salle d'observation (pédiatrie) ;
 - Salles d'observation hommes et femmes.
- 2 blocs sanitaires de 7 cabines ;
- 1 Incinérateur ;
- 1 mur de clôture.

2. STRUCTURE

1) Bâtiment de 11 locaux

- **Fondation :**

a) Béton de propreté

Confection et mise en œuvre en fond de fouilles d'un béton de propreté dosé à 150 kg/m³, épaisseur de 5 cm.

b) Semelles filantes et isolées

L'exécution de semelles filantes ou isolées de 15 cm d'épaisseur minimum, coulées sur un béton de propreté de 5 cm. Béton dosé à 350 kg/m³, y compris toutes sujétions d'exécution. Le béton sera coulé à pleines fouilles.

c) Maçonnerie

En moellons reposant sur un béton de propreté, reprenant les socles des colonnes et couronné par une chape d'égalisation.

• **Elévation :**

- Murs : maçonneries en briques cuites liées au mortier de ciment dosé à 300kg/m² ;
- Chainage :
La fabrication et mise en œuvre des armatures et du béton armé des poteaux, chaînage, coffrage Suivra les plans y compris toutes sujétions des coffrages, etc. Béton dosé à 350 kg/m³.

• **Charpente et couverture :**

- Charpente :
L'ensemble est réalisé en métallique (en cornière, fer T, tube carré) et toutes sujétions Toutes les pièces de charpente portant sur les murs en briques sont ancrées sur ses murs à l'aide de fers n°6 lisse passant ensuite en dessous des chainages, ce qui permet la liaison avec les murs par le chaînage. L'ensemble de la charpente reçoit 2 couches de peinture antirouille.
- Couverture :
En tôles galvanisées BWG28 et toutes sujétions.

• **Plafond :**

- Gitage : en bois de 5/5 et toutes sujétions ;
- Plaquage des feuilles : en timberite et toutes sujétions.

• **Revêtement :**

- Murs : enduit au mortier de ciment ;
- Sol : Couvert au mortier de béton non armé combiné au lissage au mortier de la barbotine.

- **Electricité :**
 - Tubages, filerie de 2.5 ,1.5 et toute sujétions ;
 - Différentes boîtes, lampes, et toutes sujétions.
- **Fourniture et pose de portes et fenêtres :**
 - Portes : toutes métalliques, mi- vitrées et toutes sujétions ;
 - Fenêtres : toutes métalliques vitrées avec toutes sujétions.
- **Badigeons :**
 - Chaulage en couche légère ;
 - Peinture latex en couche double ;
 - Peinture acrylux en couche double sur toutes les huisseries, planches de rives et toutes sujétions.

2) Bloc latrines

- **Fosse septique :**
 - Maçonnerie en briques cuite en boutisse et toutes sujétions.
- **Chainage :**
 - En béton armé exécuté avec des aciers propres et exempt de tout défaut et coffrage sans défaillance technique pour éviter la perte de la compression et la coulée de laitance.
- **Dalles amovibles et fixe :**
 - En béton armé coulé dans des coffrages avec séparateur tout en respectant la durée maximale de prise dosée à 350 kg/m³.
- **Cabine :**
 - Construite en briques cuites de 0.12x0.10x0.27cm au-dessus des dalles fixes (Total m²16.6).
- **Charpente et couverture :**
 - Charpente : toutes métalliques et toutes sujétions ;
 - Couverture : en tôles galvanisées BWG28 et toutes sujétions.
- **Revêtement :**
 - Murs :
 - Enduit au mortier du ciment ;
 - Carreaux faillance ;
 - Sol : aux carreaux cérame.
- **Fourniture et pose de bacs sanitaires :**
 - Turcs et toutes sujétions.
- **Plomberie :**
 - En tuyauterie PVC et robinets métalliques et toutes sujétions.

- **Badigeons :**

- En peinture acrylux sur les portes et impostes et toutes les parties supérieures des murs et toutes sujétions.

3) Mur de clôture :

- **Fouilles :**

L'Exécution des fouilles en trous et ou en rigole pour semelles isolées et filantes, seront soigneusement exécutées suivant le plan de fondation et devront atteindre une profondeur requise selon les types de sol.

Les fonds des fouilles devront être dressés, mis à niveau et nécessairement compacter manuellement.

- **Maçonnerie :**

En moellons reposant sur un béton de propreté, reprenant les socles des poteaux métalliques et couronné par une chape d'égalisation.

- **Elévation :**

Faite en palissade (cornières, fer T et tubes carrés) reliés par la soudure.

4) Incinérateur :

Exécuté en maçonnerie des briques cuites sur un sous bassement en béton armé et finissant par une tuyauterie métallique servant de cheminé.

Devis estimatif et quantitatif du projet de construction des postes de santé

N°	Nature des travaux	Unité	Quantité	P.U/USD	P.T/ USD
I	Installation et replis chantier	FF	1	1000	1000
	Sous-total		-	-	1000
II	Travaux de fondation				
	Excavation des fouilles	m3	70	2,5	175
	Semelle de propreté	m3	2,65	100	265
	Maçonnerie des moellons	m3	30	50	1500
	Sous-total				1940
III	Elévation des murs et chainage				
	Maçonnerie des briques	m2	190,1	10	1901

	Chainage	m3	2,15	250	537,5
	Sous-total				
IV	Charpente et couverture				2438,5
	Charpente	m3	4,6	200	920
	Couverture	m2	349,25	7,14	2493,645
	Plafond	m2	32,9	5	164,5
	Sous-total				
V	Revêtement des murs				3578,145
	Enduit sur murs	m2	221	2,5	552,5
	Sous-total				
VI	Pose des portes et fenêtres				552,5
	Portes	pce	8	150	1200
	Fenêtre	pce	8	100	800
	Sous-total				
VII	Electricité				2000
	Achat et pose des panneaux solaire et Accessoires	FF	1	800	800
	Sous-total				
VIII	Bloc Sanitaires et plomberie				800
	Construction sanitaire (Fosse septique, bloc de 6 cabines toutes sujétions comprises	pce	1	1000	1000
	Sous-total				
	Sous-total				1000
	Préparation de la surface au stucco (mastique)	m2	380	1,2	456
	Pose latex	m2	250	1,5	375
	Pose Email	m2	20	4	80
	Sous-total				
	Sous-total				911
	Travaux d'aménagement extérieur et plantation d'arbres				
	Travaux préparatoires et plantation d'arbres	M ²	45	2,5	112,5
	Epandage graviers	M ³	3	50	150
	Bétonnages des trottoirs	M ³	4	125	500
	sous-total				
	Sous-total				762,5
	Travaux de construction de l'incinérateur, trou à placenta et à ordures et bac à ordures	M3	45	10	450

	Sous-total				450
	Travaux de construction de la clôture	M ²	120	10	1200
	Sous-total				1200
	Total				16 182,65
	Main d'œuvres 25 %				4045,6613
	Etudes géotechnique et topographique		1	1200	1200
	Cout total de construction				21 428,31
	Travaux forage d'un point d'eau potable avec pompe immergée		1	32 624	32 623,75
	Cout équipements		1	7 197,83	7 197,83
	Poubelle à deux roues (gestion des déchets)		4	150	600
	Coût total d'un poste santé				61 850
	Cout global du projet (2 postes de santé)				123 700

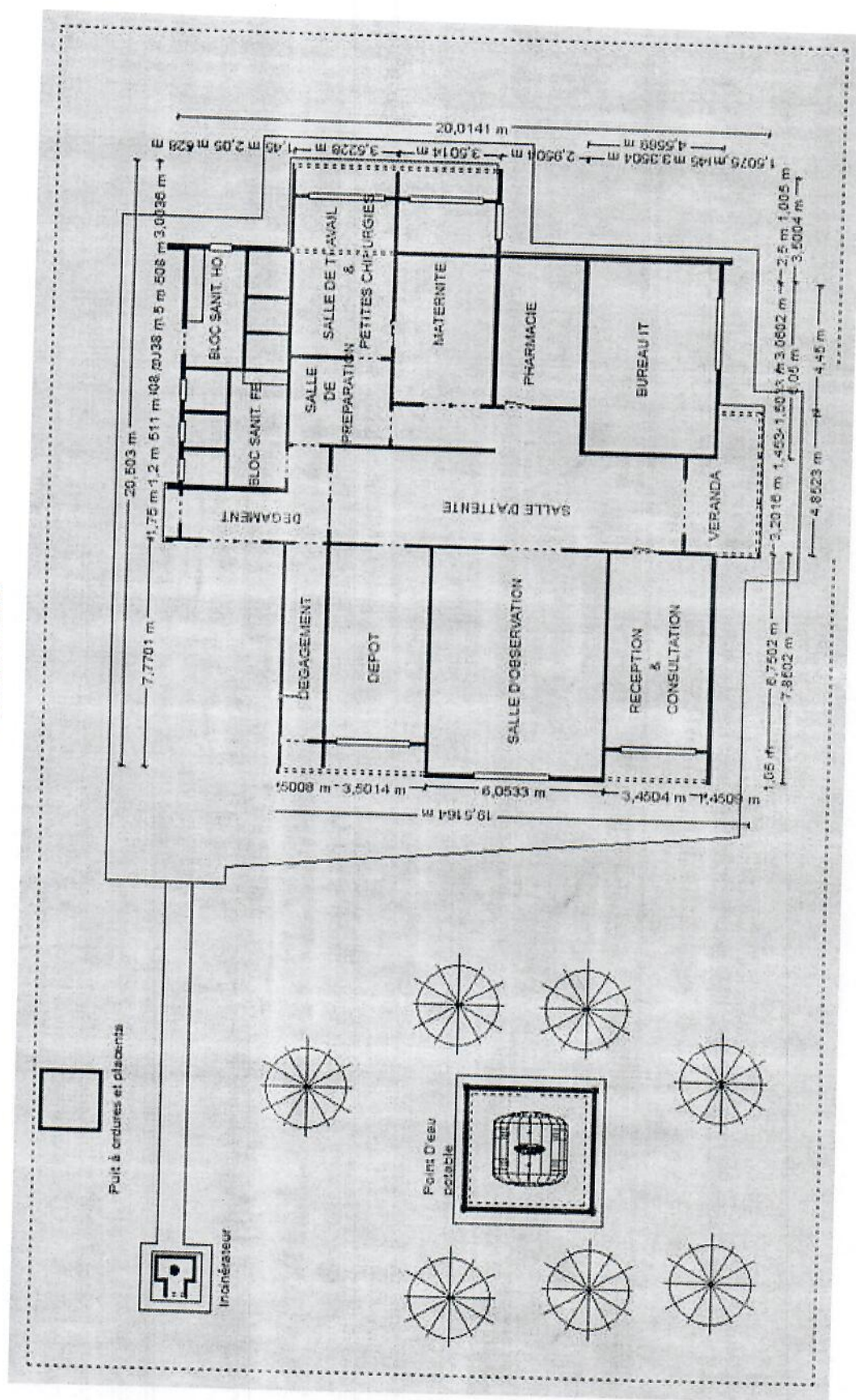
Budget estimatif et quantitatif des équipements

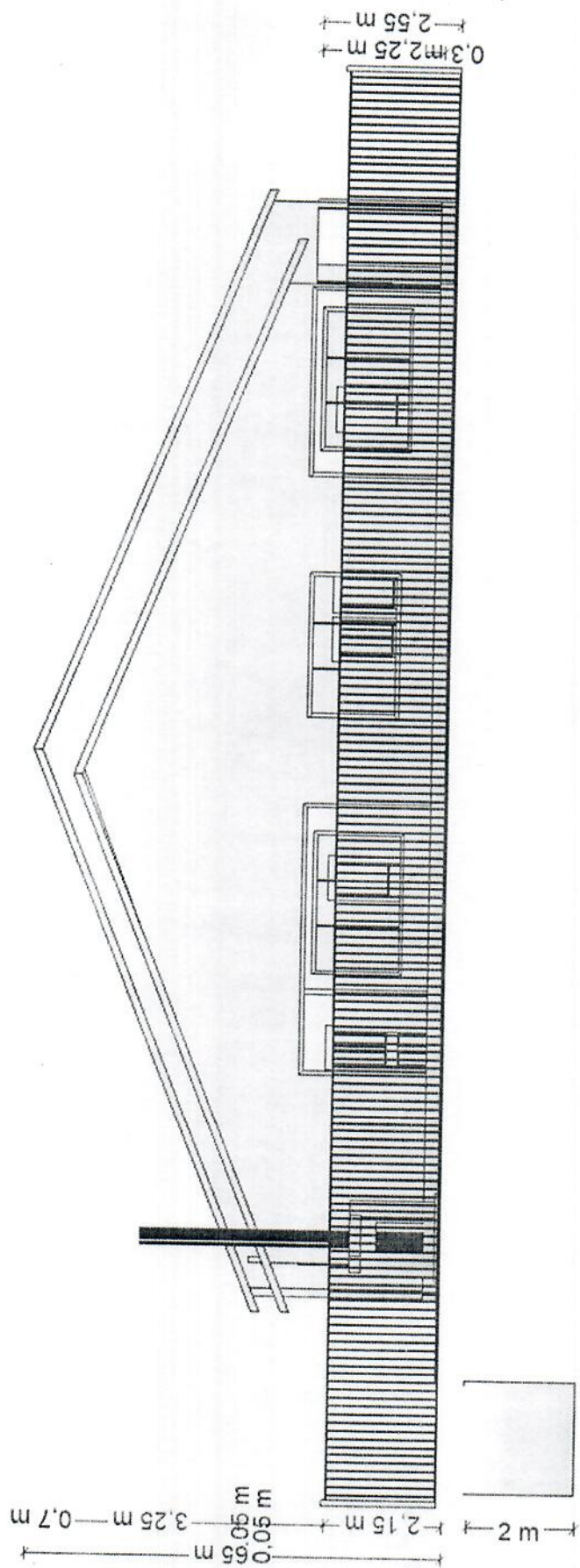
N°	Désignation article	Quantité	Prix unitaire	Prix Total
1	BALANCE PESE -BEBE DIGITALE SECA354	1	500	500
2	BALANCE PESE-PERSONNETAPIS ANTI-DERAPANT	1	254	254
3	BASSIN RENIFORME 25CM	1	25,5	25,5
5	CURETAGE	1	1340,83	1340,83
6	HEMOGLOBINOMETRE DESAHLI	1	102,9	102,9
7	LIT HOPITAL AVEC TETIERE+ROULLETTE +MATELAS	5	572,6	2863
9	MICROSCOPE CYAN SCOPE LED CM001N4X.10X.40X.100X	1	1720,5	1720,5
10	PANSEMENT BOITE COMPOSEE INSTRUMENTS	2	130	260
11	TENSIONMETRE MANOPOIRES	2	65,5	131
	TOTAL			7 197,83

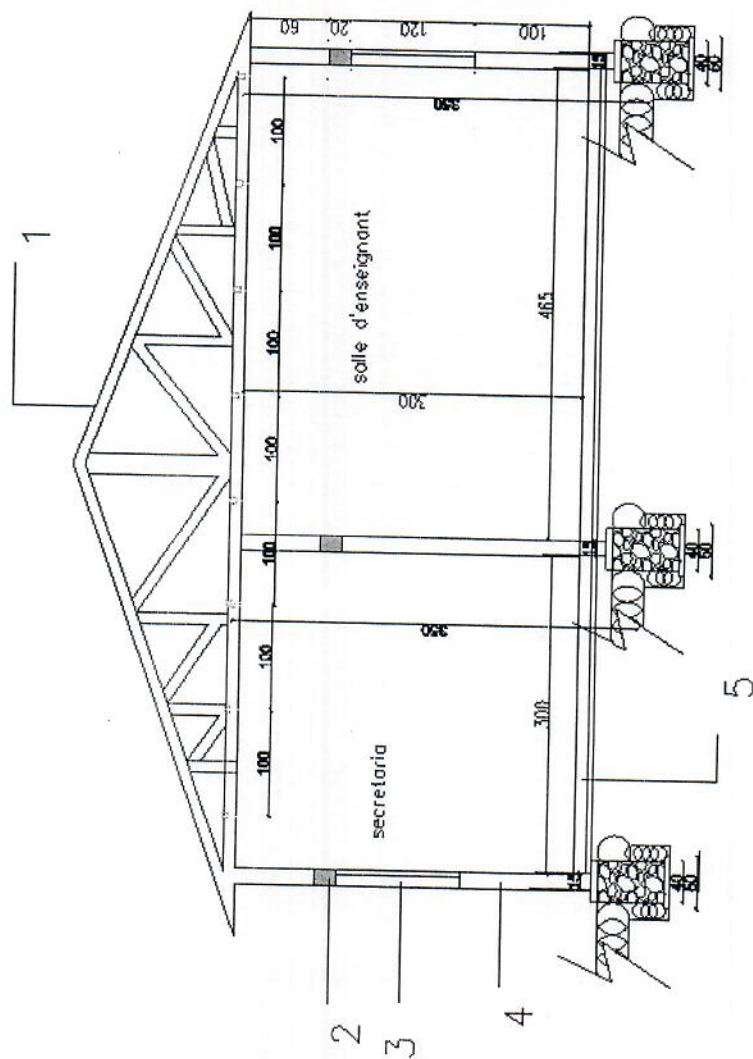
CALENDRIER D'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION POSTES DE SANTE

N o	ACTIVITES	PERIODE DU DEBUT D'EXECUTION JUIN 2025																	
		S1	S2	S3	S4	S5	S5	S6	S7	S8	S9	S10	S11	S12	S13	S14	S15	S16	S17
I.	Contact et recrutement																		
II.	Installation chantier et divers																		
III	Travaux d'excavation des fouilles																		
IV	Maçonnerie de fondation																		
V.	Maçonnerie des murs et chainage																		
VI	Charpente et couverture																		
VI I.	Travaux deplomberie et sanitaire																		
VI II	Travaux de revêtement des murs et rafraîchissement																		
IX	Pose des panneaux solaires et accessoires																		
X.	Travaux des socles et pose des poteaux et treillis																		
XI	Travaux de menuiserie et vitrierie																		
XII.	Travaux d'Aménagement extérieur																		
XIII.	Réception de l'ouvrage et replis chantier																		

VUE EN PLAN

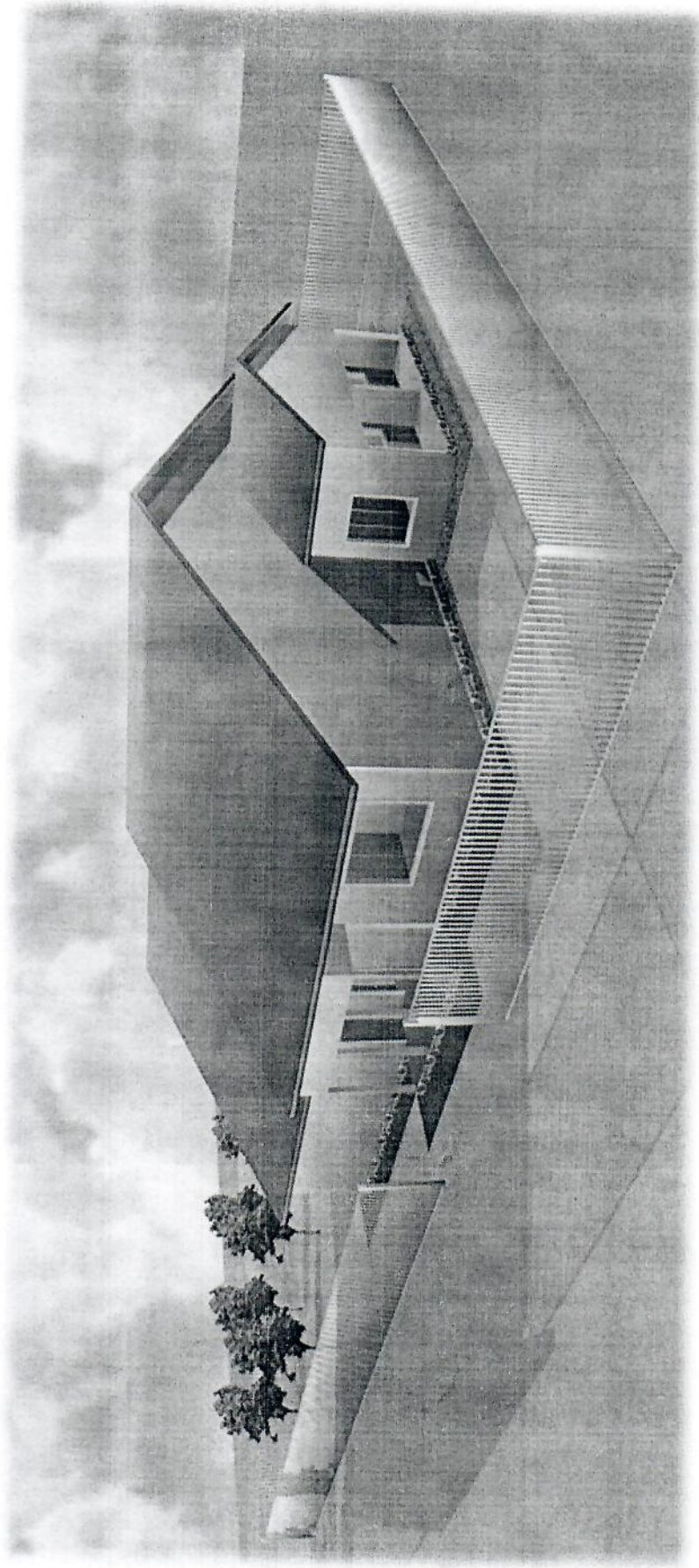


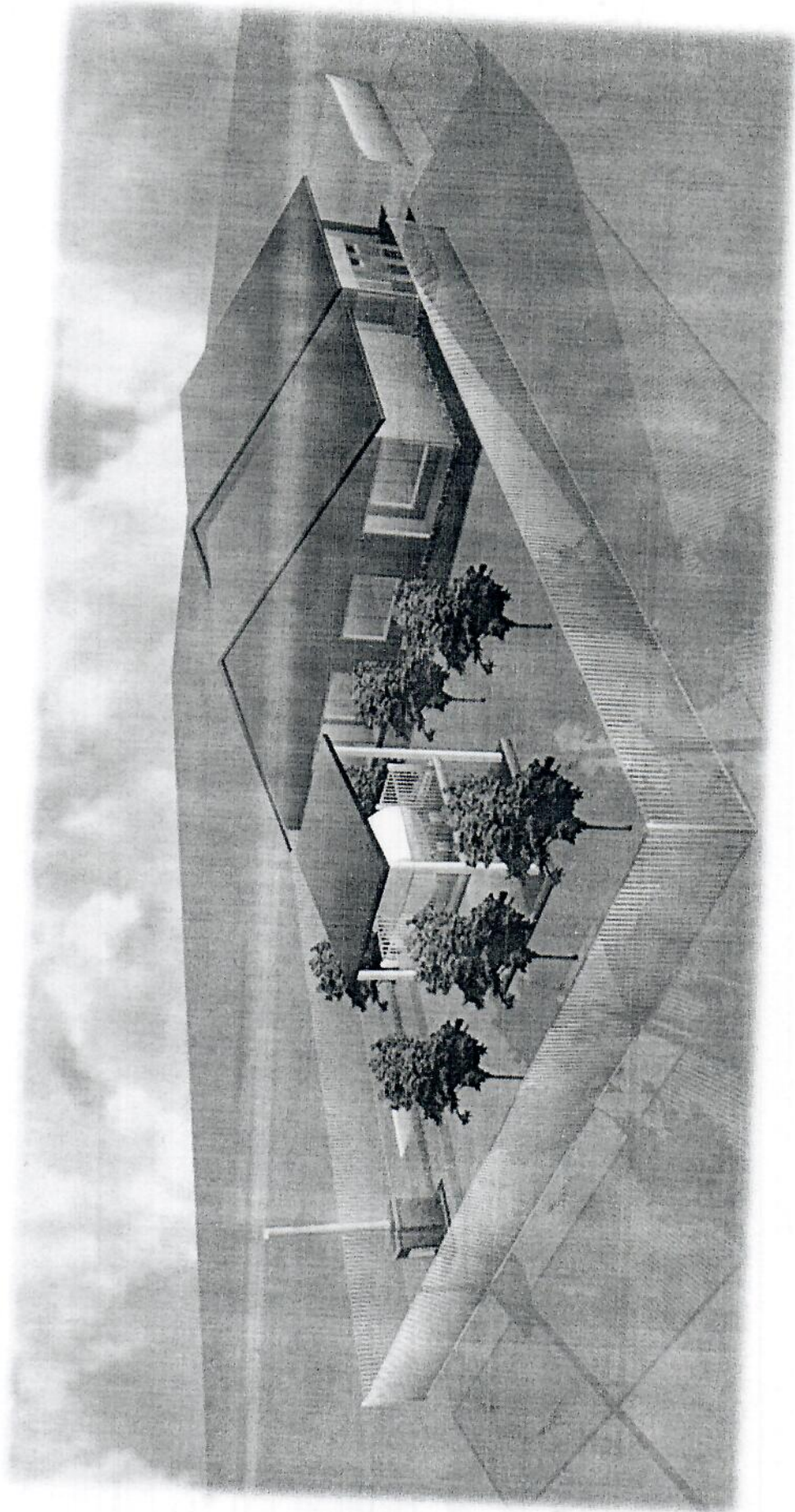




- 1 — charpente en bois ou métallique, avec couverture en tôle ondulée galvanisée BG28
- 2 — colonne en béton armé dosé à 350KG/m³
- 3 — Fenêtre métallique vitrée
- 4 — mur en bloc de ciment ou matériaux locaux disponibles
- 5 — pavé en carreaux antidérapant de 60/60
 - Béton dosé à 250kg/m³
 - Chappe en béton armé dosé à 150kg/m³
 - fondation en moellons de 40cm
 - béton de propreté dosé à 150kg/m³
 - bon sol







Description détaillée du projet d'Appui en médicaments essentiels des formations sanitaires (PROJET N°06)

III. INFORMATION GENERALE

Titre du projet	: Appui en médicaments essentiels des formations sanitaires
Bénéficiaires	: Communautés de Kitemena/Mukumbi, Kamikolo/Ngalu, Kawama/Tenke et leurs environs.
Localisation du projet (lieu de mise en œuvre)	: Centre de santé Kamikolo/Ngalu, Poste de santé Kitemena/Mukumbi, Poste de santé Kawama/Tenke
Objectifs	- Appuyer les formations sanitaires en médicaments essentiels ; - Améliorer la qualité des premiers soins de santé des communautés. ; - Améliorer la prise en charge des malades.
Résultats attendus	- Les formations sanitaires appuyées en médicaments essentiels ; - Les pharmacies de trois formations sanitaires bénéficiaires sont alimentées en produits pharmaceutiques ; - L'approvisionnement des médicaments essentiels est assuré dans les trois formations sanitaires.
Durée du projet	: 5 années
Période de commencement	: 1 ^{ère} trimestre de chaque année (Février)
Contexte et justification du projet	: Ce projet consiste à apporter une assistance aux formations sanitaires de la zone impactée et améliorer l'accès aux soins de santé de qualité à la population locale impactée par le projet minier SURYA MINES SARL et leurs environs. Ce projet portera singulièrement sur l'appui des produits pharmaceutiques et certains biens pour la conservation des produits.
Indicateurs objectivement vérifiables (IOV)	- Un contrat signé avec le fournisseur ; - Un bon de commande établi ; - Les produits pharmaceutiques livrés conformément à la commande ; - Les médicaments distribués au centre de santé KAMIKOLO et les postes de santé de kitemena/Mukumbi et Kawama/Tenke ;

	- Les communautés bénéficient des produits pharmaceutiques de qualité et à bon prix ; - Le stock dans chacune de formation sanitaire est renouvelé
Stratégies de mise en œuvre du projet	- Financement, gestion et supervision du projet par SURYA MINES SARL ; - Sélection des fournisseurs des produits et des équipements de conservation effectuée par appel d'offre par SURYA MINES SARL ; - La gestion de ces produits suivra le canal officiel prévu par la législation congolaise en matière de la santé publique, ainsi ces médicaments seront remis à la disposition des gestionnaires de chacune de formation sous le contrôle du Médecin Chef de zone ; - Les médicaments essentiels seront vendus à un prix raisonnable permettant aux communautés de s'en provisionner et permettre le renouvellement des stocks ; - Les médicaments essentiels seront répartis comme suit : • Le centre de Santé KAMIKOLO recevra 50% des produits prévus toutes les années ; • Le poste de santé de Kawama/Tenke prévu d'être construit en 2025, recevra 25% de produits à partir de la même année, jusqu'en 2028 ; • Le poste de santé de Kitemena/Mukumbi dont les travaux sont prévus en 2026 ; commencera à recevoir les produits à la hauteur de 25% jusqu'en 2028. • L'approvisionnement des produits se fera suivant la clé de répartition prévue dans le présent projet.
Suivi-évaluation	: Le suivi-évaluation sera assuré par le Comité Local de Suivi (CLS) présidé par Monsieur le l'Administrateur du Territoire de Kambove et composé d'un (1) délégué de SURYA MINES SARL et de quatre (4) représentants désignés des communautés locales. Le suivi-évaluation portera sur un certain nombre de volets, notamment la qualité des matériels, d'équipements, le respect du chronogramme.
Coût global du projet	80 007,55 USD

BUDGET ESTIMATIF QUANTITATIF DES MEDICAMENTS ESSENTIELS

N°	Désignation	Quantité	PU USD	PT USD
1	Abocath G24, G22, G20, G18	1500	0,3	450
2	Amoxy Capsule	500	0,46	230
3	Amoxy sirop 125	500	0,52	260
4	Amoxy sirop 250	500	0,63	315
5	Ampicilline 1g	500	0,3	150
6	Anti A (Group sangin)	10	36,23	362,3
7	Anti B(Group sangin)	10	36,23	362,3
8	Anti D (Group sangin)	25	36,23	905,75
9	Artesunat Inj 120mg	25	5,08	127
10	Artesunat Inj 60mg	100	1,62	162
11	Azythromycine Cès 500 mg (plaquettes)	100	3,43	343
12	Candistin poudre	100	1,78	178
13	Candistin tube	50	2,5	125
14	Ceftriaxone 1g	50	0,51	25,5
15	Cether-L suspension (flacons)	40	5,3	212
16	Cether-L Cès (plqttes)	40	4,59	183,6
17	Chloramphénicol boites	200	0,5	100
18	Cipro Cès	200	0,5	100
19	Cipro infusion	200	0,75	150
20	Co-amoxy 1g	250	0,5	125
21	Dexamethasone Cès	250	0,5	125
22	Diazépam Amp	200	1,3	260
23	Diclofénac Amp	40	1,04	41,6
24	Eau distillée	80	8,2	656
25	Erythromycine 250 mg (Boite)	80	0,5	40
26	Erythromycine 500 mg (Boite)	90	1	90
27	Gentamycine Amp	300	0,8	240
28	Hémoglobine sirop	400	1,3	520
29	Lidocaïne	125	0,5	62,5
30	Mebendazole sirop	500	0,5	250
31	Metro Cès	500	0,15	75
32	Metro infusion	750	0,8	600

33	Metro sirop	500	1	500
34	Nystatine ovule	50	1	50
35	Oxytocine Amp	200	0,9	180
36	Para sirop	400	0,7	280
37	Paracétamol Amp	200	0,9	180
38	Paracétamol Cès	100	1,4	140
39	Quinine 300mg	100	0,9	90
40	Quinine Amp	100	3,15	315
41	S Glucosé	150	1,4	210
42	S Mixte	150	1,4	210
43	S Ringer lactate	50	1,5	75
44	Sac à sang 250 ml	160	1,5	240
45	Sac à sang 450 ml	150	1,7	255
46	Test VIH	90	31,5	2835
47	Seringue 5 ml (10 Pcs)	250	0,78	195
48	Seringue 10 ml (10 Pcs)	250	0,78	195
49	Vitamine B6 Amp	200	0,5	100
50	Vitamine B complexe Cès	200	0,5	100
51	Vitamine B6 Cès	250	0,7	175
52	TOTAL (USD)			14151,55
53	Réfrigérateur	3	250	750
54	Etagère	3	200	600
	Transport et manutention	1	500	500
	Total à payer			16 001,55
	Cout global pour 5 années			80 007,55

CALENDRIER DU DEROULEMENT DES ACTIVITES

N°	ACTIVITES	PERIODE 2024 - 2028																			
		1 ^{ère} phase Mars 2024				2 ^{ème} phase Mars 2025				3 ^{ème} phase Mars 2026				4 ^{ème} phase Mars 2027				5 ^{ème} phase Mars 2028			
		S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4
I.	Contact et recrutement du fournisseur des produits pharmaceutiques																				
II.	Achat des produits																				
III.	Livraison par le fournisseur																				
IV.	Remise officielle à la zone de santé																				
V.	Distribution																				

Description détaillée du projet de construction d'un marché public (PROJET N°07)

I. INFORMATION GENERALE

Titre du projet	: Construction d'un marché public
Bénéficiaires	: Communautés de Kitemena et ses environs.
Localisation du projet (lieu de mise en œuvre)	: Village Kitemena/Mukumbi
Objectifs	- Doter les communautés d'une infrastructure socio-économique d'échanges commerciaux viable ; - Améliorer les conditions de vente et d'achat des denrées alimentaires et des produits de première nécessité ; - Renforcer les conditions d'hygiène des vendeurs et des acheteurs.
Résultats attendus	- Les communautés locales sont dotées des infrastructures économiques d'échanges commerciaux ; - Les conditions de vente et d'achat des denrées alimentaires et des produits de première nécessité améliorées ; - Les conditions d'hygiène des vendeurs et des acheteurs renforcées ; - Des bacs métalliques installés pour la gestion des déchets.
Durée du projet	: 85 Jours ouvrables
Période de commencement	: 1 ^{er} Trimestre 2027 (Février)
Contexte et justification du projet	: le lieu des échanges commerciaux auquel différents articles, produits et divers peuvent être étalés constituent un souci majeur pour la population affectée par l'exploitation minière de l'entreprise SURYA MINES SARL. L'absence de celui-ci fait que les communautés locales des villages impactés se déplacent vers la ville de

	Likasi qui est éloignée à plus au moins 30 Km pour s'approvisionner. Ce projet vise à améliorer les conditions de vente et d'achat des produits alimentaires et des autres produits de première nécessité. Il contribuera également dans la diversification et les échanges commerciaux. Il comprendra : trois hangars de 20m/8m (toiture à deux versants) de 150 étagères, 1 bureau, 1 bloc sanitaires
Stratégies de mise en œuvre du projet	- Financement, gestion et supervision du projet par SURYA MINES SARL ; - Sélection des entrepreneurs (études topographiques et géotechniques), des matériaux de construction et de l'entrepreneur de construction effectuée par appel d'offre par SURYA MINES SARL ; - Exécution des travaux de construction conformément aux prescriptions techniques et au contrat par le fournisseur des services, des matériaux ; - La gestion de ce marché sera confiée à un comité de gestion dirigé par un administrateur qui sera installé conformément aux règles et principes de l'administration publique en matière des ouvrages économiques
Mécanisme du suivi-évaluation	: Le suivi-évaluation sera assuré par le Comité Local de Suivi (CLS) présidé par Monsieur le l'Administrateur du Territoire de Kambove et composé d'un (1) délégué de SURYA MINES SARL et de quatre (4) représentants désignés des communautés locales. Le suivi-évaluation portera sur un certain nombre de volets, notamment la qualité des matériels 'équipements, le respect du chronogramme.
Coût global du projet	: 120 002,02 USD

I. DETAILS TECHNIQUES

1. COMPOSITION DE L'OUVRAGE :

- 3 hangars ;
- 1 Bloc sanitaire ;
- 1 Bureau ;
- 1 dépôt ;

2. STRUCTURE :

1) Hangars :

• Fondation :

a) Béton de propreté

Confection et mise en œuvre en fond de fouilles d'un béton de propreté dosé à 150 kg/m^3 , épaisseur de 5 cm.

b) Semelles filantes et isolées :

L'exécution de semelles filantes ou isolées de 15 cm d'épaisseur minimum, coulées sur un béton de propreté de 5 cm. Béton dosé à 350 kg/m^3 , y compris toutes sujétions d'exécution. Le béton sera coulé à pleines fouilles.

c) Pavement :

Exécuté au mortier du béton non armé au-dessus de la latérite effectivement compactée et lissé au mortier de la barbotine.

d) Maçonnerie :

- En moellons reposant sur un béton de propreté, reprenant les socles des colonnes et couronné par une chape d'égalisation ;
- Les étalages : Exécutés en aciers et au béton dosé à 350 kg/m^3 , reposant sur des murets en briques cuites.

• Elévation :

- Colonnes : en béton armé dosé à 350 kg/m^3 exécuté avec les aciers de $\varnothing 12$ et 8 dans les coffrages en bois bien étayé et dimension selon le plan d'exécution ;
- Murs et pignons : exécuté en maçonnerie des briques cuites au mortier du ciment ;
- Chainage :

L'exécution et la mise en œuvre, des chaînages sera en acier de dimensionnement requise et. Suivant les plans y compris toutes sujétions pour les coffrages et béton dosé à 350 kg/m^3 .

Le coffrage devra être soigné techniquement et sans perte de laitance.

• Charpente et couverture :

- Charpente :

L'ensemble est réalisé en métallique (en cornière, ferT, tube carré) et toutes sujétions Toutes les pièces de charpente portant sur les murs en briques sont ancrées sur ses murs à l'aide de fers

n°6 lisse passant ensuite en dessous des chainages, ce qui permet la liaison avec les murs par le chaînage. L'ensemble de la charpente reçoit 2 couches de peinture antirouille. Couverture :
En tôles galvanisées BWG28 et toutes sujétions.

- **Revêtement :**

Murs et colonnes : enduit au mortier du ciment non soigné et ensuite travaillé au tyrolien.

- **Badigeons :**

- Chaulage en couche légère

Devis estimatif et quantitatif du marché public

N°	Nature de travaux	Unité	Qté	P.U/USD	P.T/USD
I.	Installation, travaux préparatoires et repli chantier	FF	1	2000	2 000,00
	Sous –total				2 000,00
II.	Travaux de la fondation (Bureau, dépôt et hangars)				
	Excavation des fouilles de fondation	m ³	17,36	15	260,4
	chape de propreté dosée à 200 kg/m ³	m ³	2	200	400
	Semelle et socles des colonnes dosées à 300 kg/m ³	m ³	10	300	3000
	Remblais et compactage de la latérite	m ³	20	20	400
	Béton de pavement dosé à 250 kg/m ³	m ³	8,68	250	2170
	Sous – total				6 230,40
III.	Travaux d'élévation de murs, colonnes et chainages (Bureau, hangars, dépôt)				
	Maçonnerie en briques cuites	m ³	60	20	1 200,00
	Colonnes en béton armé 15x15x400 dosé à 350kg/m ³	m ³	3	350	1 050,00
	Chainage en BA dosé à 350kg/m ³ 15x20x	M ³	4	350	1 400,00
	Sous – total				3 650,00
IV	Charpente et couverture en tôles galvanisées BWG 28 toutes sujétions				
	Charpente en bois de 5/15 et 7/7cm	m ³	14	120	1 680,00
	tôles ondulées BWG 28 (300cm)	m ²	350	20	7 000,00
	Planches de rives traitées au peintoxol	m ³	24	80	1 920,00

	gite en bois de 0.05 ² traitées peintoxol	m ³	5	100	500,00
	Sous –total				11 100,00
V	Travaux d'électricité				
	Pose et fourniture d'un tableau divisionnaire de 36 circuit et accessoires	Pce	1	50	50
	Coffret de manœuvre complet de 250 A	Pce	1	30	30
	Pose et fourniture de disjoncteur automatique de 100 A	Pce	1	20	20
	Fourniture et pose de prise de courant avec terre	Pce	25	5	125
	Pose de terre 10x15 KA	m	50	4	200
	Pose et fourniture de filerie de 1.5 mm ² cuivre pur	R ^{leaux}	3	50	150
	Pose et fourniture de filerie de 2.5mm ² cuivre pur	R ^{leaux}	5	50	250
	Fourniture et pose des points lumineux	Pce	15	5	75
	Fourniture et pose de prise de courant avec terre	Pce	25	5	125
	Raccordement au réseau existant (câble de 35mm ²)	m	40	15	600
	Pose et fourniture des fourreaux pour fileries	Pce	150	2	300
	Accessoires	FFT	1	300	300
	Sous –total				2 000,00
VI	Revêtement des murs				
	les enduits au mortier du ciment	m ²	160	5	800
	revêtement du sol au grès cérame anti dérapant	m ²	20	35	700
	Sous – total				1 500,00
VII	Travaux de peinture				
	Préparation des surfaces a la chaux	m ²	350	2	700
	Latex teinte sur murs intérieurs et plafond	m ²	200	3	600
	Latex teinte sur murs extérieurs et plafond	m ²	200	3	600
	Email sur mur hauteur 1.5m	m ²	10	6	60
	Email sur menuiseries métalliques et en bois	m ²	5	6	30

	Sous-total				1 990,00
VIII	Construction des latrines				
	construction de la fosse septique 6x2.5x3m	m ³	25	100	2 500,00
	puits perdu de 250 diamètres	m ³	4	150	600,00
	réseau d'évacuation en pvc 110 pour les sanitaires	m	80	10	800,00
	fourniture et pose de blocs turcs et toutes sujétions	pce	6	20	120,00
	Construction cabines	M ²	66	20	1 320,00
	Couverture en bac auto portant et toutes sujétions	M ²	44	10	440,00
	Pose carreaux antidérapant	M ²	85	35	2 975,00
	Fourniture et pose des portes et impostes	M ²	22	25	550,00
	Sous-total				9 305,00
IX	Travaux d'aménagement extérieur et construction clôture				
	Apport en latérite	M ³	30	35	1 050,00
	Epandage graviers et divers	M ³	150	20	3 000,00
	Travaux de différentes maçonneries	M ³	50	25	1 250,00
	Préparation de coffrage et coulée des socle dosés à 300kg/m ³	M ³	10	300	3 000,00
	Travaux de soudure pour palissade	ml	240	5	1 200,00
	Fourniture et pose de la barrière		1	2500	2 500,00
	Fourniture bac à ordures métalliques et pose de la barrière	pce	2	4000	8 000,00
	Sous -Total				20 000,00
	Total				57 775,40
	Main d'œuvre 30%				17 332,62
	Etudes Géotechnique et topographique		1	3000	3 000,00
	Total construction				78 108,02
	Cout équipements et autres matériels		1	9 270,00	9 270,00
	Cout forage d'eau potable avec pompe immergée		1	32 624	32 624,00
	Cout total du projet				120 002,02

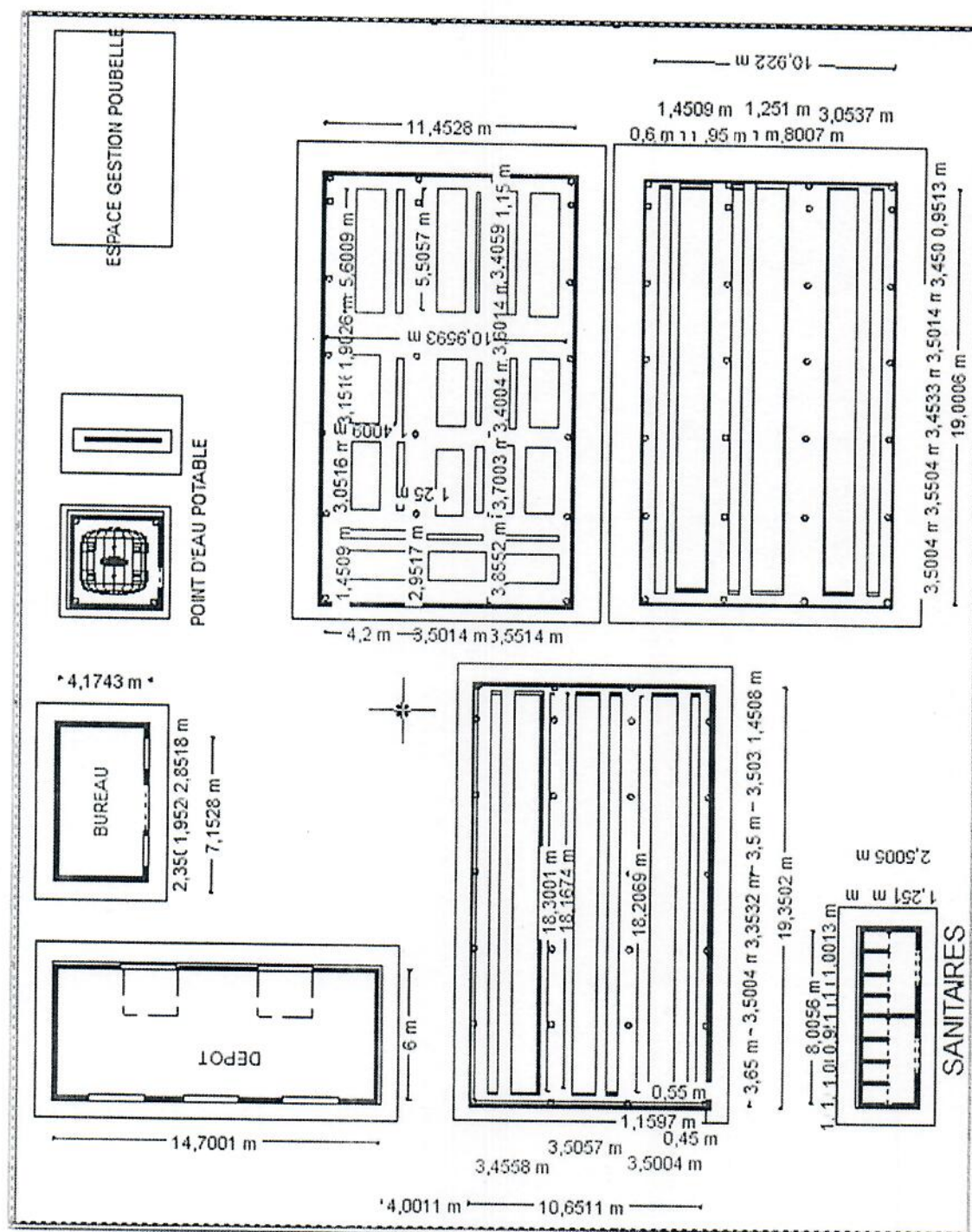
Budget estimatif et quantitatif des équipements et autres matériels

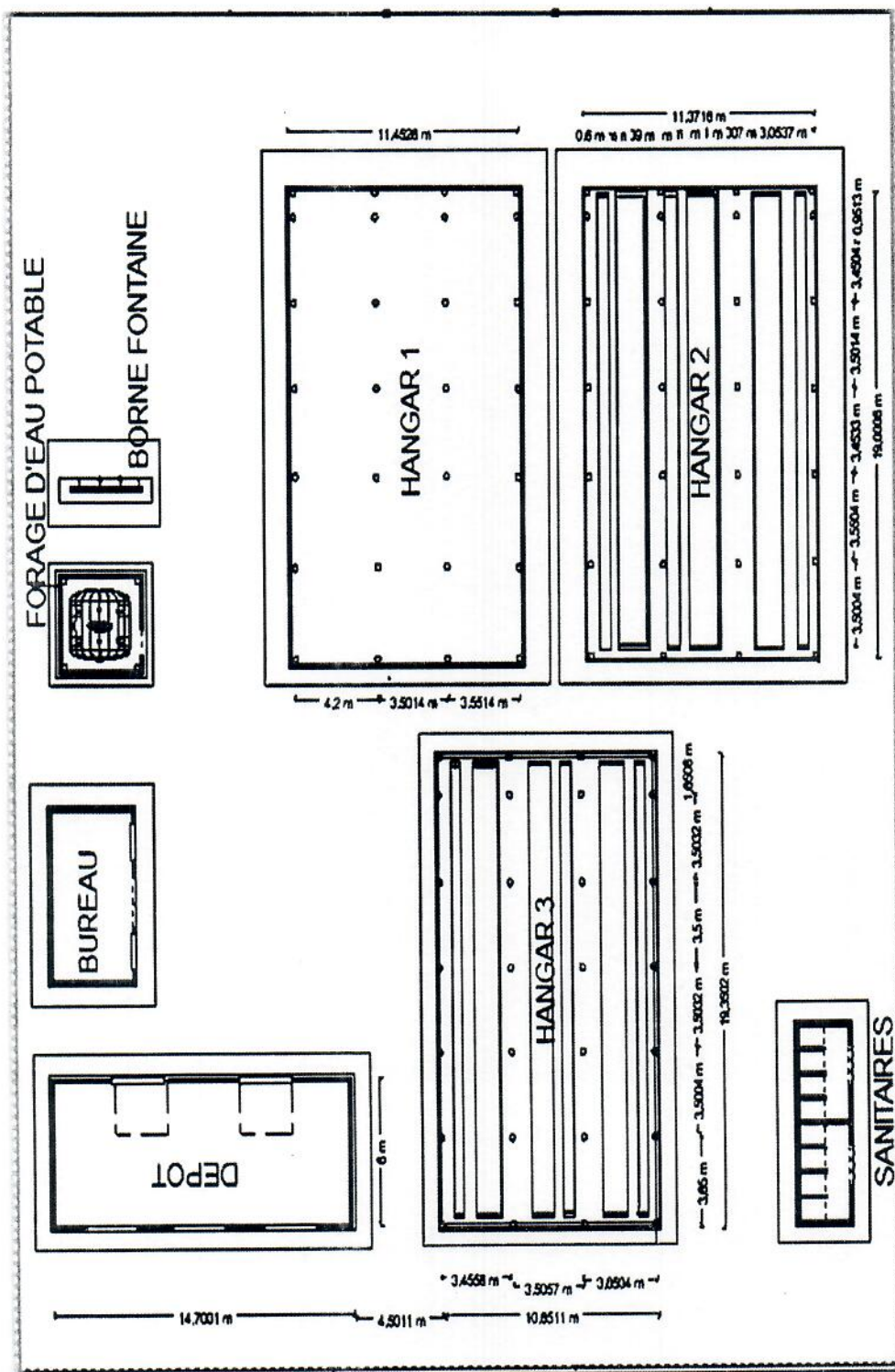
N°	Nature de travaux	Unité	Quantité	Prix unitaire En USD	Prix total en USD
1	Table de bureau	Pce	3	370	1 110,00
2	Chaise directeur	Pce	3	250	750,00
3	Chaise visiteur	Pce	6	150	900,00
4	Armoire	Pce	3	350	1 050,00
5	Chaise en plastique	Pce	25	10	250,00
6	Poubelle	Pce	5	50	250,00
7	Porte document	Pce	3	20	60,00
8	Fourniture des bureaux et autres accessoires	-	1	2800	2 800,00
9	Equipements dépôt et matériels d'entretiens		1	2100	2 100,00
	Cout total				9 270,00

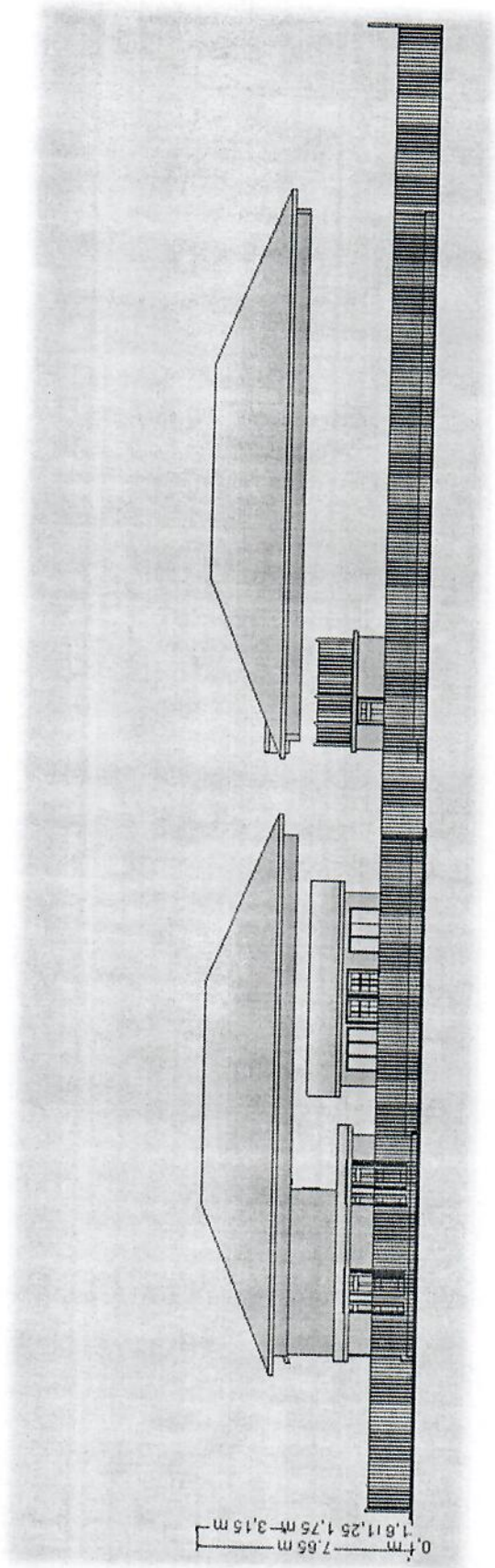
CALENDRIER D'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHE PUBLIC

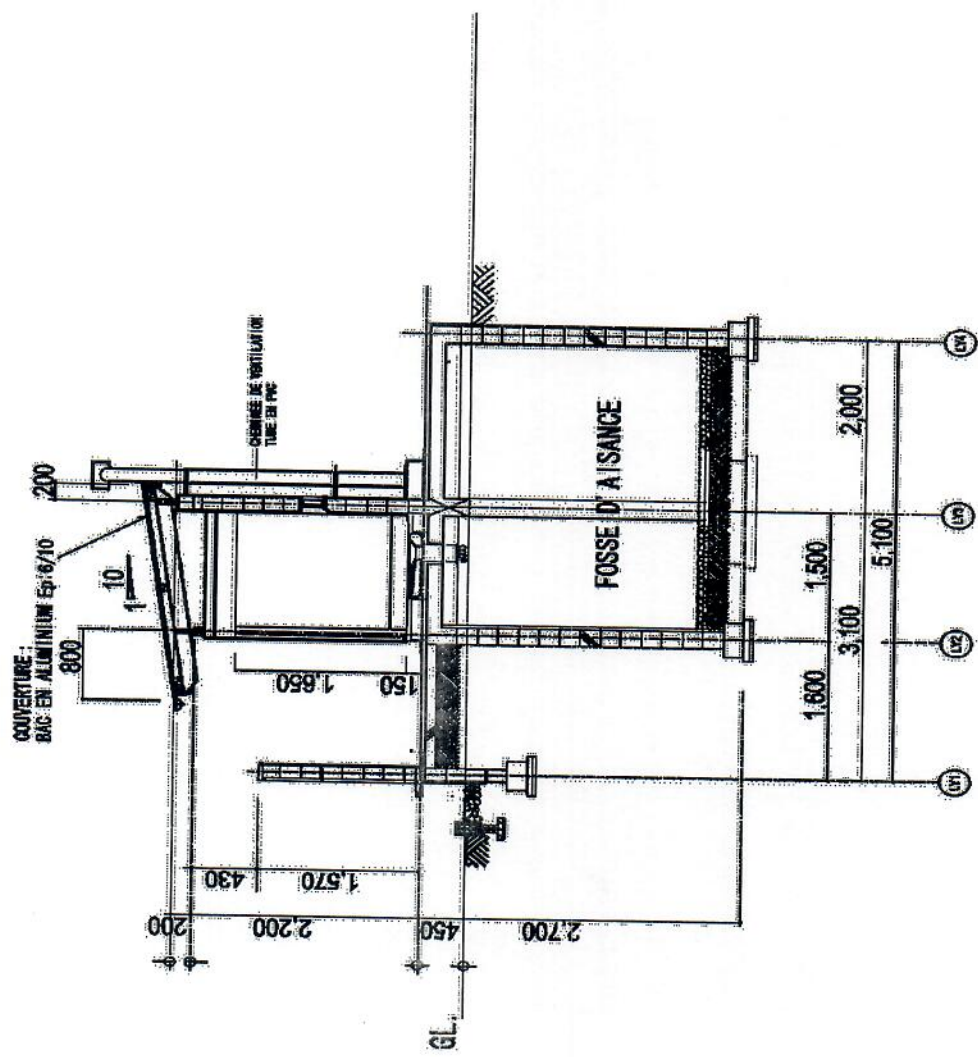
N o	ACTIVITES	Période											
		03	06	09	12	15	18	21	24	27	30		
	installation chantier et divers												
	Excavation fouilles pour colonnes, fosse septique et autres												
	Coulée des socles et colonnes pour les hangars												
	Maçonnerie des latrines et réseau d'évacuation												
	Maçonnerie du bureau, dépôt et caniveaux de récupération des eaux												
	Travaux de charpenterie, couverture et plafond et peinture												
	Aménagement du chantier, réception de l'ouvrage et replis chantier												
	Remise e l'ouvrage à l'autorité												

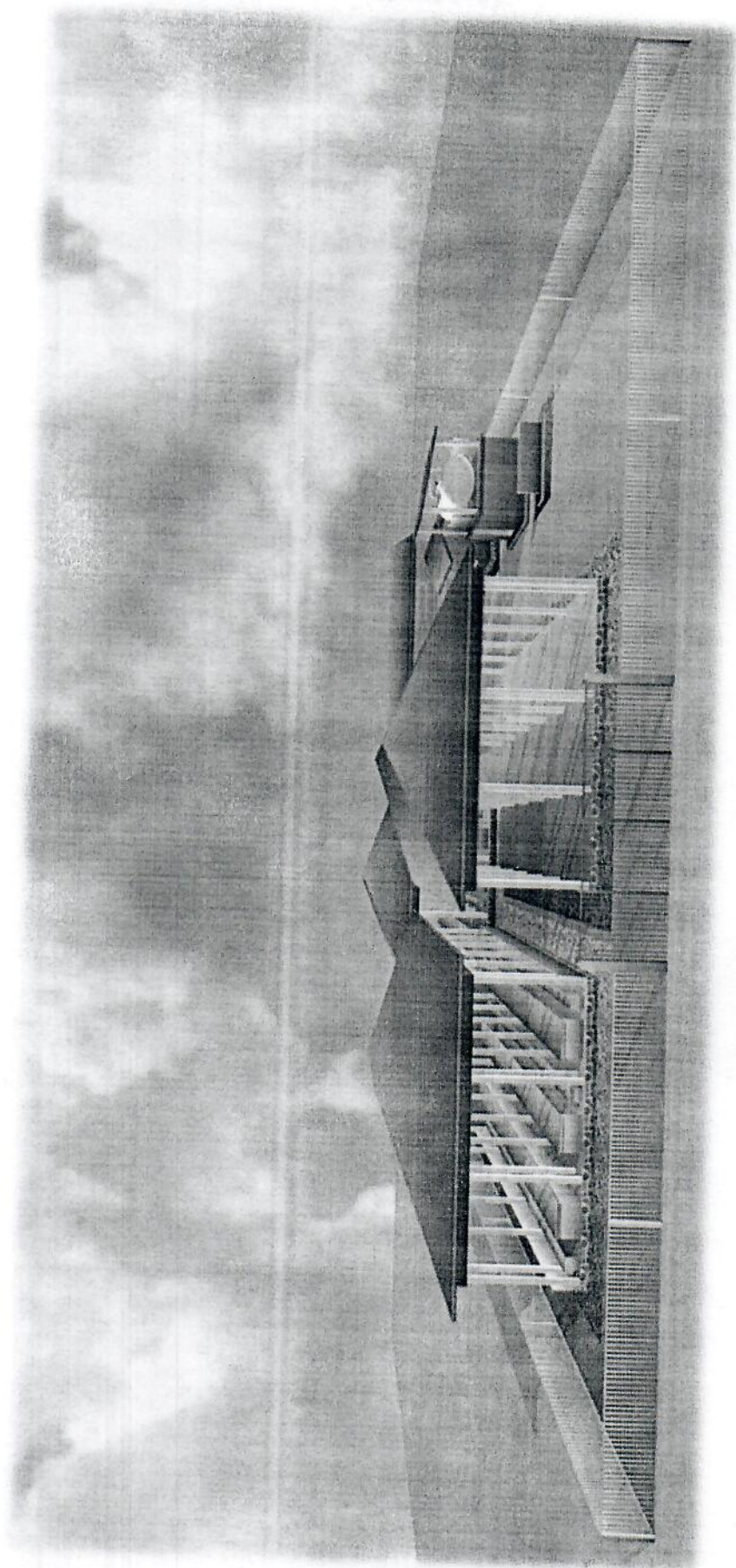
VUE EN PLAN

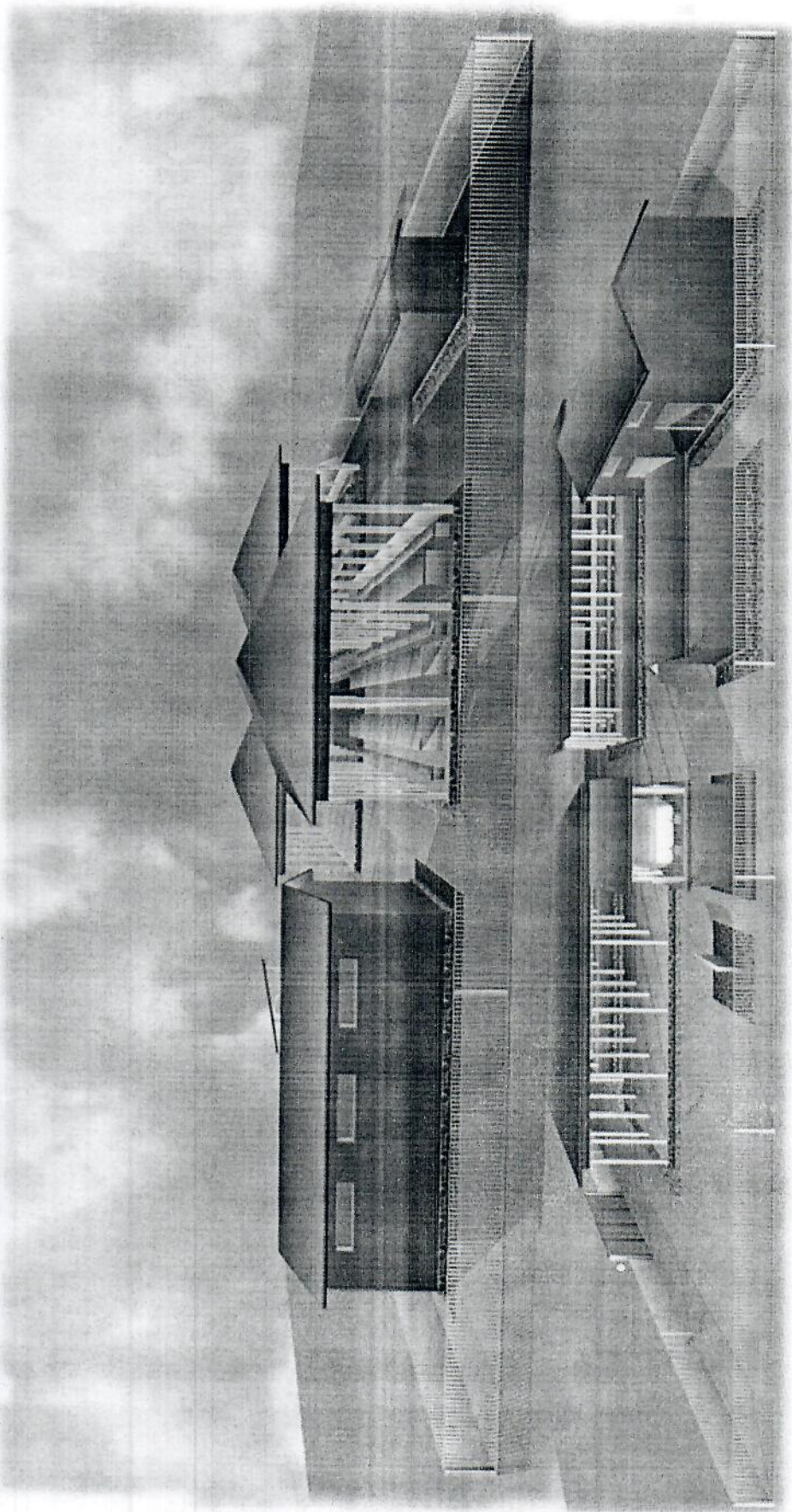


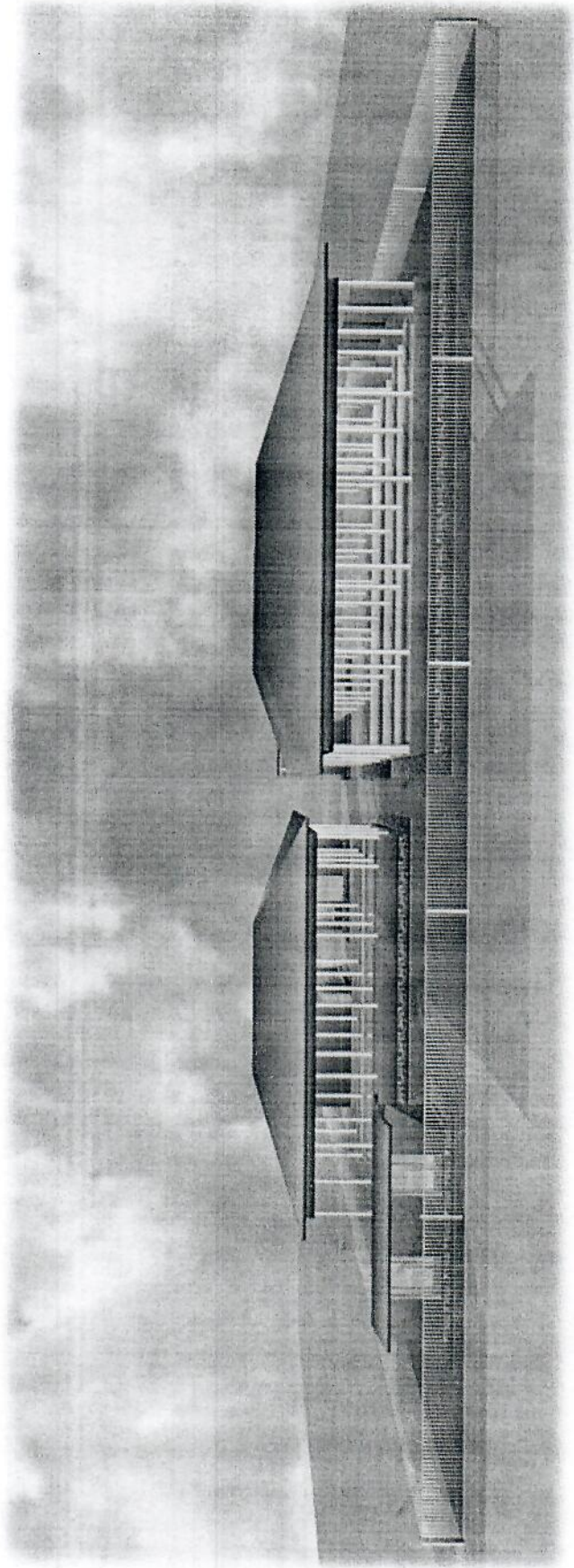












Description détaillée du projet de construction des bureaux de localités (PROJET N°08)

I. INFORMATION GENERALE

Titre du projet	: Construction des bureaux de localités
Bénéficiaires	: Les populations des Kitemena/Mukumbi, Kitemena/Ngalu, Kamikolo/Mukumbi, Kamikolo/Ngalu et Kawama/Tenke.
Localisation du projet (lieu de mise en œuvre)	: les villages Kitemena/Mukumbi, Kitemena/Ngalu, Kamikolo/Mukumbi, Kamikolo/Ngalu et Kawama/Tenke
Objectifs	- Doter l'administration locale des infrastructures administratives viables ; - Améliorer les conditions du travail de l'administration locale.
Résultats attendus	- Les localités sont dotées des infrastructures du travail ; - Les conditions du travail améliorées ; - Le puits de forage d'eau potable foré.
Durée du projet	: 85 Jours ouvrables
Période de commencement	: 1 ^{er} Trimestre 2028 (Février)
Contexte et justification du projet	L'appareil administratif en république Démocratique présente plusieurs lacunes pour son bon fonctionnement, parmi lesquelles l'inexistence des bâtiments administratifs au niveau local ou de la base notamment dans les localités des plusieurs ETD. Dans le souci majeur de rendre un bon service à la population affectée par l'exploitation minière de l'entreprise SURYA MINES SARL car cette absence des bâtiments administratifs dans toutes les localités impactées ne permet pas aux communautés locales de bénéficier des différents services étatiques.
Brève description	Ce projet vise à améliorer les conditions de travail des services étatiques locaux au sein des

	localités impactées. Cependant ; il est prévu la construction de cinq bureaux des localités impactées par les activités d'exploitation minière de la société SURYA MINES SARL
Stratégies de mise en œuvre du projet	- Financement, gestion et supervision du projet par SURYA MINES SARL ; - Sélection des entrepreneurs (études topographiques et géotechniques), des matériaux de construction et de l'entrepreneur de construction effectuée par appel d'offre par SURYA MINES SARL ; - Exécution des travaux de construction conformément aux prescriptions techniques et au contrat par le fournisseur des services, des matériaux ; - La gestion de ces marchés sera confiée à un comité de gestion dirigé par un administrateur qui sera installé conformément aux règles et principes de l'administration publique en matière des ouvrages économiques
Mécanisme du suivi-évaluation	: Le suivi-évaluation sera assuré par le Comité Local de Suivi (CLS) présidé par Monsieur le l'Administrateur du Territoire de Kambove et composé d'un (1) délégué de SURYA MINES SARL et de quatre (4) représentants désignés des communautés locales. Le suivi-évaluation portera sur un certain nombre de volets, notamment la qualité des matériels, d'équipements, le respect du chronogramme...
Coût global du projet	: 175 012,65 USD

DESCRIPTIONS TECHNIQUES

01. Fouille de fondation

- Largeur de fouille est de 0,50 m ;
- Profondeur de la fouille est de 0,50 m ;
- Le fond de la fouille est horizontal.

02. Semelle de propreté.

- Le dosage doit être de 150 Kg/m³ ;
- Les graviers ou concassés doivent être de granulométrie 6-8 ; et
- le sable doit être exempt d'impureté.

03. Fondation en moellon.

- Les moellons doivent être durs, pas tendre ;
- Les moellons doivent être compacts et non poreux ;

04. Chape d'égalisation.

- Le dosage doit être de 250 Kg/m³ ;
- Les agrégats, se conférer à la semelle de propreté.

05. Dalle de sole ou sous pavement.

- Dosé à 350 Kg/m³ ;
- Les graviers ou concassés doivent être de granulométrie 6-8 ou 8-12 ;
- Le sable, cfr. Semelle de propreté.

06. Elévation en maçonnerie.

- L'élévation doit être en briques cuites ou en bloc ciment selon l'appréciation du délégué à pied d'œuvre en attente avec l'entrepreneur et tout en respectant les règles de l'art ;

07. Le comble.

- Le bois ne doit pas avoir des nœuds ni d'aubier ;
- Les fermes sont en dimension 4/11 ;
- Les pannes en bois de dimension 5/7 ;
- Les bois ne doivent pas être tendus ;
- On utilisera le bois résineux sec, pas humide ;
- Le bois Mulombwa, Lusanga ou autre bois tropical peut être utilisé ;

- Les tôles sont en BWG 28 ;
- La charpente doit recevoir une couche d'anti-termite.

08. Le pavement.

- Le pavement est en carreaux céramiques antidérapants sur un béton de sous-pavement encore frais.

09. L'enduit.

- L'enduit est au mortier de ciment dosé à 300 Kg/m³ et d'épaisseur de 2Cm.

10. La peinture.

- La peinture est de marque pain national ou autre qualité supérieure à celle-ci ;
- La peinture est faite de 2 couches après ponçage de l'enduit.

11. Huisserie.

- Les portes du dehors sont métalliques et semi-vitrées ;
- Les portes intérieures sont en bois à âme vide ;
- Les fenêtres sont vitrées et l'ossature métallique ;
- Les parties métalliques sont badigeonnées avec de l'antirouille avant l'application de la peinture à huile ;

12. Le plafond.

- Le gitage (ossature) est en bois de 5/5 ;
- Les feuilles timberites ;
- Les joints laissés par les feuilles timberite sont fermés par des lattes rabotées et propre ;
- La partie visible du plafond doit recevoir 2 couches de latex.

13. Autres matériaux.

- L'eau de gâchage doit être propre, exempte de toute impureté (graisse et matière solide) ;
- Les aciers pour le chaînage sont de diamètre 10 mm pour les armatures longitudinales et cadres en diamètre 6 mm espacés de 20 Cm ;
- Les bois de coffrage doivent être bien droit, pas tordus.

Devis estimatif et quantitatif de construction des bureaux des localités

N°	NATURE DES TRAVAUX	Unité	QTE	P.U/USD	P.T /USD
I	Installation, travaux préparatoires et repli chantier	Fft	1	800	800
	SOUS-TOTAL 1				800
II	Fondation				
1	Excavation des fouilles de fondation	m ³	22,1	2,5	55,3
2	Béton B de propreté dosé à 150 Kg/m ³	m ³	3,54	100	354
3	Maçonnerie des moellons	m ³	20,3	50	1016
4	Chape d'égalisation dosé à 250Kg/ m ³	m ³	2,83	150	424,5
5	Apport et compactage en latérites	m ³	10,3	5	51,45
	SOUS-TOTAL 2				1901,25
III	Elévation des murs, chainages et colonnes				
1	Maçonnerie de murs (Briques cuite)	m ²	190	10	1 900,00
2	Colonnes dosées à 350kg/ m ³	m ³	0,5	250	125,00
3	Chainages dosée à 350kg/ m ³	m ³	2	250	500,00
	SOUS -TOTAL 3				2 525,00
IV	Charpenterie, couverture en tôles galvanisées				
1	Charpenterie en bois massif traité au Peintoxol	m ³	3,1	200	620,00
2	Planches de rives en bois de 2.5x0.25x450	m ³	1	100	100,00
3	Couverture en tôles galvanisées BG28	m ²	106	17	1 802,00
4	Gitage et plafond	m ²	20,7	20	413,40
	SOUS -TOTAL 4				2 935,40
V	Revêtement des murs et du sous-pavement				
1	Enduit lissé au mortier du ciment sur les murs intérieurs et extérieur	m ²	491	1,9	931,95
3	Fourniture et pose de revêtement du sol type grès cérames	m ²	59,3	15	889,50

4	Fourniture et pose de revêtement sur les murs des faïences	m²	20	15	300,00
SOUS TOTAL 5		2 121,45			
VI. Huisserie					
1	Fourniture et pose des portes en bois à amé pleine avec serrure	Pce	5	150	750,00
	Portes métalliques mi- vitrées	Pce	4	150	600,00
2	fourniture et pose des fenêtres complètes	Pce	8	100	800,00
SOUS TOTAL 6		2 150,00			
VII.					
1	Pose et fourniture d'un tableau divisionnaire de 12 circuit et accessoires	Pce	1	30	30
4	Pose et fourniture de filerie de 1.5 mm² cuivre pur	Rleaux	3	30	90
5	Pose et fourniture de filerie de 2.5mm² cuivre pur	Rleaux	3	35	105
6	Fourniture et pose des points lumineux	Pce	15	3	45
7	Fourniture et pose de prise de courant avec terre	Pce	10	1,5	15
10	Pose et fourniture des fourreaux pour fileries	Pce	100	1,5	150
11	Accessoires	FFT	1	100	100
SOUS TOTAL 7		535,00			
VIII Travaux de peinture					
1	Préparation de la surface à la chaux	m²	620	0,5	310
2	Pose latex sur murs	m²	620	0,5	310
3	Pose email sur les murs sanitaire à 1.5 m hauteur	m²	20	2,5	50
SOUS TOTAL 8		670			
IX. Travaux de plomberie					
1	Construction d'une fosse septique	Pce	1	800	800,00
2	Construction d'un puits perdus (diamètre 2)	Pce	1	300	300,00

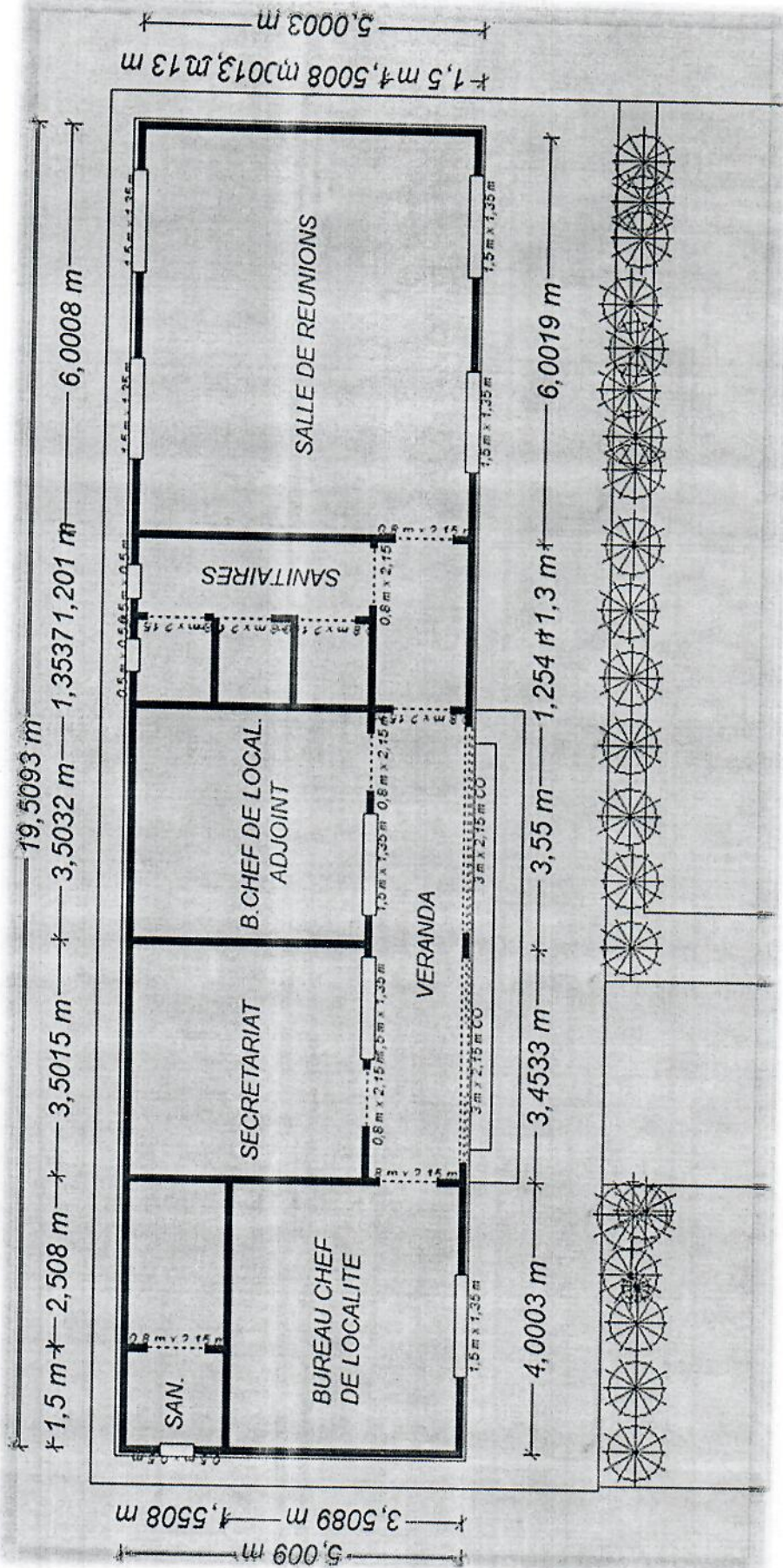
3	Réseau d'évacuation des eaux de ruissellement et usées	ml	15	10	150,00
4	Fourniture des WC turcs	Pce	3	20	60,00
SOUS TOTAL 9			1 310,00		
X.	Travaux de construction de la clôture et aménagement extérieur	fft	1	3500	3 500,00
SOUS- TOTAL 10			3 500,00		
Total			18 448,10		
	Etude Géotechnique, topographique		1	1700	1 700,00
	Main d'œuvre 30%				5534,43
TOTAL CONSTRUCTION			25 682,53		
	Cout des équipements (1 Bureau)		1	4500	4 500,00
	Connexion d'eau potable (Installation à partir de la pompe d'eau immergée) (Cfr. projet N°2)		1	4820	4 820,00
	Poubelle à pédale (gestion des déchets)		2	150	300
Cout total pour un bureau			35 302,53		
Cout global de 5 bureaux			171 512,65		

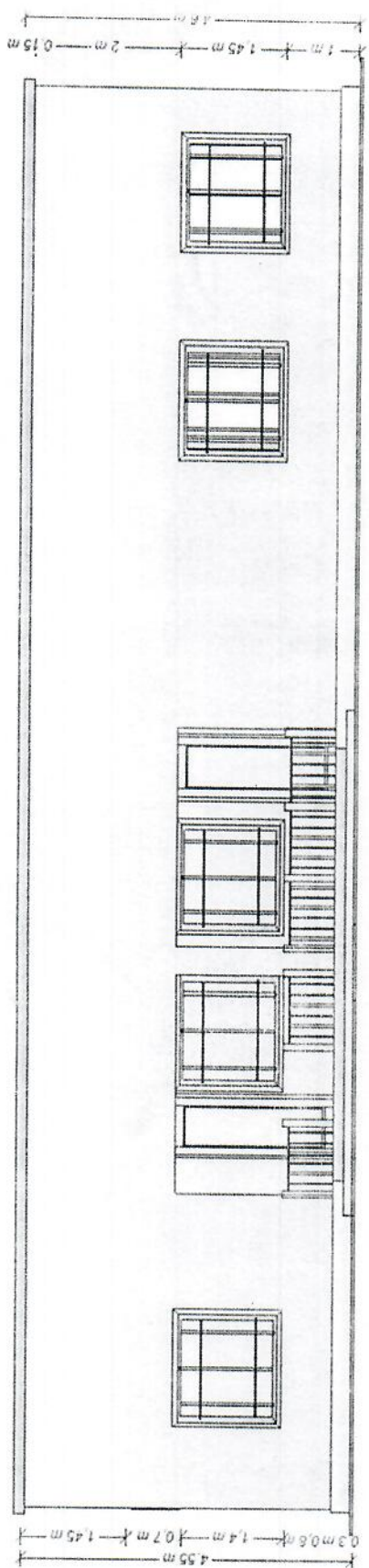
DEVIS EQUIPEMENTS DU BUREAU

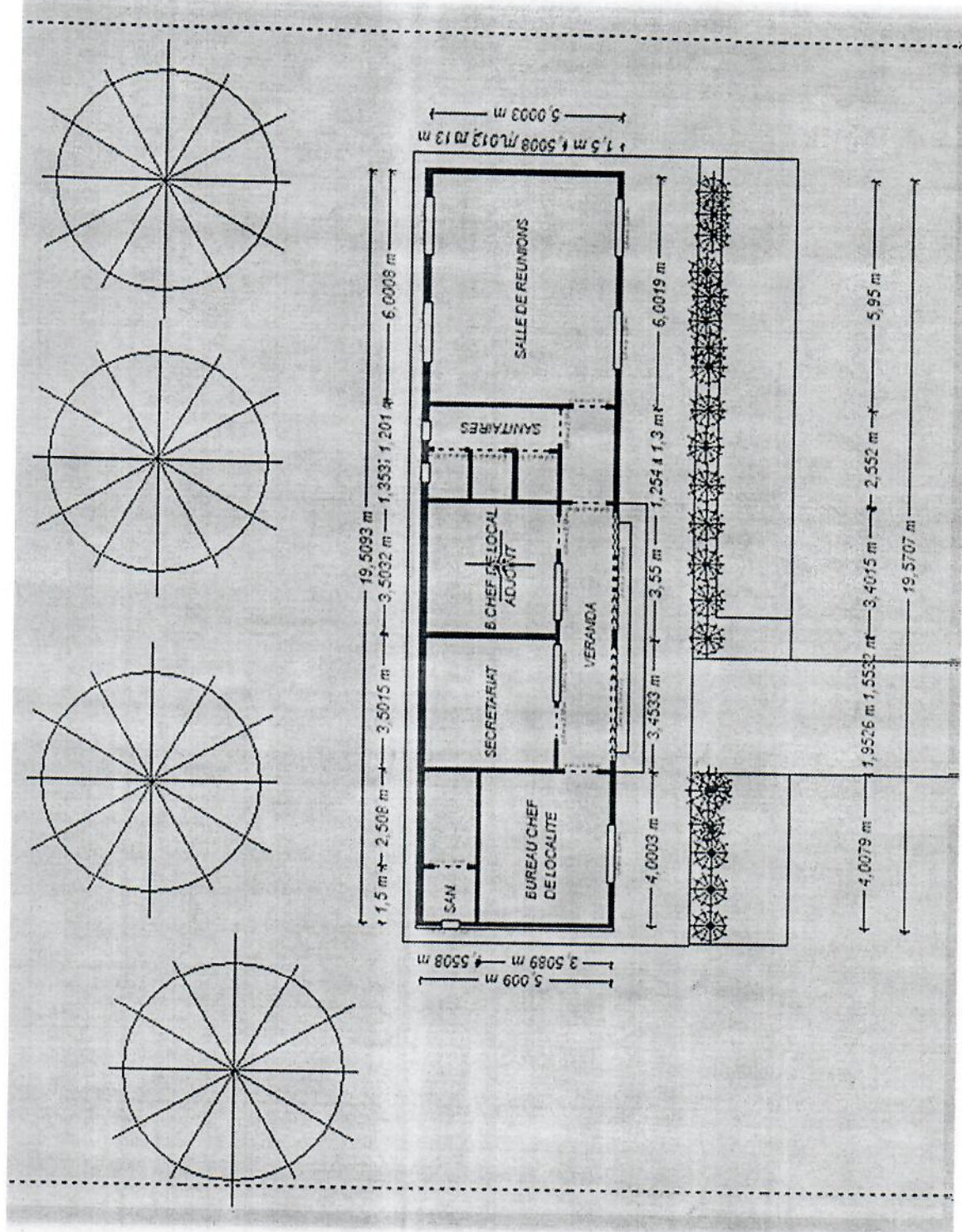
N°	Désignation	Unité	Quantité	P.U En USD	P.T en USD
1	Table de bureau	Pce	3	350	1 050,00
2	Table des réunions	Pce	1	800	800,00
3	Chaise directeur	Pce	3	250	750,00
4	Chaises pour salle des réunions	Pce	10	70	700,00
5	Armoires	Pce	3	350	1 050,00
6	Porte documents	Pce	3	20	60,00
7	Corbeille	Pce	3	30	90,00
Total équipements pour un bureau			4 500,00		

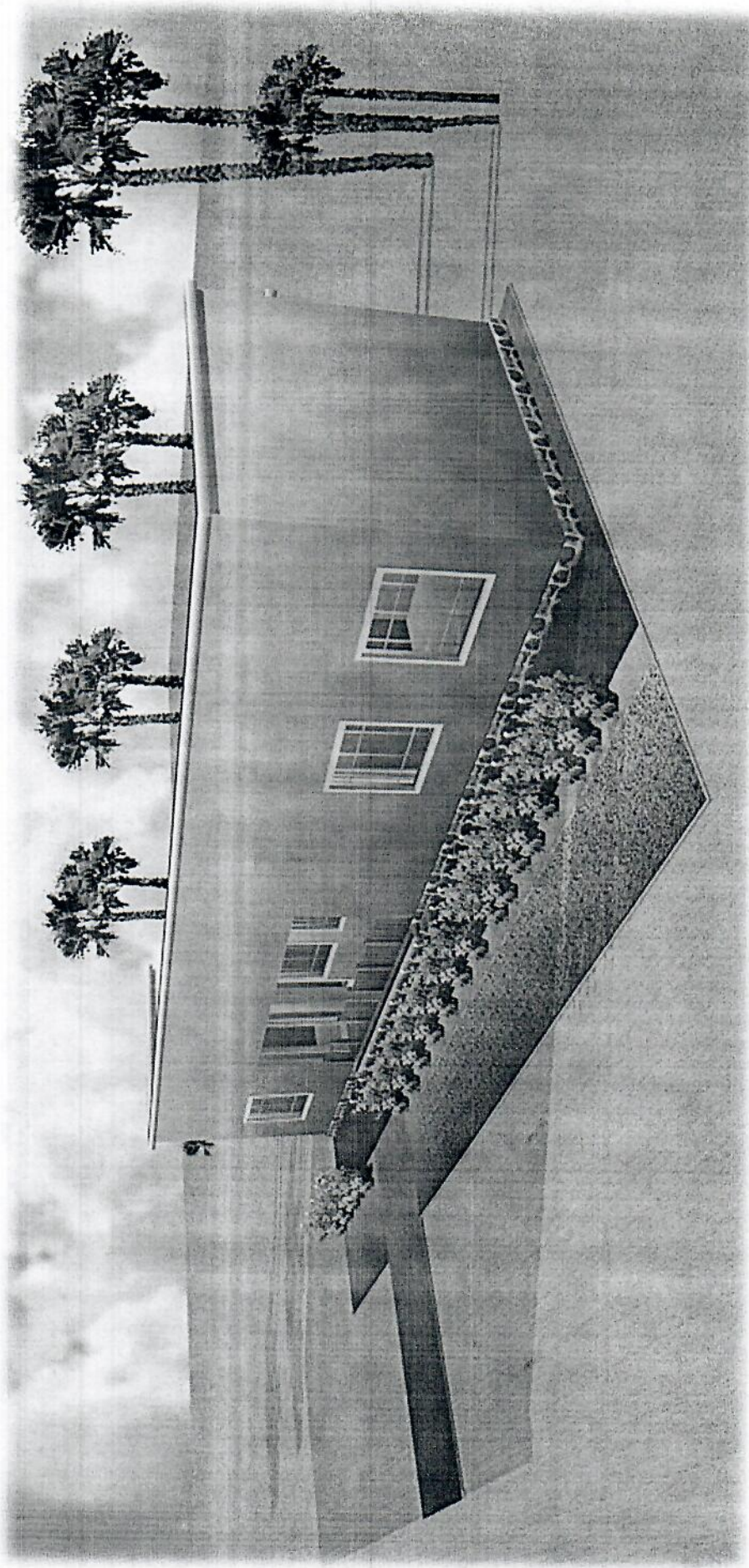
PLANNING D'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BUREAUX

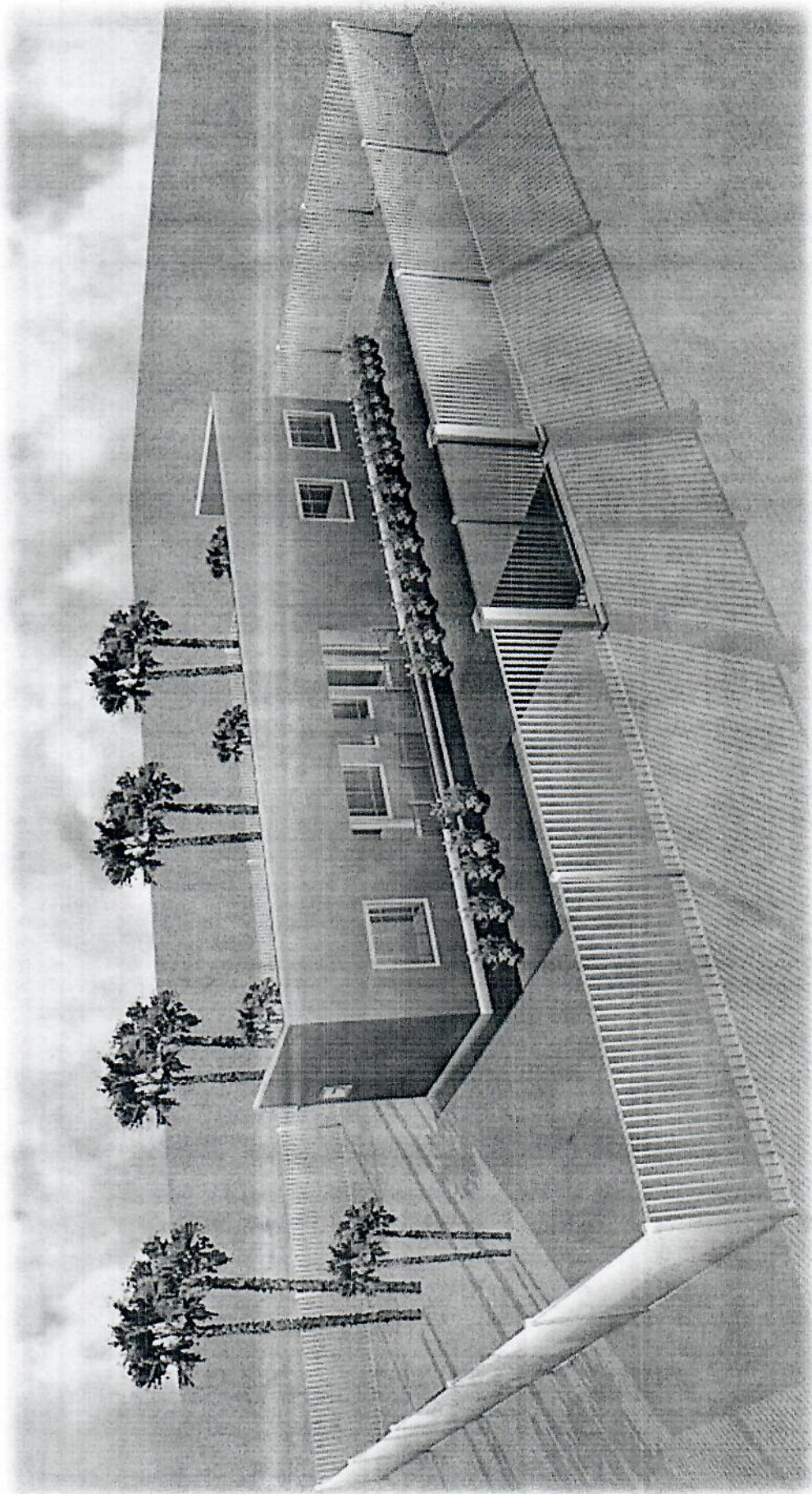
	ACTIVITES	1 ^{er} mois										2 ^{ième} mois									
		02	04	06	08	10	12	14	16	18	20	22	24	26	28	30	32				
	Installation chantier																				
	Travaux préparatoires																				
	Excavations																				
	Maçonnerie en moellons																				
	Sous- pavement																				
	Ferrailage et coffrage																				
	Coulage colonnes																				
	Travaux de chainages																				
	Charpente et couverture																				
	Revêtement																				
	Peinture																				
	Travaux d'aménagement extérieur																				
	Replis chantier																				











DISPOSTIONS FINALES

Sans préjudice des dispositions légales en matière de passation des marchés en vigueur en République Démocratique du Congo, les parties signataires du présent cahier des charges se conviennent également de constituer une commission qui sera chargée de passation de marché auquel sera soumis chaque projet inscrit dans le tableau synthétique des engagements convenus du présent cahier des charges ; elle sera composée des représentants de la société, des communautés locales, des Experts de la structure d'appui technique (ONG/FAMO) ayant accompagnée le processus de négociations et d'élaboration conduisant à la signature du présent cahier des charges ;

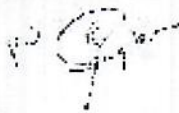
Le présent cahier des charges définissant la responsabilité sociétale de la société SURYA MINES SARL SAS vis-à-vis des communautés affectées par son exploitation, est établi en six exemplaires originaux, suivant le modèle repris en annexe XVII (Directive relative au modèle-type de cahier des charges de responsabilité sociétale) du décret n°038/2003 du 26 mars 2003 portant règlement minier tel que modifié et complété par le décret n°18 /024 du 12 Juin 2018.

Fait à Kitemena, le 11/10/2023.

Pour la société minière

La société SURYA MINES SARL
Monsieur SULTAN ALI JUMA
MULANI.

Signature et sceau

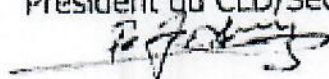


Pour les communautés locales

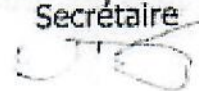
Monsieur MAPOMPA KABUNDA
Président du CLD/Chefferie



Monsieur MULENGA Mwamba
Président du CLD/Secteur



Monsieur MUMBA Maurice
Secrétaire



Madame la Cheffe de Secteur de la LUFIRA.

Témoin

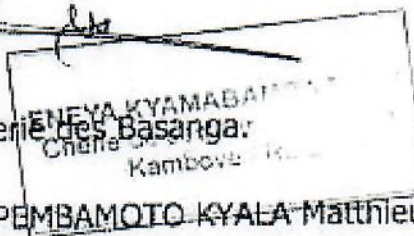
(Signature et sceau du Secteur madame ENEYA KYAMABAMBA RUTH

Monsieur le Chef Grand de la Chefferie des Basanga.

Témoin

(Signature et sceau de la Chefferie Monsieur PANDE PEMBAMOTO KYALA Mathieu)

P.O. KAYEMBE MULENA



112

108

LES ANNEXES

ANNEXE 1 : DOCUMENTS ADMINISTRATIFS



Lubumbashi, le

N°10.71 650

08 SEPT 2023

/CAB/MIN.MINES & HH-KAT/2023



Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Gouverneur de Province;
- Monsieur le Vice-Gouverneur de Province;
- Monsieur le Chef de Division Provinciale des Mines et Géologies/Président de la commission Permanente d'Instruction des Cahiers des Charges,

(Tous) à Lubumbashi

Objet : Désignation d'un superviseur

A Monsieur le Responsable de la Société SURYA MINES SARI,
à Lubumbashi

Monsieur le Responsable,

Faisant suite à votre lettre N/Réf :

SMDRC/DG/AIDM/037/04/09/2023 du 04 septembre 2023 relative à la désignation d'un superviseur devant présider les échanges qui aboutiront à l'élaboration de votre cahier des charges, je désigne le Conseiller ; Orphée MIKOMBE LUPUNDU comme superviseur.

Veuillez agréer, Monsieur le Responsable, l'expression de mes sentiments patriotiques.



(15)
SURYA MINES SARL

A/R
669 Av. Kimbangu Coin Kapenda,
Kiwele District, Lubumbashi Commune,
Lubumbashi, Haut Katanga, R.D. Congo.

*Vu pour réception
Lubumbashi, le 04/09/2023*
DS MWEWA LUBUNGA NSAMBO
Chef de Secteur
N/Réf. : SMDRC/DG/ADM/033/04/09/2023

; Lubumbashi, le 04/09/2023

✓ Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Gouverneur de Province ;
- A Son Excellence Monsieur le Ministre Provincial des Mines
- Monsieur le Chef de Division Provinciale des Mines
- Tous à Lubumbashi/Haut-Katanga

07 09/2023
App. *[Signature]*
Concerne : Début des négociations

A Monsieur le Chef de Secteur de la Lufira
A Kapolowe/Haut-Katanga

Monsieur le Chef,

Conformément au décret N°038/2003 du 26 mars 2003, portant règlement minier tel que modifié et complété par le décret N°18/024 du 08/06/2018, nous venons auprès de votre autorité vous informer du début des négociations entre les communautés locales, dont vous êtes responsable de l'entité et notre société SURYA Mines SARL, qui est en sa phase de construction de son usine qui nous conduiront à l'élaboration et la signature solennelle de notre cahier des charges de responsabilité sociétale.

Tout en sollicitant votre présence comme le veut le règlement minier. Nous vous serons grés de nous désigner un représentant du Secteur de la Lufira de ces travaux qui débiteront le 14 Septembre 2023.

Nous restons à votre disposition pour toutes fines utiles. Veuillez agréer, Monsieur le Chef de Secteur, l'expression de notre considération distinguée.

Pour la Surya Mines SARL

MULANI MIRAT
Signature autorisée

[Signature]



+243 817869012 / 897869012

Société à Responsabilité Limitée au capital social de 5500000 USD RCCM: CD/SH/RCCM/20-B-00957 Id. Nat: 05-IV005-N13756W. Numéro Ident: 418174197



MINISTÈRE DES MINES

Le Ministre

ARRETE MINISTERIEL N°.....0655/CAB.MIN/MINES/01/2018
DU2018...PORTANT OCTROI DU PERMIS D'EXPLOITATION
N°754 A LA SOCIETE SURYA MINES SARLU

Vu la Constitution, telle que modifiée par la Loi n°11/002 du 11 janvier 2011 portant révision de certains articles de la Constitution de la République Démocratique du Congo, spécialement ses articles 93, 202 point 36 littera f, 203 point 16 ;

Vu la Loi n° 007/2002 du 11 juillet 2002 portant Code Minier telle que modifiée et complétée par la Loi n° 18/001 du 09 mars 2018, spécialement ses articles 10, 12, 43, 47 et 69 à 72 ;

Vu l'Ordonnance n° 17/024 du 10 juillet 2017 portant organisation et fonctionnement du Gouvernement, modalités de collaboration entre le Président de la République et le Gouvernement ainsi qu'entre les membres du Gouvernement ;

Vu l'Ordonnance n° 17/025 du 10 juillet 2017 fixant les attributions des Ministères ;

Vu l'Ordonnance n° 17/005 du 08 mai 2017 portant nomination des Vice-Premiers Ministres, des Ministres d'Etat, des Ministres, des Ministres Délégués et des Vice-Ministres, telle que modifiée et complétée par l'Ordonnance n°18/014 du 15 février 2018 portant réaménagement technique du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 18/024 du 08 juin 2018 modifiant et complétant le Décret n°038/2003 du 26 mars 2003 portant Règlement Minier;

Considérant la demande n° **7315** de Permis d'Exploitation et les pièces requises y jointes, introduite en date du **08/06/2018** par la société **SURYA MINES SARLU** ;

Sur avis favorable du Cadastre Minier, de la Direction des Mines et de la Direction chargée de la Protection de l'Environnement Minier ;



27	26	38	30.00	-11	08	0.00
28	26	38	30.00	-11	08	30.00
29	26	40	0.00	-11	08	30.00
30	26	40	0.00	-11	07	30.00
31	26	39	30.00	-11	07	30.00
32	26	39	30.00	-11	06	30.00

Carte de Retombes : S12/26

Article 2 :

Le Permis d'Exploitation n° 754 confère à la Société **SURYA MINES SARLU**, le droit exclusif d'effectuer, à l'intérieur du périmètre défini à l'article 1, les travaux de prospection, de recherches et d'exploitation des substances suivantes : **Plomb, Zinc, Cobalt, Fer, Nickel, Or et Cuivre.**

Article 3 :

Sans préjudice des dispositions de l'article 292 du Code Minier, le non paiement des droits superficiaires annuels par carré, le défaut de commencement des travaux dans le délai légal, ou le non respect des engagements pris vis-à-vis des obligations sociales conformément au chronogramme repris dans le cahier de charge entraîne la déchéance du Titulaire du Permis d'Exploitation ainsi octroyé.

Article 3:

Secrétaire Général aux Mines et le Directeur Général du Cadastre Minier, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent Arrêté qui entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Kinshasa, le 28 SEPT 2018

Martin KABWELULU

AMPLIATIONS

Cabinet du Président de la République : 1
Cabinet du Ministre des Mines : 2
Secrétariat Général des Mines : 1
Cadastre minier : 1
CTCPM : 1
SAESSCAM : 1
Direction des Mines : 1
Direction de Géologie : 1
Direction des Investigations : 1
Direction chargée de la Protec. de l'Environ : 1
Div. Prov./des Mines & Géologie du ressort : 1
Société **SURYA MINES SARLU** : 1

13

**REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
CADASTRE MINIER**

Téléphone: 015 162618
Facsimile:
Email: info@cam.cd
Website: www.cam.cd



DIRECTION GENERALE
Croisement des Avenues Mpolo Maurice
Et Kasa-Vubu, GOMBE
BP 7987, Kin 1
N° Impôt A 0700326 N
KINSHASA

LISTE DES COORDONNEES GEOGRAPHIQUES

Titre **754**
Type **Permis d'Exploitation**
Titulaire **SURYA MINES SARL**
Localisation **Haut-Katanga, Kambove**

Annexe 1

Sommets	Longitude			Latitude		
	Deg	Min	Sec	Deg	Min	Sec
1	26	41	30,00	- 11	06	30,00
2	26	41	30,00	- 11	08	0,00
3	26	40	30,00	- 11	08	0,00
4	26	40	30,00	- 11	10	30,00
5	26	41	30,00	- 11	10	30,00
6	26	41	30,00	- 11	11	0,00
7	26	42	30,00	- 11	11	0,00
8	26	42	30,00	- 11	11	30,00
9	26	43	30,00	- 11	11	30,00
10	26	43	30,00	- 11	10	30,00
11	26	42	30,00	- 11	10	30,00
12	26	42	30,00	- 11	09	0,00
13	26	45	30,00	- 11	09	0,00
14	26	45	30,00	- 11	12	30,00
15	26	41	0,00	- 11	12	30,00
16	26	41	0,00	- 11	11	30,00
17	26	39	30,00	- 11	11	30,00
18	26	39	30,00	- 11	12	30,00
19	26	37	0,00	- 11	12	30,00
20	26	37	0,00	- 11	11	0,00
21	26	38	30,00	- 11	11	0,00
22	26	38	30,00	- 11	09	30,00
23	26	36	30,00	- 11	09	30,00
24	26	36	30,00	- 11	08	30,00
25	26	37	0,00	- 11	08	30,00
26	26	37	0,00	- 11	08	0,00



27	26	38	30,00	- 11	08	0,00
28	26	38	30,00	- 11	08	30,00
29	26	40	0,00	- 11	08	30,00
30	26	40	0,00	- 11	07	30,00
31	26	39	30,00	- 11	07	30,00
32	26	39	30,00	- 11	06	30,00

Cartes de Retombe S12/26

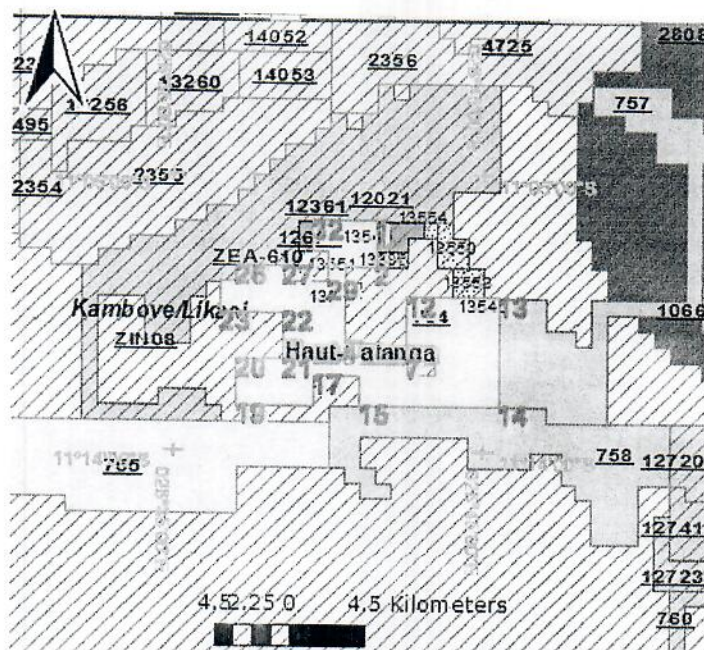
Nombre de carrés 110

Datum WGS84

Date d'Octroi 28/09/2018

[Signature]

Date de fin de validité 27/09/2043



Cartes de Retombe S12/26

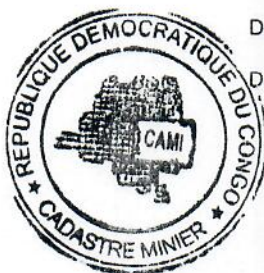
Nombre de carrés 110

Datum WGS84

Date d'Octroi 28/09/2018

[Signature]

Date de fin de validité 27/09/2043





REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
CADASTRE MINIER
CERTIFICAT D'EXPLOITATION



N°CAMI/CE/Z.744/18.

En exécution de l'Arrêté Ministériel n° 0655/CAB.MIN/MINES/01/2018 du 28/09/2018 portant octroi du **PERMIS D'EXPLOITATION** n° 754, au nom de **SURYA MINES SARL** ayant son siège social sis Avenue Maman Yemo N°400, Kolwezi/Lualaba,

Est établi le présent **CERTIFICAT D'EXPLOITATION** qui lui confère le droit exclusif d'effectuer, du 28/09/2018 au 27/09/2043, les travaux de recherches, de développement et d'exploitation des substances minérales suivantes : **Cobalt, Cuivre, Fer, Nickel, Or, Plomb et Zinc**, à l'intérieur du périmètre faisant l'objet du **PERMIS D'EXPLOITATION** composé de 110 carrés situés dans le Territoire de Kambove, Province du Haut-Katanga.

Les coordonnées géographiques des sommets dudit périmètre sont reprises dans l'Annexe 1 qui fait partie intégrante du présent **CERTIFICAT**.

Délibéré à Kinshasa, le **30 OCT. 2018**

DIRECTEUR GENERAL

Jean-Félix MUPANDE KAPWA

Mentions Spécifiques

- Il est rappelé au titulaire de ce titre minier qu'en application de l'article 592 du Règlement Minier, il est tenu de respecter les dispositions du Chapitre VI du Titre XVIII dudit Règlement visant la mise en conformité environnementale des opérations exécutées en vertu de son **PERMIS D'EXPLOITATION**.
- Il est également rappelé le dépôt de l'Attestation de Commencement des travaux de développement et de construction dans les 3 ans de la délivrance du titre.
- Toute modification ultérieure du présent **CERTIFICAT D'EXPLOITATION** sera, selon le cas, portée au dos de ce titre ou reprise dans une des annexes complémentaires qui en feront parties intégrantes.

**ANNEXE 2 : PV DE DETERMINATION DE L'ESPACE
GEOGRAPHIQUE ET DES NEGOCIATIONS**

Procès-Verbal de la réunion de la détermination de l'espace géographique du projet minier SURYA MINES SARL

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-quatrième jour du mois de juillet. Nous, représentants de la Chefferie des Bassanga, du Secteur de la Lufira, de la société SURYA MINES SARL, de la structure technique d'accompagnement ONG/FAMO, de la communauté locale, sous la supervision du Ministère Provincial des Mines réunis au village Kitemena, dans la salle de la Société SURYA MINES SARL en vue notamment de déterminer l'espace géographique du projet minier SURYA MINES SARL.

L'objectif de la réunion étant une obligation légale en vue de se conformer aux dispositions du Code et du règlement minier, spécialement en ce qui concerne le processus des négociations et d'élaboration de cahier des charges de la société SURYA MINES SARL.

Étaient présents à la réunion :

Après ouverture de la réunion, en conformité aux dispositions réglementaires inscrites du Règlement minier promulgué en juin 2018, portant sur la négociation, l'élaboration et la signature du cahier des charges, notamment dans son annexe XVII, un seul point inscrit à l'ordre du jour à savoir :

- La détermination de l'espace géographique des communautés impactées par les activités du projet minier de la société SURYA MINES SARL

Comme exigé à l'article 414 bis du Règlement minier et à l'article 11 de son annexe XVII, nous avons pris en considération les conclusions de l'EIES du projet minier 11 de l'annexe XVII et avons validé l'espace d'influence dudit projet minier. Cet espace géographique comprend les communautés de deux entités territoriales décentralisées (ETD), à savoir : la Chefferie des BASSANGA et le Secteur de la LUFIRA, notamment les villages Kitemena, Kamikolo et Kawama

Considérant le point inscrit à l'ordre du jour épuisé, commencée à 11 heures 00' et la réunion a pris fin à 12 heures 35'.

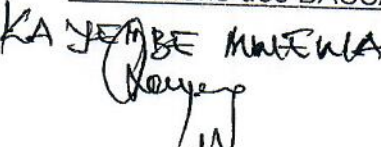
De tout ce qui précède, il a été dressé ce procès-verbal devant être porté à la connaissance de toutes les autorités locales, provinciales et nationales susceptibles d'être intéressées par les conclusions de ces assises.

Fait à Kitemena, le 24/07/2023

L'équipe d'Experts

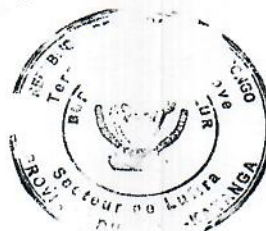

DATO NDO DHO

La Chefferie des BASSANGA


KA YEMBE MWEWA

Communautés

TOPWE KILANGWA
MULENGA
KAMIKOLO
KAWAMA



La société SURYA MINES SARL



Le Secteur de la LUFIRA



**PROCES – VERBAL DES NEGOCIATIONS DES BESOINS PRIORITAIRES DU
CAHIER DES CHARGES DE LA RESPONSABILITE SOCIETALE DE
L'ENTREPRISE SURYA MINES SARL AVEC LES COMMUNAUTES LOCALES
IMPACTEES PAR SON PROJET MINIER.**

L'an deux mille vingt- trois, le vingt-sixième jour du mois de septembre, il s'est tenu une séance dans le cadre des négociations du cahier des charges de la société SURYA MINES SARL, et les communautés locales des villages Kitemena, Kamikolo du groupement Mukumbi de la chefferie des Basanga et des villages Kitemena, Kamikolo du Groupement Ngalu, du village Kawama du groupement Tenke du Secteur de la Lufira à Kitemana.

L'ordre du jour

Prenant la parole, le Facilitateur a introduit la réunion par une brève description des différentes étapes du processus des négociations, d'élaboration et de la signature du cahier des charges. Et également de l'instruction de ce dernier par la commission permanente d'instruction du cahier des charges en vue de l'obtention de l'avis favorable et de son approbation par le Gouverneur. Et a donné la parole au Conseiller du Ministre Provincial des Mines, le Superviseur de ces assises.

Un seul point inscrit à l'ordre du jour « les négociations sur les besoins prioritaires exprimés par les communautés locales ».

La liste des besoins prioritaires qui a été transmis à la société SURYA MINES SARL, a été lue par les Comité Locaux de Développement. Après la lecture de cette dernière, la société SURYA MINES SARL a présenté sa proposition des projets auxquels, elle pourra être en mesure de financer avec son budget social au profit des communautés locales affectées par son projet minier, conformément aux prescrits de la loi (code et règlement minier de la RDC), et par la suite les négociations ont débuté.

Après un débat houleux et une discussion musclée, un compromis entre les deux parties a été trouvé dont la liste des besoins prioritaires, traduits en projets en annexe.

Considérant l'ordre du jour clos, commencée à 13 heures 00' et la séance a été close à 15 heures 45'.

De tout ce qui précède, il a été dressé ce procès-verbal devant être porté à la connaissance de toutes les autorités locales, provinciales et nationales susceptibles d'être intéressé par les conclusions de ces assises. Ci-joint la liste des présences des participants.

Fait à Kitemena, le 26/09/2023

SURYA MINES SARL
HORISS KAZADI
[Signature]
Chef de Chefferie
KAYEMBE MULENKA
[Signature]

CLD/Secteur
MULENKA FIDAMORA
[Signature]

CLD/Chefferie
TOPWE KILANGWA
[Signature]
Chef de Secteur

Equipe d'Expert

[Signature]
Superviseur (Ministère Provincial des Mines)

Liste des besoins prioritaires valides par les communautés locales des villages Kitemena, Kamikolo du groupement Mukumbi de la chefferie des Basanga et des villages Kitemena, Kamikolo du Groupement Ngalu, du village Kawama du groupement Tenke du Secteur de la Lufira des pour le compte de la responsabilité sociétale de l'entreprise SURYA MINES SARL

N°	Dénomination de l'infrastructure/ projet à réaliser	Secteur d'intervention	Localisation géographique de l'infrastructure/ projet à réaliser	Brève description de l'infrastructure/ projet à réaliser
01	Appui en intrants agricoles, matériels aratoires et encadrement des agriculteurs (culture vivrière 50Ha) (10 associations)	Agripel	Groupement Mukumbi : (Villages Kitemena, Kamikolo), Groupement Ngalu : (Villages Kitemena, Kamikolo) Groupement Tenke : (village Kawama)	Appui en intrants agricoles (semences IREE, NPK) aux agriculteurs et leur encadrement par les nouvelles techniques agricoles des différentes cultures (maraichère et vivrière)
02	Adduction d'eau potable (6 puits de forages)	Développement Rural	Groupement Mukumbi : (Villages Kitemena, Kamikolo), Groupement Tenke : (village Kawama)	Forage des puits de 150 m à pompe immergée avec un générateur d'énergie électrique (Groupe électrogène)
03	Réhabilitation et construction des bâtiments de l'école primaire KAMIKOLO	Education	Groupement Ngalu : Village Kamikolo)	Réhabilitation d'une école primaire de deux bâtiments avec 06 salles classes conformément aux normes et standard édictés par le ministère national de l'EPSP, et un forage d'eau potable + accessoires
04	Construction d'une école primaire publique et équipements (1 école)	Education	Groupement Mukumbi : Village Kitemena	Construction d'une école primaire de deux bâtiments avec 06 salles classes conformément aux normes et standard édictés par le ministère national de l'EPSP, d'un bureau administratif (direction, salle des maitres/profs/ et cafeteria), et les équipements (mobiliers et didactiques), les latrines un préau (pour les réunions/ rassemblement), et un

CLD BASANGA
KAYEMBE MUKUMBI

C.L.D. LUFIRA
MULONGA - FIDAMOND

CLD BASANGA
TOMBE KILANGWA

SURYA MINES SARL
HJORIS KAZALI

				raccordement d'eau potable
05	Construction de poste de santé (02 postes de santé)	Santé	Groupement Mukumbi : Village Kitemena Groupement Tenke : village Kawama	Construction d'un poste de Santé, doté d'une salle de réception, d'une salle de consultation, d'une salle d'observation (pour les soins), d'une pharmacie, d'un laboratoire, des latrines, douches ..., le village Kawama bénéficiera de la 1 ^{ère} phase et Kitemena de la 2 ^{ème} phase.
06	Réhabilitation du centre de santé Kamikolo	Santé	Groupement Ngalu : Village Kamikolo	Réhabilitation de Centre de Santé de référence doté des salles de réception, des salles de consultation, de 3 salles d'observation (pour les soins), d'un vestiaire, d'une pharmacie, d'une salle des soins intensifs, d'un laboratoire, des latrines, douches ...
07	Construction d'un marché public (01 Marché)	Infrastructure	Groupement Mukumbi : Village Kitemena	Construction d'un marché de deux hangars de 14 m/ 8m avec une capacité de 25 étalages chacun, bureau administratif, latrines et un enclos
08	Construction des bureaux de localités (5 bureaux)	Infrastructure	Groupement Mukumbi : (Villages Kitemena, Kamikolo), Groupement Ngalu : (Villages Kitemena, Kamikolo) Groupement Tenke : (village Kawama)	Construction d'un bâtiment composé d'un bureau du chef de localité, un bureau du chef adjoint, et un bureau de secrétariat, avec une salle d'attente et une réception, une salle de réunion, installations sanitaires et latrines dans le respect du genre.

Fait à Kitemena, le 26/09/2023

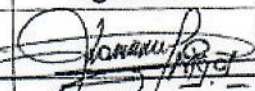
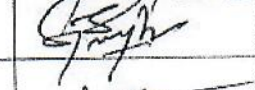
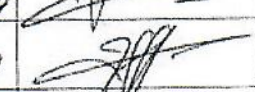
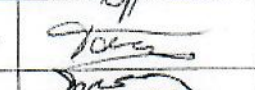
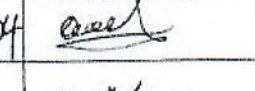
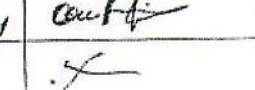
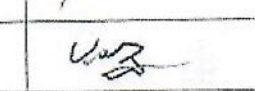
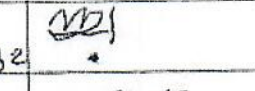
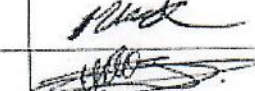
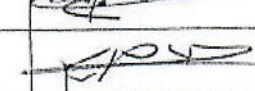
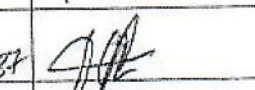
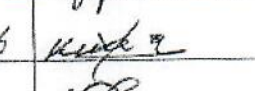
SURYA MINES SARL
HABISS KAZASI
[Signature]
 26/09/23
 Chef de Chefferie
KAYEMBE MULENA

CLD/Secteur
MULENGA-PIDANOW
[Signature]
 Equipe d'Expert
[Signature]
Superviseur (Ministère Provincial des Mines)
[Signature]

CLD/Chefferie
TEPARE KILANGWA
[Signature]
 Chef de Secteur

LISTE DES PRESENCES DU 26/03/2023

ACTIVITE : REUNION DES NEGOCIATIONS DES BESOINS

N°	Nom, Post-nom & Prénom	Village	Téléphone	Signature
1	KAZASI NGOJ HJARISS	SURYA MINES SARL	0907768301	
2	BALRAM SINGH	SURYA MINES SARL	0903003111	
3	TOPWE KILANGWA	KITEMENA	0907780845	
4	MULENGA IDAMON	KAMIKOLO	0907343099	
5	LWENY NDAYA RICHARD	KAMIKOLO	081537722	
6	MADIMPA KABUNDA	KITEMENA	0824249561	
7	MITONGA FERNAND	KAMIKOLO	097135890	
8	LUPENDO JULBERT	KITEMENA	0906081885	
9	KANTU-FWEISO	KITEMENA		
10	MUMBA MAURICE	KAWAMA		
11	KABUNDA KATOLO	KITEMENA	0907327104	
12	KAMBA AUGUSTINE	KAWAMA	0898032181	
13	MAMBWE LUKISA	KAWAMA		
14	KAPOBA MANDE	KITEMENA		
16	MUMPA DANYA MANDE	KITEMENA	0972910092	
17	TOPWE KALUBA	KAMIKOLO		
18	KITETE VICTOR	KITEMENA		
19	KEPI KALOMBO	KITEMENA		
20	KAFUNGA GILBERT	KITEMENA	0979020884	
21	KAZADI JULIE	KITEMENA	0896093886	
22	MANDE SYLVIE	KAMIKOLO		
23	MIKOMBE-ORPHEE	Comm/Ministre		

**ANNEXE 3 : PV DE DEFINITION ET D'APPROBATION DES BESOINS
DU SECTEUR DE LA LUFIRA**

PROCES' VERBAL DE DEFINITION DES BESOINS PRIORITAIRES DES VILLAGES DES GROUPEMENTS NGALU ET TENKE DU SECTEUR DE LA LUFIRA

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuvième jour du mois de juillet ; s'est tenue une réunion de définition des besoins prioritaires des communautés locales impactées par le projet minier SURYA MINES SARL, notamment les villages Kitemena, Kamikolo du groupement NGALU et Kawama du groupement Tenke et ce, dans le cadre du processus des négociations et d'élaboration du cahier des charges définissant la responsabilité sociétale de SURYA MINES SARL, en présence des représentants du Chef du Secteur de la LUFIRA, des chefs des villages, des membres du CLD, du représentant de la société SURYA MINES ainsi que de l'équipe d'Experts d'accompagnement technique.

1. Pour le village KITEMENA

N°	BESOINS PRIORITAIRES
	Forage des points d'eaux potable
	Electrification des villages
	Construction d'un centre de santé et acquisition des médicaments
	Construction d'un marché
	Appui en intrants agricoles et dotation d'un tracteur avec ses accessoires
	Construction des latrines publiques
	Construction d'un bureau de localité
	construction d'une maison d'accueil
	Construction d'une salle polyvalente
	Construction d'une école primaire
	Construction d'une école secondaire et prise en charge scolaire du personnel
	Aménagement de l'aire de jeu de football

2. Pour le village KAMIKOLO

N°	BESOINS PRIORITAIRES
	Captage d'eau à la rivière et distribution d'eau (addition d'eau potable)
	Electrification du village par le courant de la SNEL
	Construction d'un centre de santé et acquisition des médicaments
	Construction d'un marché moderne
	Appui en intrants agricoles et dotation d'un tracteur avec ses accessoires
	Construction des latrines publiques
	Construction d'un bureau de localité
	construction d'une maison d accueil
	Construction d'une salle polyvalente
	Construction d'une école primaire
	Construction d'une école secondaire et prise en charge scolaire du personnel
	Aménagement de l'air de jeu de football

3. Pour le village KAWAMA

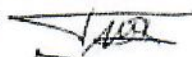
N°	BESOINS PRIORITAIRES
	Construction d'un dépôt communautaire (grainier)
	Construction d'une école primaire
	Appui et encadrement des agriculteurs en intrants agricoles et matériels aratoires et dotation d'un tracteur avec ses accessoires
	Construction d'un poste de santé et appui en médicaments
	Appui et encadrement des éleveurs (intrants et formation)
	Construction du bureau de la localité
	Addiction d'eau potable (forage des puits)

Fait à Kitemena, le 29/07/2023

**Chefs des villages
du Groupement NGALU et TENKE**

KABAINGA MUSEKE (NGALU) 
MALOBA KALE 

Comité Local de Développement

TOPWE KILANGWA 
KABUNDA KATOLO 

PROCES VERBAL D'APPROBATION DES BESOINS PRIORITAIRES DU VILLAGE KAMIKOLO DU GROUPEMENT NGALU

L'an deux mille vingt-trois, le trentième jour du mois de juillet ; s'est tenue une réunion d'approbation des besoins prioritaires des communautés locales impactées par le projet minier SURYA MINES SARL, notamment le village **Kamikolo** du groupement NGALU et ce, dans le cadre du processus des négociations et d'élaboration du cahier des charges définissant la responsabilité sociétale de SURYA MINES SARL, en présence des représentants du chef de Secteur de la LUFIRA, du chef du village, des membres des CDV et CLD, du représentant de la société SURYA MINES ainsi que de l'équipe d'Experts d'accompagnement technique.

A l'issue cette réunion, la communauté locale du village précité, a approuvé les besoins prioritaires ci-après :

N°	BESOINS PRIORITAIRES
01	Appui des associations agricoles en intrants et matériels aratoires plus dotation des tracteurs et ses accessoires)
02	Adduction d'eau potable dans tout le village (forage de puits)
03	Electrification des villages
04	Appui en médicaments essentiels
05	Réhabilitation des bâtiments scolaire
06	Construction d'une maison d'accueil ou de passage
07	Construction des antennes de relais de communication
08	Asphaltage ou traitement de la route pour faire face à la pollution due à la poussière
09	Construction d'une salle polyvalente pour les cérémonie officielle
10	Aménagement de l'air de jeu de football

Ci-joint la liste des participants

Fait à Kamikolo, le 30/07/2023

Chef du village

KABAINGA, MUSEHE



Comité de Développement du Village

MULENGA - MUAMBA - FLAMBOALA



PROCES VERBAL D'APPROBATION DES BESOINS PRIORITAIRES DU VILLAGE KITEMENA DU GROUPEMENT NGALU

L'an deux mille vingt-trois, le trentième jour du mois de juillet ; s'est tenue une réunion d'approbation des besoins prioritaires des communautés locales impactées par le projet minier SURYA MINES SARL, notamment le village **Kitemena** du groupement NGALU et ce, dans le cadre du processus des négociations et d'élaboration du cahier des charges définissant la responsabilité sociétale de SURYA MINES SARL, en présence des représentants du chef de Secteur la LUFIRA, du chef du village, des membres des CLD, du représentant de la société SURYA MINES ainsi que de l'équipe d'Experts d'accompagnement technique.

A l'issue de cette réunion, la communauté locale du village précité, a approuvé les besoins prioritaires ci-après :

N°	BESOINS PRIORITAIRES
01	Forage des points d'eaux potable
02	Electrification des villages
03	Construction d'un centre de santé et acquisition des médicaments
04	Construction d'un marché
05	Appui en intrants agricoles et dotation d'un tracteur avec ses accessoires
06	Construction des latrines publiques
07	Construction d'un bureau de localité
08	construction d'une maison d'accueil
09	Construction d'une salle polyvalente
10	Construction d'une école primaire
11	Construction d'une école secondaire et prise en charge scolaire du personnel
12	Aménagement de l'aire de jeu de football

Chef du village

Victor - Kibete

CLD

~~TORWET KILANGWA~~
~~KATOLO KABUNDA~~
~~(MAPONPA)~~

Comité de Développement du Village

MAPONPA KABUNDA, KATOLO

Equipe d'Experts

[Signature]

DATO NGU THOS

le 30/07/2023

PROCES VERBAL D'APPROBATION DES BESOINS PRIORITAIRES DU VILLAGE KAWAMA DU GROUPEMENT TENKE

L'an deux mille vingt-trois, le trentième jour du mois de juillet ; s'est tenue une réunion d'approbation des besoins prioritaires des communautés locales impactées par le projet minier SURYA MINES SARL, notamment le village Kawama du groupement TENKE et ce, dans le cadre du processus des négociations et d'élaboration du cahier des charges définissant la responsabilité sociale de SURYA MINES SARL, en présence des représentants du chef de la Chefferie des Bassanga, du chef du village, des membres des CDV et CLD, du représentant de la société SURYA MINES ainsi que de l'équipe d'Experts d'accompagnement technique.

A l'issue de cette réunion, la communauté locale du village précité, a approuvé les besoins prioritaires ci-après :

N°	BESOINS PRIORITAIRES
01	Construction d'un dépôt communautaire (grainier)
02	Construction d'une école primaire
03	Appui et encadrement des agriculteurs en intrants agricoles et matériels aratoires et dotation d'un tracteur avec ses accessoires
04	Construction d'un poste de santé et appui en médicaments
05	Appui et encadrement des éleveurs (intrants et formation)
06	Construction du bureau de la localité
07	Adduction d'eau potable (forage des puits)

Ci-joint la liste des participants.

Fait à Kawama, le 30/07/2023

Chef du village

MALOBIA-RALE

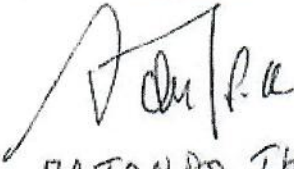

Comité de Développement du Village

TEFURTO KIZANGLWA


CLD

~~TO PNE KIZAN GWA~~
~~KABUNDA KATOLD~~

Equipe d'Experts


PATON DO THOS
le 30/07/2023

LISTE DE PRESENCE DE PERSONNES
DE LA REUNION DU DEVELOPPEMENT
COMMUNAUTAIRE

- MULENGA. FIDAMON
- RICHARD. NDAYA EWENI
- MUYAZA. LWANGO
- KAOMA. N'DONISA
- Bibi. MULOLO. KASONGO
- MUKUMBI - KABAINGA
- MASENGO. KALONJI
- ATIYA. KAFWANA
- ANNIE. MUKUMBI
- ADO. KANAWIJE
- ROSE. KABASO
- DENIS TAYLOSHI
- MODESTINE TAYLOSHI
- MPANGA TOMPA TOMPA
- CELESTIN. KARYOKA
- NSAYA DODO
- SUZANE SHIKAMO
- IDRIS MUYAZA
- HILLER DIBALE
- MUKONKI. RICHARD
- VALUTUNDA OLIVE
- HILLER. KAZOMBOLA
- MULANGA. KIFINGA. NYUNDO
- FISTON. MULANGA
- DANIEL. NKOMBA
- KIDIMINA. ANTOINE
- ROBINA. YONA
- BYATANDA. MWINA
- KABASHILA. MWIMA
- KYAWAMA. DANSE
- FISTON. KARYOKA
- ANDRE. KARYOKA
- KAUMBA. SARA
- SANGUNYA. BERNADETTE

RESUME DES BESOINS PRIORITAIRES DES COMMUNAUTES IMPACTEES DU SECTEUR DE LA LUFIRA

PAR LA SOCIETE SURYA MINES SARL

N°	Besoins/projets	Secteur d'intervention	Localisation	Brève description des besoins/projets
01	Construction des bureaux de localités (« 3 bureaux »)	Infrastructure	Groupement Ngalu : (Villages Kitemena, Kamikolo) Groupement Tenke : (village Kawama)	Construction d'un bâtiment composé d'un bureau du chef de localité, un bureau du chef adjoint, et un bureau de secrétariat, avec une salle d'attente et une réception, une salle de réunion, installations sanitaires et latrines dans le respect du genre.
02	Construction des salles polyvalentes (2 salles)	Infrastructure	Groupement Ngalu : (Villages Kitemena, Kamikolo)	Construction d'une grande salle de 8 m/5m, avec un bureau de 4m/3m et 4 latrines (dans le respect du genre).
03	Construction des maisons d'accueil (2 salles)	Infrastructure	Groupement Ngalu : (Villages Kitemena, Kamikolo)	Construction des maisons d'accueil constituées de 6 chambres, 2 séjours, terrasses, cuisines avec sanitaires, garage, paillotte).
04	Addition d'eau potable (2 puits de forages)	Développement Rural	Groupement Tenke : (village Kawama)	Forage d'un puits de 100 m à pompe immergée avec un générateur d'énergie électrique (Groupe électrogène)
05	Captage d'eau à la rivière (01 Réseau de distribution)	Développement Rural	Groupement Ngalu : (Villages Kitemena, Kamikolo)	Captage d'eau à partir de la rivière et installation des points de distribution dans les villages
06	Electrification des villages (01 Réseau de distribution)	Energie	Groupement Ngalu : (Villages Kitemena, Kamikolo)	Electrification des ménages et l'éclairage public (construction d'une station à moyenne tension, construction des

			Groupement Kawama)	Tenke : (village)	cabines, dotation des transformations et les autres accessoires)
07	Appui en intrants agricoles, matériels aratoires, dotation d'un tracteur et ses accessoires et encadrement des agriculteurs (culture vivrière)	Agripel	Groupement Ngalu : (Villages Kitemena, Kamikolo) Groupement Tenke : (village Kawama)		Appui en intrants agricoles (semences IREE, NPK) aux agriculteurs et leur encadrement par les nouvelles techniques agricoles des différentes cultures (maraichère et vivrière)
08	Construction d'une école primaire publique et équipements (3 écoles)	Education	Groupement Ngalu : (Villages Kitemena, Kamikolo) Groupement Tenke : (village Kawama)		Construction d'une école primaire de deux bâtiments avec 06 salles classes conformément aux normes et standard édictés par le ministère national de l'EPSP, d'un bureau administratif (direction, salle des maitres/profs/ et cafeteria), et les équipements (mobiliers et didactiques), les latrines un préau (pour les réunions/ rassemblement), et un forage d'eau potable + accessoires
09	Construction des écoles secondaires Générales et équipements (2 écoles)	Education	Groupement Ngalu : (Villages Kitemena, Kamikolo)		Construction des écoles secondaires Générales de deux bâtiments avec 12 salles classes conformément aux normes et standard édictés par le ministère national de l'EPSP, d'un bureau administratif (direction, salle des profs, les latrines un préau (pour les réunions/ rassemblement) et les équipements (mobiliers et didactiques), et un forage d'eau potable.

10	Construction d'une école secondaire technique et équipements (01 école)	Education	Groupement Tenke : (Village Kawama)	Construction des écoles secondaires Générales de deux bâtiments avec 12 salles classes conformément aux normes et standard édictés par le ministère national de l'EPSP, d'un bureau administratif (direction, salle des profs, les latrines un préau (pour les réunions/ rassemblement), deux ateliers pour les pratiques et les équipements (mobiliers et didactiques), et un forage d'eau potable.
11	Réhabilitation et des constructions de l'école primaire KAMIKOLO	Education	Groupement Ngalu : (Village Kamikolo)	Réhabilitation d'une école primaire de deux bâtiments avec 06 salles classes conformément aux normes et standard édictés par le ministère national de l'EPSP, et un forage d'eau potable + accessoires
12	Appui et encadrement des éleveurs (intrants et formation)	Agripel	Groupement Ngalu : (Villages Kitemena, Kamikolo) Groupement Tenke : (village Kawama)	Formation sur les nouvelles techniques d'élevage
13	Construction des Centres de Santé (02 centres de santé)	Santé	Groupement Ngalu : (Villages Kitemena, Kamikolo)	Construction des Centres de Santé de référence et des postes de santé, dotés des salles de réception, des salles de consultation, de 3 salles d'observation (pour les soins), d'un vestiaire, d'une pharmacie, d'une salle des soins intensifs, d'un laboratoire, des latrines, douches ...
14	Construction de poste de santé (01 poste de santé)	Santé	Groupement Tenke : (village Kawama)	Construction d'un poste de Santé, doté d'une salle de réception, d'une salle de consultation, d'une salle d'observation

**ANNEXE 4 : PV DE DEFINITION ET D'APPROBATION DES BESOINS
CHEFFERIE DES BASANGA**

PROCES VERBAL DE DEFINITION DES BESOINS PRIORITAIRES

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuvième jour du mois de juillet ; s'est tenue une réunion définition des besoins prioritaires des communautés locales impactées par le projet minier SURYA MINES SARL, notamment les villages Kitemena et Kamikolo du groupement MUKUMBI et ce, dans le cadre du processus des négociations et d'élaboration du cahier des charges définissant la responsabilité sociale de SURYA MINES SARL, en présence des représentants du chef de la Chefferie des Bassanga, des chefs des villages, des membres du CLD, du représentant de la société SURYA MINES ainsi que de l'équipe d'Experts d'accompagnement technique.

1. Pour le village KITEMENA

N°	BESOINS PRIORITAIRES
	Construction de la maison du Chef de village (localité)
	Construction du bureau de localité
	Construction de l'école primaire
	Construction de l'école secondaire générale
	Construction du centre de santé
	Construction du marché
	Forage des points d'eau potable
	Construction d'une maison d'accueil
	Appui des associations agricoles en intrants agricoles et matériels aratoires
	Aménagement de l'air des jeux (terrain de football)
	Asphaltage de la route principale
	Electrification du village
	Appui au fonctionnement des écoles

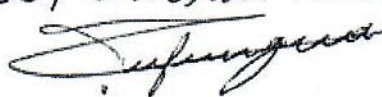
2. Pour le village KAMIKOLO

N°	BESOINS PRIORITAIRES
	Appui des associations agricoles en intrants et matériels aratoires plus dotation des tracteurs et ses accessoires)
	Adduction d'eau potable dans tout le village (forage de puits)
	Electrification des villages
	Appui en médicaments essentiels
	Réhabilitation des bâtiments scolaire
	Construction d'une maison d'accueil ou de passage
	Construction des antennes de relais de communication
	Asphaltage ou traitement de la route pour faire face à la pollution due à la poussière
	Construction d'une salle polyvalente pour les cérémonie officielle
	Aménagement de l'air de jeu de football

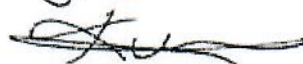
Fait à Kitemena, le 29/07/2023

Chefs des villages
du Groupement MUKUMBI

LUFUNGA Mathieu



JILBERT



Comité Local de Développement

TOPWE MITONGA KABINDA

KILAMUNA 



KATOLO KABUNDA



EQUIPE D'EXPERTS



ADOLFO THOMAS

le 29/07/2023

PROCES VERBAL D'APPROBATION DES BESOINS PRIORITAIRES DU VILLAGE KAMIKOLO DU GROUPEMENT MUKUMBI

L'an deux mille vingt-trois, le trentième jour du mois de juillet ; s'est tenue une réunion d'approbation des besoins prioritaires des communautés locales impactées par le projet minier SURYA MINES SARL, notamment le village **Kamikolo** du groupement MUKUMBI et ce, dans le cadre du processus des négociations et d'élaboration du cahier des charges définissant la responsabilité sociétale de SURYA MINES SARL, en présence des représentants du chef de la Chefferie des Bassanga, du chef du village, des membres des CDV et CLD, du représentant de la société SURYA MINES ainsi que de l'équipe d'Experts d'accompagnement technique.

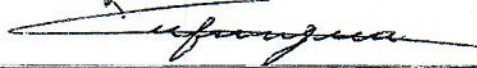
A l'issue cette réunion, la communauté locale du village précité, a approuvé les besoins prioritaires ci-après :

N°	BESOINS PRIORITAIRES
01	Appui des associations agricoles en intrants et matériels aratoires plus dotation des tracteurs et ses accessoires)
02	Adduction d'eau potable dans tout le village (forage de puits)
03	Electrification des villages
04	Appui en médicaments essentiels
05	Réhabilitation des bâtiments scolaire
06	Construction d'une maison d'accueil ou de passage
07	Construction des antennes de relais de communication
08	Asphaltage ou traitement de la route pour faire face à la pollution due à la poussière
09	Construction d'une salle polyvalente pour les cérémonie officielle
10	Aménagement de l'air de jeu de football

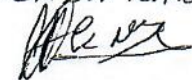
Ci-joint la liste des participants

Fait à Kamikolo, le 30/07/2023

Chef du village

LUFUNGA Mathieu


Comité de Développement du Village

MITONGA KABINDA


CLD

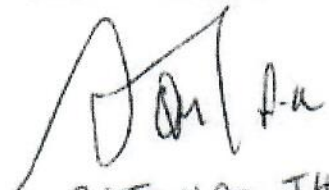
MSTONGA



TOPWE KILANGWA



Equipe d'Experts



NATONDO THOS

le 30/07/2023

PROCES VERBAL D'APPROBATION DES BESOINS PRIORITAIRES DU VILLAGE KITEMENA DU GROUPEMENT MUKUMBI

L'an deux mille vingt-trois, le trentième jour du mois de juillet ; s'est tenue une réunion d'approbation des besoins prioritaires des communautés locales impactées par le projet minier SURYA MINES SARL, notamment le village **Kitemena** du groupement MUKUMBI et ce, dans le cadre du processus des négociations et d'élaboration du cahier des charges définissant la responsabilité sociétale de SURYA MINES SARL, en présence des représentants du chef de la Chefferie des Bassanga, du chef de village, des membres des CLD, du représentant de la société SURYA MINES ainsi que de l'équipe d'Experts d'accompagnement technique.

A l'issue de cette réunion, la communauté locale du village précité, a approuvé les besoins prioritaires ci-après :

N°	BESOINS PRIORITAIRES
01	Construction de la maison du Chef de village (localité)
02	Construction du bureau de localité
03	Construction de l'école primaire
04	Construction de l'école secondaire générale
05	Construction du centre de santé
06	Construction du marché
07	Forage des points d'eau potable
08	Construction d'une maison d'accueil
09	Appui des associations agricoles en intrants agricoles et matériels aratoires
10	Aménagement de l'aire des jeux (terrain de football)
11	Asphaltage de la route principale
12	Electrification du village
13	Appui au fonctionnement des écoles

Fait à Kitemena, le 30/07/2023

Chef du village

KABUNDA JULBERT

CLD

TOPWE KILANGWA

KABUNDA KATOLU

Comité de Développement du Village

MAHDE KAPOBA

KAMBA MATHIEU

Equipe d'Experts

NATONDO THOS

le 30/07/2023

LISTE DE PRESENCE

- 1 INTOMI JULBERT
- 2 MASUKU MICHEL
- 3 AMOHI MUSOLE
- 4 KANTUFWEBO KIMUNGU
- 5 MUJINGA ROBERT
- 6 MULISA PETRONIE
- 7 MULISA ESTER
- 8 JEANNETTE MULISA
- 9 KYUNGU MULISA
- 10 KANTUFWEBO FRANÇOIS
- 11 RONA DORA
- 12 RONA TIXTON
- 13 KAINDU PLACIDE
- 14 RONA MPAYA
- 15 KAJILA JEANNE
- 16 MUMBA ELOIS
- 17 KILANGWA MUMENA
- 18 ADAIMANI TEREZE
- 19 MUKALAY KALOMBO
- 20 KALOMBO SANDRA
- 21 MUKUKU JEAN-MARIE
- 22 MULISA KAJILA
- 23 ENCA
- 24 KAMBWA
- 25 KAPIENDA PASCALINE
- 26 LUBEMBE RIMERCIA
- 27 MULISA JUSTINE
- 28 ADAIMANI LOUISA
- 29 KAINDU CIDOMIE
- 30 MARDOCHE
- 31 BUELPE STEFANIE
- 32 KANIENZE DANIEL
- 33 KANIENZE JEANNE
- 34 KAPYA KILANGWA
- 35 MANCISA BRUJITTE
- 36 KASONGO COLLETA
- 37 MUMBA MILLY
- 38 KYEMBE ERICK
- 39 MUMBA JEANNE
- 40 KABUNDA KATOLO
- 41 MAPOMPA KABUNDA
- 42 KITOMENO JLEPHONSE
- 43 MUMBA JOCELINE
- 44 KINYEMBE MILLY

52. KAFUNGA JULBERT
- 53 MORTWATI LEONARD
- 54 KEPI KALOMBO
- 55 KALEMBU MONIQUE

RESUME DES BESOINS PRIORITAIRES DES COMMUNAUTES IMPACTEES DE LA CHEFFERIE DES BASSANGA
PAR LA SOCIETE SURYA MINES SARL

N°	Besoins/projets	Secteur d'intervention	Localisation	Brève description des besoins/ projets
01	Construction des bureaux de localités (02 bureaux)	Infrastructure	Groupeement Mukumbi : (Villages Kitemena, Kamikolo),	Construction d'un bâtiment composé d'un bureau du chef de localité, un bureau du chef adjoint, et un bureau de secrétariat, avec une salle d'attente et une réception, une salle de réunion, installations sanitaires et latrines dans le respect du genre.
02	Construction des salles polyvalentes (02 salles)	Infrastructure	Groupeement Mukumbi : (Villages Kitemena, Kamikolo),	Construction d'une grande salle de 8 m/ 5m, avec un bureau de 4m/3m et 4 latrines (dans le respect du genre).
03	Construction des maisons d'accueil (02 salles)	Infrastructure	Groupeement Mukumbi : (Villages Kitemena, Kamikolo),	Construction des maisons d'accueil constituées de 6 chambres, 2 séjours, terrasses, cuisines avec sanitaires, garage, paillotte).
04	Addition d'eau potable (04 puits de forages)	Développement Rural	Groupeement Mukumbi : (Villages Kitemena, Kamikolo),	Forage d'un puits de 100 m à pompe immergée avec un générateur d'énergie électrique (Groupe électrogène)
05	Electrification des villages (01 Réseau de distribution)	Energie	Groupeement Mukumbi : (Villages Kitemena, Kamikolo),	Electrification des ménages et l'éclairage public (construction d'une station à moyenne tension, construction des cabines, dotation des transformations et les autres accessoires)

Ka YEMBE MUSEMA

06	Appui en intrants agricoles, matériels aratoires et encadrement des agriculteurs (culture vivrière)	Agripel	Groupement (Villages Kamikolo),	Mukumbi : Kitemena,	Appui en intrants agricoles (semences IREE, NPK) aux agriculteurs et leur encadrement par les nouvelles techniques agricoles des différentes cultures (maraichère et vivrière)
07	Construction d'une école primaire publique et équipements (02 écoles)	Education	Groupement (Villages Kamikolo),	Mukumbi : Kitemena,	Construction d'une école primaire de deux bâtiments avec 06 salles classes conformément aux normes et standard édictés par le ministère national de l'EPSP, d'un bureau administratif (direction, salle des maîtres/profs/et cafeteria), et les équipements (mobiliers et didactiques), les latrines un préau (pour les réunions/ rassemblement), et un forage d'eau potable + accessoires
08	Construction des écoles secondaires Générales et équipements (02 écoles)	Education	Groupement (Villages Kamikolo),	Mukumbi : Kitemena,	Construction des écoles secondaires Générales de deux bâtiments avec 12 salles classes conformément aux normes et standard édictés par le ministère national de l'EPSP, d'un bureau administratif (direction, salle des profs, les latrines un préau (pour les réunions/ rassemblement) et les équipements (mobiliers et didactiques), et un forage d'eau potable.
09	Formation des membres des associations des agriculteurs et éleveurs (05 sessions)	Agripel	Groupement (Villages Kamikolo),	Mukumbi : Kitemena,	Formation sur les nouvelles techniques et l'agriculture mécanisée et les techniques d'élevage

KAYEMBE MATEWA

10	Construction des Centres de Santé (02 centres de santé)	Santé	Groupement (Villages Kamikolo),	Mukumbi : Kitemena,	Construction des Centres de Santé de référence et des postes de santé, dotés des salles de réception, des salles de consultation, de 3 salles d'observation (pour les soins), d'un vestiaire, d'une pharmacie, d'une salle des soins intensifs, d'un laboratoire, des latrines, douches ...
11	Asphaltage de route principale (+ ou - 15 Km)	Infrastructure	Groupement (Villages Kamikolo),	Mukumbi : Kitemena,	Asphaltage de route principale (tronçon Kawama - Kamikolo pour permettre l'atténuation des poussières
12	Construction d'un marché public (01 Marché)	Economie	Groupement (Villages Kamikolo),	Mukumbi : Kitemena,	Construction d'un marché de deux hangars de 14 m/ 8m avec une capacité de 25 étalages chacun, bureau administratif, latrines et un enclos

Fait à Kitemena, le 31/07/2023

VISA DU CHEF DE LA CHEFFERIE DE BASSANGA

Pour le comité local de développement

P.O. *Kyenge Mubwa*

MITONGA-KABINDA

Secrétaire

MAKABASTY

Président

TOPWE KILAN GATA

**ANNEXE 5 : PV DE DES ELECTIONS DU CDV ET CLD SPECIAL
DU SECTEUR DE LA LUFIRA**

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
TERRITOIRE DE KAMBOVE
SECTEUR DE LA LUFIRA

PROCES-VERBAL D'ELECTIONS DES MEMBRES DU COMITE DE DEVELOPPEMENT DU VILLAGE KAWAMA

L'an deux mille vingt-trois, le quatorzième jour du mois Juillet. Conformément aux prescrits du code minier relatif au processus de négociations, d'élaboration et de la signature du cahier des charges, particulièrement à ce qui concerne la structure du dialogue et de concertation des différentes parties prenantes. Nous, membres délégués du village KAWAMA du groupement TENKE impactés par la société SURYA MINES SARL, réunis en ce jour présente du Chef du village en vue notamment d'élire nos délégués au sein du Comité de développement du Village.

Certifions par le présent procès-verbal que les personnes ci-dessous sont élus pour exercer les fonctions en regard de leurs noms au sein du Comité de Développement de Village, en sigle « CDV » :

N°	Noms	Sexe	Lieu de provenance	Fonctions	Téléphone
01	MUMBA MAURICE	M	KAWAMA	PRESIDENT	
02	MAMBWE LUKISA	M	KAWAMA	2. PRESIDENT	
03	WAPELE KONI ARCEL	M	KAWAMA	SECRETAIRE	
04	MAWANZA KIKANDO	M	KAWAMA	SECRETAIRE	
05	MUKALAY AMOS	M	KAWAMA	TRESORIER	
06	ISHIBALA VERONIQUE	F	KAWAMA	TRESORIERE	
07	KAWONDE PASCAL	M	KAWAMA	CONSEILLER	
08	KAMBWA AUGUSTINE	F	KAWAMA	2. CONSEILLERE	
09	MALIBA KALE JACQUE	M	KAWAMA	MEMBRE	
10	MALWILU MWANZA ANNIE	F	KAWAMA	MEMBRE	
11	TAIMASAKENI BEYA	F	KAWAMA	MEMBRE	
12	KALU LUMBWE MONICA	F	KAWAMA	MEMBRE	

Ci-joint la liste des présences des participants

Fait à Kawama, le 14/07/2023

POUR APPROBATION

YOSWA PROSPERE

Yoswa

YOSWA-PROSPER
CHEF DE LOCALITE



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
TERRITOIRE DE KAMBOVE
SECTEUR DE LA LUFIRA

PROCES-VERBAL D'ELECTIONS DES MEMBRES DU COMITE DE DEVELOPPEMENT DU VILLAGE KITEMENA

L'an deux mille vingt-trois, le 14..... jour du mois de JUILLET..... Conformément aux prescrits du code minier relatif au processus de négociations, d'élaboration et de la signature du cahier des charges, particulièrement à ce qui concerne la structure du dialogue et de concertation des différentes parties prenantes. Nous, membres du village KITEMENA, du groupement NGALU impactés par la société SURYA MINES SARL, « SM SARL », réunis en ce jour en vue notamment d'élire nos délégués au sein du Comité de développement du village.

Certifions par le présent procès-verbal que les personnes ci-dessous sont élus pour exercer les fonctions en regard de leurs noms au sein du Comité de Développement du village :

N°	Noms	Sexe	Lieu de provenance	Fonctions	Téléphone
01	MADOMPA KABUNDA	M	KITEMENA	PRESIDENT	
02	KANTUJWEBO GEDEON	M	KITEMENA	2 PRESIDENT	
03	KABUNDA KATOLO	M	KITEMENA	SECRETAIRE	
04	MUPAPANYA MANDE	F	KITEMENA	SECRETAIRE	
05	KAFUNGA JULBERT	M	KITEMENA	TRESORIER	
06	KALEBO MONIQUE	F	KITEMENA	2 TRESORIERE	
07	KANYENZE ROBERT	M	KITEMENA	CONSEILLER	
08	MORFWATI LEONARD	M	KITEMENA	2 CONSEILLER	
09	AMONI MUSOLE	M	KITEMENA	MEMBRE	
10	MUKONKI BUEUPE	F	KITEMENA	MEMBRE	
11	MULUSA COLOSTIQUE	F	KITEMENA	MEMBRE	
12	KEPI KALUMBO	M	KITEMENA	MEMBRE	

Ci-joint la liste des présences des participants

Fait à Kitemena, le 14/07/2023

POUR APPROBATION

C. Chef du village Kitemena
Xictor [signature]



[Signature]
[Signature]

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
TERRITOIRE DE KAMBOVE
SECTEUR DE LA LUFIRA

**PROCES-VERBAL D'ELECTIONS DES MEMBRES DU COMITE DE
DEVELOPPEMENT DU VILLAGE KAMIKOLO**

L'an deux mille vingt-trois, le ..14/.... jour du mois deJULIET..... Conformément aux prescrits du code minier relatif au processus de négociations, d'élaboration et de la signature du cahier des charges, particulièrement à ce qui concerne la structure du dialogue et de concertation des différentes parties prenantes. Nous, membres du village KAMIKOLO, du groupement NGALU impactés par la société SURYA MINES SARL, « SM SARL », réunis en ce jour en vue notamment d'élire nos délégués au sein du Comité de développement du village.

Certifions par le présent procès-verbal que les personnes ci-dessous sont élus pour exercer les fonctions en regard de leurs noms au sein du Comité de Développement du village :

N°	Noms	Sexe	Lieu de provenance	Fonctions	Téléphone
01	MULENSA-MWAMBA TIZAMEN M	M	KAMIKOLO	PRESIDENT	0907343099
02	LYWENI NDAYA RICHARD M	M	KAMIKOLO	2 ^e PRESIDENT	
03	KASONGO MAKINA	M	KAMIKOLO	SECRETAIRE	
04	MUKUMBI KABAINGA	M	KAMIKOLO	2 ^e SECRETAIRE	
05	MUYAZA - JOSEPH	M	KAMIKOLO	TRESORIER	
06	BIBI - MULO KO	F	KAMIKOLO	TRESORIERE	
07	KADIMA NDOUSA	M	KAMIKOLO	CONSEILLER	
08	MUTOMBO KAMUNDA	M	KAMIKOLO	2 ^e CONSEILLER	
09	MALUBA MARIE	F	KAMIKOLO	MEMBRE	
10	KASONGO ISAYA	M	KAMIKOLO	MEMBRE	
11	MWIMA	M	KAMIKOLO	MEMBRE	
12	WILLI	M	KAMIKOLO	MEMBRE	

Ci-joint la liste des présences des participants

Fait à Kamikolo, le ..14/07/2023

POUR APPROBATION

Chef de localité
KABAINGA
[Signature]



[Signature]
[Signature]

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
TERRITOIRE DE KAMBOVE
SECTEUR DE LA LUFIRA

**PROCES-VERBAL D'ELECTIONS DES MEMBRES DU COMITE LOCAL
DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DE LA LUFIRA**

L'an deux mille vingt-trois, le quatorzième jour du mois Juillet. Conformément aux prescrits du code minier relatif au processus de négociations, d'élaboration et de la signature du cahier des charges, particulièrement à ce qui concerne la structure du dialogue et de concertation des différentes parties prenantes. Nous, membres délégués des villages KITEMENA, KAMIKOLO du groupement NGALU et du village KAWAMA du groupement TENKE, impactés par la société SURYA MINES SARL, réunis en ce jour présence des Chefs des villages en vue notamment d'élire nos délégués au sein du Comité Local de développement spécial.

Certifions par le présent procès-verbal que les personnes ci-dessous sont issus du CLD pour exercer les fonctions en regard de leurs noms au sein du Comité Local de Développement spécial :

N°	Noms	Sexe	Lieu de provenance	Fonctions	Téléphone
01	MULENGA MWAMBA-FIDJ	M	KAMIKOLO	PRESIDENT	0907343079
02	MUMBA MARIKIE	M	KAMIKOLO	VICE-PRESIDENT	
03	KABUNDA KATOLO	M	KAMIKOLO	SECRETAIRE	
04	LWEHI NDAYA	M	KAMIKOLO	CONSEILLER	
05	MAMBAWE LUKISA	M	KAMIKOLO	CONSEILLER	
06	MAMPOMA KABUNDA	M	KAMIKOLO	MEMBRE	
07	MUKUMBI KABAINGA	M	KAMIKOLO	MEMBRE	
08	WAPELEKHI ARCEL	M	KAMIKOLO	MEMBRE	
09	KANTUFWEBU GERON	M	KAMIKOLO	MEMBRE	
10	BIBIMULOKE KASONGO	F	KAMIKOLO	TRESORIER	
11	MUPARANYA MANDE	F	KAMIKOLO	MEMBRE	
12	KAUMBA AUGUSTINE	F	KAMIKOLO	MEMBRE	

Ci-joint la liste des présences des participants

Fait à Kitemena, le 14/07/2023

POUR APPROBATION

Chef de localité - Kamikolo
KABAINGA

Chef de localité Kitemena
Victor
YOSUA KAWAMA

YOSUA KAWAMA
CHIEF DE LOCALITE



LISTE DE PRESENCE

- 1) MUZENGA ZIDAMON
- 2) RICHARD NDARYA
- 3) MUYAZA LWANGO
- 4) KADIMA DONISA
- 5) BIBI MULOLO KASONGO
- 6) MUKUMBI KABAINGA
- 7) MASENGO KALONGI
- 8) ATIYA KAFWANA
- 9) MUKUMBI ANNIE
- 10) KAHAWIJE ADO
- 11) KABASO ROSA
- 12) TAILOSHI DENIS
- 13) TAILOSHI MODESTINE
- 14) MPAHGA TOPA TOPA
- 15) KARIOKA CELESTIN
- 16) NSANYA DODO
- 17) SHIKAMO SUZANA
- 18) MUYAZA IDRIS
- 19) DIBALE HILLER
- 20) MUKONKI RICHARD
- 21) YALUTUNDA OLIVE
- 22) KAZOMIZOLA HILLER
- 23) MULANGA KIFINGANYUNDO
- 24) MULANGA FISTON
- 25) NKOMBA DANIEL
- 26) KIDIMINA ANTOINE
- 27) ROBINA YONA
- 28) BUANTANDA IWINA
- 29) KABASHILA MWINA
- 30) KYAMAMBA DANCE
- 31) KARIOKA FISTON
- 32) KARIOKA ANDRE
- 33) KAMBA SARA
- 34) ZANGUNYA BERNADETTE
- 35) KAFUNGO MUKANKI
- 36) MUMBA JUSTIN
- 37) KABAINGA MUSEKE
- 40) MUTANTA BOYA KAHKASA
- 41) MUTOMBO BUKASA KAVUNDA
- 42) MALUBA MARIE
- 43) KASONGO ISAYA
- 44) LUMBA LUMBA TAILOSHI

**ANNEXE 6 : PV DE DES ELECTIONS DU CDV ET CLD SPECIAL DE LA
CHEFFERIE DES BASANGA**

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
TERRITOIRE DE KAMBOVE
CHEFFERIE DES BASANGA

**PROCES-VERBAL D'ELECTIONS DES MEMBRES DU COMITE DE
DEVELOPPEMENT DU VILLAGE KITEMENA**

L'an deux mille vingt-trois, le troisième jour du mois d'Aout. Conformément aux prescrits du code minier relatif au processus de négociations, d'élaboration et de la signature du cahier des charges, particulièrement à ce qui concerne la structure du dialogue et de concertation des différentes parties prenantes. Nous, membres du village KITEMENA, du groupement MUKUMBI impactés par la société SURYA MINES SARL, « SM SARL », réunis en ce jour en vue notamment d'élire nos délégués au sein du Comité de développement du village.

Certifions par le présent procès-verbal que les personnes ci-dessous sont élus pour exercer les fonctions en regard de leurs noms au sein du Comité de Développement du village :

N°	Noms	Sexe	Fonctions	Téléphone
01	KAPOBA MADELENE	F	PRESIDENTE	
02	KAUMBA MATTHIEU	M	V/PRESIDENT	
03	MALIBA BETTY	F	SECRETAIRE	
04	KAPOBE EMMANUEL	M	TRESORIER	
05	KIBOKO IGNACE	M	CONSEILLER	
06	FWEMBE KAZADI	M	CONSEILLER	
07	MULAMBA AUGUSTIN	M	MEMBRE	
08	LUPONDO JULBERT	M	MEMBRE	
09	KAKONDE PASCAL	M	MEMBRE	
10	KABINDA KASONGO	M	MEMBRE	
11	MANDE SYLVIE	F	MEMBRE	
12	KASONGO KABINDA	M	MEMBRE	

Ci-joint la liste des présences des participants

Fait à Kitemena, le 03/08/2023

POUR APPROBATION


CHEF DE GROUPEMENT MUKUMBI
Robert KALENGA SOMPWE
CHEF COUTUMIER



LUPONDO SAMBWA GILBERT
CHEF DE LOCALITE de KITEMENA
GROUPEMENT
DE MUKUMBI



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
TERRITOIRE DE KAMBOVE
CHEFFERIE DES BASANGA

**PROCES-VERBAL D'ELECTIONS DES MEMBRES DU COMITE DE
DEVELOPPEMENT DU VILLAGE KAMIKOLO**

L'an deux mille vingt-trois, le troisième jour du mois d'Aout. Conformément aux prescrits du code minier relatif au processus de négociations, d'élaboration et de la signature du cahier des charges, particulièrement à ce qui concerne la structure du dialogue et de concertation des différentes parties prenantes. Nous, membres du village KAMIKOLO, du groupement MUKUMBI impactés par la société SURYA MINES SARL, « SM SARL », réunis en ce jour en vue notamment d'élire nos délégués au sein du Comité de développement du village.

Certifions par le présent procès-verbal que les personnes ci-dessous sont élus pour exercer les fonctions en regard de leurs noms au sein du Comité de Développement du village :

N°	Noms	Sexe	Fonctions	Téléphone
01	MITONGA KABINDA	M	PRESIDENT	0971135820
02	TOPWE KALUBA	M	V/PRESIDENT	-
03	KITENGE MANGIMERA	M	SECRETAIRE	-
04	LUFUNGUA DIDIER	M	SECRETAIRE ADJ	-
05	NSAYA LUYA ANTOINE	M	TRESORIER	-
06	LUKOTOLA MUYAMBA	M	TRESORIER ADJ	-
07	KIKUPA BENOIT	M	MEMBRE	-
08	MUKE KABINDA	F	MEMBRE	-
09	KAPYA KATAMBI	M	MEMBRE	-
10	KYEMBE GENNE	F	MEMBRE	-
11	MAYANG MARGUERITE	F	MEMBRE	-
12	MUJINGA JEANNINE	F	MEMBRE	-

Ci-joint la liste des présences des participants

Fait à Kamikolo, le 03/08/2023

POUR APPROBATION

Robert Kalenga Sompwe
CHEF DE GROUPEMENT MUKUMBI
Robert KALENGA SOMPWE
CHEF COUTUMIER



Localité Nollere

Matthieu
LUKATWA KAMUKOLO
Localité de KAMIKOLO

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
TERRITOIRE DE KAMBOVE
CHEFFERIE DES BASANGA

PROCES-VERBAL D'ELECTIONS DES MEMBRES DU COMITE LOCAL DE DEVELOPPEMENT

L'an deux mille vingt-trois, le troisième jour du mois d'Aout. Conformément aux prescrits du code minier relatif au processus de négociations, d'élaboration et de la signature du cahier des charges, particulièrement à ce qui concerne la structure du dialogue et de concertation des différentes parties prenantes. Nous, membres délégués des villages KITEMENA et KAMIKOLO du groupement MUKUMBI Impactés par la société SURYA MINES SARL, réunis en ce jour en vue notamment d'élire nos délégués au sein du Comité Local de développement spécial.

Certifions par le présent procès-verbal que les personnes ci-dessous sont issus du CDV pour exercer les fonctions en regard de leurs noms au sein du Comité Local de Développement spécial :

N°	Noms	Sexe	Lieu de provenance	Fonctions	Téléphone
01	MOPOMPA KABUNDA	M	KITEMENA	PRESIDENT	0824249561
02	MITONGA KABINDA	M	KAMIKOLO	SECRETAIRE	0903159064
03	KAUMBA MATTHIEU	M	KITEMENA	SECRETAIRE ADJ	-
04	KAPOBA MANDE	F	KITEMENA	TRESORIERE	-
05	MUKE KABINDA	F	KAMIKOLO	TRESORIERE ADJ	-
06	LUFUNGWA DIDIER	M	KAMIKOLO	CONSEILLER	-
07	KIBOKO IGNACE	M	KITEMENA	CONSEILLER	-
08	MALIBA BETTY	F	KITEMENA	MEMBRE	-
09	KASONGO KABINDA	M	KITEMENA	MEMBRE	-
10	ISAYA ANTOINE	M	KAMIKOLO	MEMBRE	-
11	TOPWE KALUPA	M	KAMIKOLO	MEMBRE	-
12	KYEMBE GENNE	F	KAMIKOLO	MEMBRE	-

Ci-joint la liste des présences des participants

Fait à Kitemena, le 03/08/2023

POUR APPROBATION

[Signature]
CHEF DE GROUPEMENT MUKUMBI
ROBERT KALENGA COMPTWE
CHEF COUTURIER



[Signature]
CHEF DE LOCALITE KITEMENA

LU PONDONDO
CHEF DE LOCALITE DE KITEMENA
GROUPEMENT MUKUMBI

LU PONDONDO SAMBANA GILBERT
CHEF DE LOCALITE DE KITEMENA
GROUPEMENT MUKUMBI

LISTE DE PRESENSE

LITIMENA MUKUMBI

CHEF DE LOCALITE
JULBERT
CECRETEUR LINGAGE
PAPA BENOIT
PAPA PLASINDE
MAMAN ORTACE
MAMA NULLE
PAPA JEAN
PAPA FRA SWA
PAPA JEAN - KABINDA
MAMA TOLLY
PAPA DIAEL
PAPA LAUDRICK
MAMAN BETY
MAMAN ONDE
MAMAN MANDIE
PAPA KAZANA
MAMAN RACHEL
MAMAN MANGI
MAMAN JENNE
MAMAN ANNI
MAMA HARIA

KAMIKOLO MUKUMBI

1 CHEF DE LOCALITE
MATHIEU
2 CECRETEUR MANDE
3 PAPA FERNA
4 MAMULENGA FIDAMO
5 PAPA KAOHA
6 PAPA NGAMBA
7 MAMA BIBITUKO KASONGO
8 PAPA BENOIT SAMBUWA
KIKUPA

ANNEXE 7 : ACTES DE SESSION

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
SECTEUR DE LA LUFIRA
GROUPEMENT NGALU
LOCALITE KITEMENA

ACTE DE CESSION N° 01/2023

Je soussigné, Monsieur KITEJE VICTOR, Chef de localité KITEMENA, atteste d'avoir cédé, à titre définitif, une portion de terre d'une superficie de 25 m², soit 5x5 m dans ma localité au profit de communauté locale pour l'exécution d'un projet de forage d'un puits d'eau potable à pompe immergée, d'intérêt général, et ce dans le cadre du cahier des charges de responsabilité sociétale de l'entreprise SURYA MINES SARL.

En foi de quoi, le présent acte est délivré pour faire valoir ce que de droit.

Fait à KITEMENA le 6/10/2023

Chef de Localité

KITEJE VICTOR


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
SECTEUR DE LA LUFIRA
GROUPEMENT NGALU
LOCALITE KITEMENA

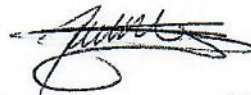
ACTE DE CESSION N° 02/2023

Je soussigné, Monsieur KITEYE VICTOR, Chef de localité de Kitemena, atteste d'avoir cédé, à titre définitif, une portion de terre d'une superficie de 2.500 m², soit 50x50 m dans ma localité au profit de communauté locale pour l'exécution d'un projet de construction d'un bureau de Localité, d'intérêt général, et ce dans le cadre du cahier des charges de responsabilité sociétale de l'entreprise SURYA MINES SARL.

En foi de quoi, le présent acte est délivré pour faire valoir ce que de droit.

Fait à KITEMENA le 6.10/2023

Chef de Localité



KITEYE VICTOR

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
CHEFFERIE DES BASANGA
GROUPEMENT MUKUMBI
LOCALITE KITEMENA

ACTE DE CESSION N° 004/2023

Je soussigné, Monsieur LUPONDO SAMBWA GILBERT, Chef de localité KITEMENA, atteste d'avoir cédé, à titre définitif, une portion de terre d'une superficie de 25 m², soit 5x5 m dans ma localité au profit de communauté locale pour l'exécution d'un projet de forage d'un puits d'eau potable à pompe immergée (1), d'intérêt général, et ce dans le cadre du cahier des charges de responsabilité sociétale de l'entreprise SURYA MINES SARL.

En foi de quoi, le présent acte est délivré pour faire valoir ce que de droit.

Fait à KITEMENA, le 6/10/2023

Chef de Localité

LUPONDO SAMBWA GILBERT



[Signature]

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
CHEFFERIE DES BASANGA
GROUPEMENT MUKUMBI
LOCALITE KITEMENA

ACTE DE CESSION N° 002/2023

Je soussigné, Monsieur LUPONDO SAMBWA GILBERT Chef de localité de Kitemena, atteste d'avoir cédé, à titre définitif, une portion de terre d'une superficie de 2.500 m², soit 50x50 m dans ma localité au profit de communauté locale pour l'exécution d'un projet de construction d'un bureau de Localité, d'intérêt général, et ce dans le cadre du cahier des charges de responsabilité sociétale de l'entreprise SURYA MINES SARL.

En foi de quoi, le présent acte est délivré pour faire valoir ce que de droit.

Fait à KITEMENA, le 6/10/2023

Chef de Localité

LUPONDO SAMBWA GILBERT



X

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
CHEFFERIE DES BASANGA
GROUPEMENT MUKUMBI
LOCALITE KITEMENA

ACTE DE CESSION N° 00.3...../2023

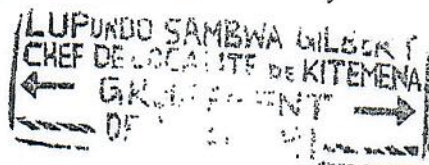
Je soussigné, Monsieur LUPUNDO SAMBWA GILBERT Chef de localité KITEMENA, atteste d'avoir cédé, à titre définitif, une portion de terre d'une superficie de 25 m², soit 5x5 m dans ma localité au profit de communauté locale pour l'exécution d'un projet de forage d'un puits d'eau potable à pompe immergée (2), d'intérêt général, et ce dans le cadre du cahier des charges de responsabilité sociétale de l'entreprise SURYA MINES SARL.

En foi de quoi, le présent acte est délivré pour faire valoir ce que de droit.

Fait à KITEMENA le 6.1.10/2023

Chef de Localité

LUPUNDO SAMBWA GILBERT



[Signature]

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
CHEFFERIE DES BASANGA
GROUPEMENT MUKUMBI
LOCALITE KITEMENA

ACTE DE CESSION N° 004 /2023

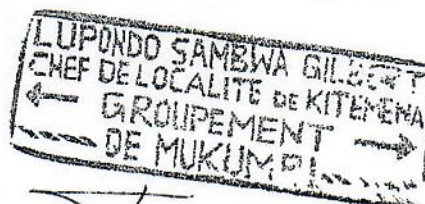
Je soussigné, Monsieur LUPONDO SAMBWA GILBERT, Chef de localité KITEMENA, atteste d'avoir cédé, à titre définitif, une portion de terre d'une superficie de 6.400 m², soit 80x80 m dans ma localité au profit de communauté locale pour l'exécution d'un projet de construction d'un marché public, d'intérêt général, et ce dans le cadre du cahier des charges de responsabilité sociétale de l'entreprise SURYA MINES SARL.

En foi de quoi, le présent acte est délivré pour faire valoir ce que de droit.

Fait à KITEMENA le 6.1.10 /2023

Chef de Localité

LUPONDO SAMBWA GILBERT



[Handwritten signature]

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
CHEFFERIE DES BASANGA
GROUPEMENT MUKUMBI
LOCALITE KITEMENA

ACTE DE CESSION N° 005/2023

Je soussigné, Monsieur LUPONDO SAMBWA GILBERT Chef de localité de Kitemena, atteste d'avoir cédé, à titre définitif, une portion de terre d'une superficie de 2.500 m², soit 50x50 m dans ma localité au profit de communauté locale pour l'exécution d'un projet de construction d'une école primaire publique, d'intérêt général, et ce dans le cadre du cahier des charges de responsabilité sociétale de l'entreprise SURYA MINES SARL.

En foi de quoi, le présent acte est délivré pour faire valoir ce que de droit.

Fait à KITEMENA le 6/10/2023

Chef de Localité

LUPONDO SAMBWA GILBERT



[Signature]

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
CHEFFERIE DES BASANGA
GROUPEMENT MUKUMBI
LOCALITE KITEMENA

ACTE DE CESSION N° 006/2023

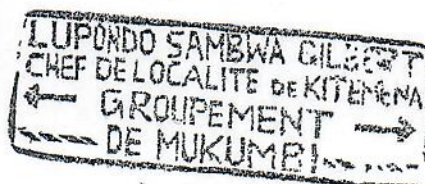
Je soussigné, Monsieur LUPONDO SAMBWA JULBERT, Chef de localité KITEMENA, atteste d'avoir cédé, à titre définitif, une portion de terre d'une superficie de 3.600 m², soit 60x60 m dans ma localité au profit de communauté locale pour l'exécution d'un projet de construction d'un poste de santé, d'intérêt général, et ce dans le cadre du cahier des charges de responsabilité sociétale de l'entreprise SURYA MINES SARL.

En foi de quoi, le présent acte est délivré pour faire valoir ce que de droit.

Fait à KITEMENA le 6.10.2023

Chef de Localité

LUPONDO SAMBWA JULBERT



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
SECTEUR DE LA LUFIRA
GROUPEMENT TENKE
LOCALITE KAWAMA

ACTE DE CESSION N° 011/2023

Je soussigné, Monsieur YOSHUA PROSPERE, Chef de localité
KAWAMA, atteste d'avoir cédé, à titre définitif, une portion de terre d'une
superficie de 3.600 m², soit 60x60 m dans ma localité au profit de communauté locale pour l'exécution
d'un projet de construction d'un poste de santé, d'intérêt général, et ce dans le cadre du cahier des
charges de responsabilité sociétale de l'entreprise SURYA MINES SARL.

En foi de quoi, le présent acte est délivré pour faire valoir ce que de droit.

Fait à KAWAMA le 9/10/2023

Chef de Localité

YOSHUA PROSPERE



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
SECTEUR DE LA LUFIRA
GROUPEMENT TENKE
LOCALITE KAWAMA

ACTE DE CESSION N° 012/2023

Je soussigné, Monsieur YOSHUA PROSPERE, Chef de localité KAWAMA, atteste d'avoir cédé, à titre définitif, une portion de terre d'une superficie de 25 m², soit 5x5 m dans ma localité au profit de communauté locale pour l'exécution d'un projet de forage d'un puits d'eau potable à pompe immergée, d'intérêt général, et ce dans le cadre du cahier des charges de responsabilité sociétale de l'entreprise SURYA MINES SARL.

En foi de quoi, le présent acte est délivré pour faire valoir ce que de droit.

Fait à KAWAMA, le 9/10/2023

Chef de Localité



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
SECTEUR DE LA LUFIRA
GROUPEMENT TENKE
LOCALITE KAWAMA

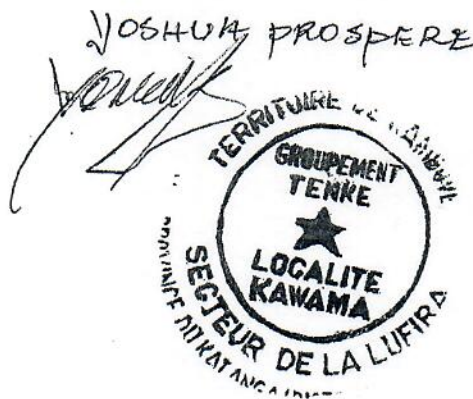
ACTE DE CESSION N° 013/2023

Je soussigné, Monsieur YOSHUA PROSPERE, Chef de localité de Kitemena, atteste d'avoir cédé, à titre définitif, une portion de terre d'une superficie de 2.500 m², soit 50x50 m dans ma localité au profit de communauté locale pour l'exécution d'un projet de construction d'un bureau de Localité, d'intérêt général, et ce dans le cadre du cahier des charges de responsabilité sociétale de l'entreprise SURYA MINES SARL.

En foi de quoi, le présent acte est délivré pour faire valoir ce que de droit.

Fait à KAWAMA, le 9/10/2023

Chef de Localité



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
SECTEUR DE LA LUFIRA
GROUPEMENT NGALU
LOCALITE KAMILOLO

ACTE DE CESSION N° 021/2023

Je soussigné, Monsieur KABAINGA-MUSEKE, Chef de localité de KAMILOLO, atteste d'avoir cédé, à titre définitif, une portion de terre d'une superficie de 2.500 m², soit 50x50 m dans ma localité au profit de communauté locale pour l'exécution d'un projet de construction d'un bureau de Localité, d'intérêt général, et ce dans le cadre du cahier des charges de responsabilité sociétale de l'entreprise SURYA MINES SARL.

En foi de quoi, le présent acte est délivré pour faire valoir ce que de droit.

Fait à KAMILOLO, le 06/10/2023

Chef de Localité

KABAINGA MUSEKE



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
SECTEUR DE LA LUFIRA
GROUPEMENT NGALU
LOCALITE KAMIKOLO

ACTE DE CESSION N° 022/2023

Je soussigné, Monsieur KABAINGA MUSEKE, Chef de localité
KAMIKOLO, atteste d'avoir cédé, à titre définitif, une portion de terre d'une
superficie de 25 m², soit 5x5 m dans ma localité au profit de communauté locale pour l'exécution d'un
projet de forage d'un puits d'eau potable à pompe immergée, d'intérêt général, et ce dans le cadre du
cahier des charges de responsabilité sociétale de l'entreprise SURYA MINES SARI.

En foi de quoi, le présent acte est délivré pour faire valoir ce que de droit.

Fait à KAMIKOLO le 06/10/2023

Chef de Localité

KABAINGA MUSEKE



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
CHEFFERIE DES BASANGA
GROUPEMENT MUKUMBI
LOCALITE KAMIKOLO

ACTE DE CESSION N° 031/2023

Je soussigné, Monsieur LUFUNGA MATHIEU, Chef de localité KAMIKOLO, atteste d'avoir cédé, à titre définitif, une portion de terre d'une superficie de 25 m², soit 5x5 m dans ma localité au profit de communauté locale pour l'exécution d'un projet de forage d'un puits d'eau potable à pompe immergée, d'intérêt général, et ce dans le cadre du cahier des charges de responsabilité sociétale de l'entreprise SURYA MINES SARI.

En foi de quoi, le présent acte est délivré pour faire valoir ce que de droit.

Fait à Kamikolo, le 6/10/2023

Chef de Localité

LUFUNGA MATHIEU



LUFUNGA WA MUYEJI Mathieu
Chef de Localité de KAMIKOLO

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
CHEFFERIE DES BASANGA
GROUPEMENT MUKUMBI
LOCALITE KAMIKOLO

ACTE DE CESSION N° 032/2023

Je soussigné, Monsieur LUFONGWA MATHIEU, Chef de localité de Kitemena, atteste d'avoir cédé, à titre définitif, une portion de terre d'une superficie de 2.500 m², soit 50x50 m dans ma localité au profit de communauté locale pour l'exécution d'un projet de construction d'un bureau de Localité, d'intérêt général, et ce dans le cadre du cahier des charges de responsabilité sociétale de l'entreprise SURYA MINES SARL.

En foi de quoi, le présent acte est délivré pour faire valoir ce que de droit.

Fait à KITEMENA, le 6.1.10/2023

Chef de Localité

LUFONGWA MATHIEU

